



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI

BRUXELLES

RAPPORT ANALYTIQUE & PROSPECTIF 2018

TABLE DES MATIERES

<i>Introduction</i>	<i>7</i>
---------------------------	----------

Chapitre 1 – Caractéristiques socio-économiques du territoire.

<i>Emploi et demande d'emploi</i>	<i>9</i>
---	----------

1.1. Territoire du bassin	9
--	----------

1.2. Population	11
------------------------------	-----------

1.2.1. Population totale.....	11
-------------------------------	----

1.2.2. Evolution de la population	12
---	----

1.2.3. Perspective d'évolution de la population jusqu'à l'horizon 2035.....	13
---	----

1.2.4. Indice de vieillissement et âge.....	14
---	----

1.2.5. Niveau de diplôme.....	15
-------------------------------	----

1.3. Activité économique et marché du travail	19
--	-----------

1.3.1. Indicateurs globaux du marché du travail	19
---	----

1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main-d'oeuvre.....	21
---	----

1.3.2.1. Répartition par genre.....	22
-------------------------------------	----

1.3.2.2. Répartition par tranche d'âge.....	22
---	----

1.3.2.3. Répartition par niveau de diplôme	22
--	----

1.3.2.4. Répartition par durée d'inactivité.....	23
--	----

1.3.2.5. Possession du permis B.....	23
--------------------------------------	----

1.3.3. Emploi.....	24
--------------------	----

1.3.3.1. Taux d'emploi.....	24
-----------------------------	----

1.3.3.2. Ratio d'emploi intérieur	25
---	----

1.3.3.3. L'emploi salarié	27
---------------------------------	----

1.3.3.4. L'emploi indépendant	30
-------------------------------------	----

1.4. Conjoncture et prévisions économiques	30
---	-----------

1.4.1. Croissance économique	30
------------------------------------	----

1.4.2. Investissements.....	31
-----------------------------	----

1.4.3. Productivité et salaires.....	32
--------------------------------------	----

1.4.4. Emploi intérieur.....	32
------------------------------	----

Chapitre 2 – Offre d'enseignement, de formation et de validation

<i>des compétences : ressources des territoires</i>	<i>35</i>
---	-----------

2.1. Données globales de cadrage.....	36
--	-----------

2.1.1. Effectifs d'apprenants dans le bassin.....	36
---	----

2.1.1.1. Enseignement et formation initiaux	36
---	----

2.1.1.2. Enseignement supérieur	37
---------------------------------------	----

2.1.1.3. Enseignement et formation pour adultes.....	37
--	----

2.1.1.4. Accompagnement spécifique	39
--	----

2.1.1.5. Formation complémentaire : les Centres de Technologies Avancées (CTA).....	40
---	----

2.1.2. Indicateurs globaux	40
----------------------------------	----

2.2. Fréquentation par domaine professionnel et formation/métier chez les opérateurs du qualifiant	41
2.2.1. Répartition des effectifs de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle par domaine professionnel	41
2.2.1.1. Enseignement et formation initiaux	41
2.2.1.2. Enseignement et formation pour adultes.....	43
2.2.1.3. Accompagnement spécifique	47
2.2.1.4. Formation complémentaire	48
2.2.1.5. Validation des compétences	51
2.2.2. Répartition des effectifs de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle par formation/métier et domaine professionnel.....	52
2.2.2.1. Enseignement et formation initiaux	52
2.2.2.2. Enseignement et formation pour adultes.....	58
2.2.2.3. Accompagnement spécifique	70
2.2.2.4. Validation des compétences	73
 Chapitre 3 – Besoins en main-d'oeuvre	75
3.1. Les opportunités d'emploi gérées par Actiris	75
3.1.1. Opportunités d'emploi par secteur professionnel	75
3.1.2. Opportunités d'emploi par circuit de travail	76
3.1.3. Opportunités d'emploi dans le travail intérimaire	77
3.1.4. Fonctions critiques	78
3.1.5. Opportunités d'emploi par métier	83
3.2. Données complémentaires pour l'appréciation de main-d'oeuvre.....	86
3.2.1. Part des travailleurs âgés de 55 ans et plus.....	86
3.1.2. Créations et cessations d'entreprises	87
 Chapitre 4 – Mobilité.....	89
4.1. Mobilité des travailleurs.....	89
4.1.1. Mobilité des travailleurs entrants	89
4.1.2. Mobilité des travailleurs sortants.....	91
4.2. Mobilité dans l'enseignement et la formation	92
4.1.1. Mobilité dans l'enseignement secondaire	92
4.1.2. Mobilité des apprenants de l'EFP, de Bruxelles Formation et des OISP	93

Chapitre 5 – Diagnostic	95
5.1. Cadrage méthodologique	95
5.1.1. Choix du secteur.....	95
5.1.2. Sources	95
5.1.3. Délimitation du périmètre	96
5.1.4. Délimitation des sous-secteurs et des métiers selon ROME V3	98
5.2. Les secteurs d'activité abordés en 2018.....	99
5.2.1. SWOT	99
5.2.2. Diagnostic global du secteur Industrie Technologique	100
2.2.2.1. Données chiffrées.....	100
2.2.2.2. Quelle évolution de l'emploi industriel et quelles sont ses caractéristiques ?.....	100
5.2.3. Les questions industrielles dans les textes programmatiques régionaux	104
2.2.3.1. Le PRDD	104
2.2.3.2. Go4Brussels	104
5.2.4. Offre d'enseignement, de formation et de VDC dans les métiers relatifs à l'industrie technologique.....	105
5.3. Thématiques communes.....	112
5.3.1. Définition.....	112
5.3.2. Liste des thématiques communes	113
5.3.3. Synthèse des thématiques communes validées lors de l'assemblée plénière de l'IBEFE du 6 novembre 2018	125
5.3.4. Synthèse des thématiques communes effectuée par la Chambre Enseignement au 1 ^{er} octobre 2018	127
 Chapitre 6 – Recommandations secteur Industrie technologique.....	 131
6.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles.....	131
6.2. Places de stage et alternance	133
6.3. Equipements/ressources	135
6.4. Recommandations au SFMQ.....	136
6.5. Compétences spécifiques et transversales.....	137
6.6. Autres.....	141
6.7. Synthèse des recommandations	143
6.8. Etat des lieux des pôles de synergie existants	145
6.8.1. Contexte	145
6.8.2. Pôle de synergies AlphaFLEVal	145
6.8.3. Pôle de synergies Alternance	146
6.8.4. Pôle de synergies Horeca	147
 Bibliographie indicative.....	 149
 Table des tableaux et des figures	 151
 Glossaire.....	 157

INTRODUCTION

Le Rapport analytique et prospectif (RAP) a pour vocation d'être un outil de pilotage de l'offre de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle.

En vertu de l'accord de coopération du 20 mars 2014, la CCFEE est devenue l'Instance Bassin Enseignement-Formation-Emploi Bruxelles, et par là même un acteur central dans l'appui au pilotage de l'offre d'enseignement et de formation dans le paysage bruxellois.

Le marché de l'emploi connaît d'importantes transformations. A titre d'exemple, nous pouvons non seulement citer la numérisation croissante de l'économie mais aussi les exigences en terme de niveau de qualification requis pour l'exercice des métiers techniques dans tous les secteurs d'activités.

Faire évoluer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle pour répondre aux besoins de compétences actuels et futurs est un enjeu primordial auquel s'attachent les Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Wallonie et de Bruxelles. À travers l'expertise de ses membres et leurs échanges, l'Instance vise en effet une meilleure articulation entre les offres des opérateurs et les besoins des employeurs d'une part, et ceux des publics en apprentissage ou en formation d'autre part.

Depuis la mise en place des Instances Bassin EFE en 2015, des efforts ont été faits pour améliorer la cohérence et la lecture des données au niveau interbassin. Les plus importantes sont : l'aide méthodologique et le traitement de données par l'IWEPS et l'IBSA ; la mutualisation d'analyses entre bassins ; le développement d'outils de cartographie ; l'établissement d'un cadre de référence commun Rome V3 et la réalisation de tables de correspondance entre les langages différents qu'utilisent les opérateurs ; l'établissement d'un canevas commun pour la réalisation du rapport.

Au niveau de Bruxelles, l'élaboration du nouveau Rapport analytique et prospectif, destiné à couvrir la période 2018-2021, concrétise l'investissement de très nombreux acteurs socio-économiques de notre territoire. Les réflexions suscitées par ce rapport sont d'autant plus centrales qu'elles contribuent, avec d'autres ressources, à la construction d'un cadre commun de programmation visant au développement d'une offre concertée à Bruxelles, comme le prévoit le Plan de Formation 2020. Ce rapport présente un socle commun d'informations (et donc une base de dialogue et de concertation entre l'ensemble des acteurs concernés) permettant la réalisation d'un diagnostic, la définition de thématiques prioritaires et la formulation de recommandations sur l'adaptation de l'offre d'enseignement et de formation.

L'ancrage local de l'analyse doit permettre aux acteurs de notre bassin de s'approprier les données afin de pouvoir répondre à des enjeux tels que : déterminer pour quels métiers des formations semblent manquantes ou en nombre insuffisant au regard des besoins socio-économiques ; déterminer pour quels métiers une adaptation ou un développement des cursus existants sont nécessaires ; déterminer pour quels métiers l'offre de formation actuelle doit être maintenue et soutenue malgré des problèmes de sous-effectifs ; formuler des recommandations en matière de mutualisation des équipements, de développement de compétences transversales ou spécifiques, de formation en alternance, etc.

Le Rapport analytique et prospectif permet de définir la liste des thématiques communes¹ et d'alimenter les travaux des pôles de synergies. Ces derniers rassemblent des représentants de

¹ Le chapitre I^{er}. - Disposition générale – Article 1 de l'accord de coopération expose ce qu'il est entendu par Thématique commune (Abréviation : TC) comme suit : « ensemble d'orientations visant à favoriser le développement de l'offre d'enseignement et de formation autour d'un ou de plusieurs métiers ou filières professionnelles identifiés sur un bassin de vie en raison de critères liés aux besoins d'emploi et à l'offre d'enseignement et de formation existante ».

l'ensemble des composantes de l'Instance Bassin EFE (représentants des opérateurs d'enseignement, de formation, d'insertion et d'emploi, partenaires sociaux) ainsi que des représentants des entreprises locales ou encore des experts, dans le but de développer des projets concrets à caractère additionnel, innovant ou émergeant en lien avec les thématiques prioritaires du Bassin.

Vous trouverez dans ce rapport les parties suivantes : • Chapitre 1 – Caractéristiques socioéconomiques du territoire : emploi et demande d'emploi • Chapitre 2 – Offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences • Chapitre 3 – Besoins en main d'œuvre • Chapitre 4 – Mobilité • Chapitre 5 et 6 – Diagnostic et recommandations.

Daniel FASTENAKEL

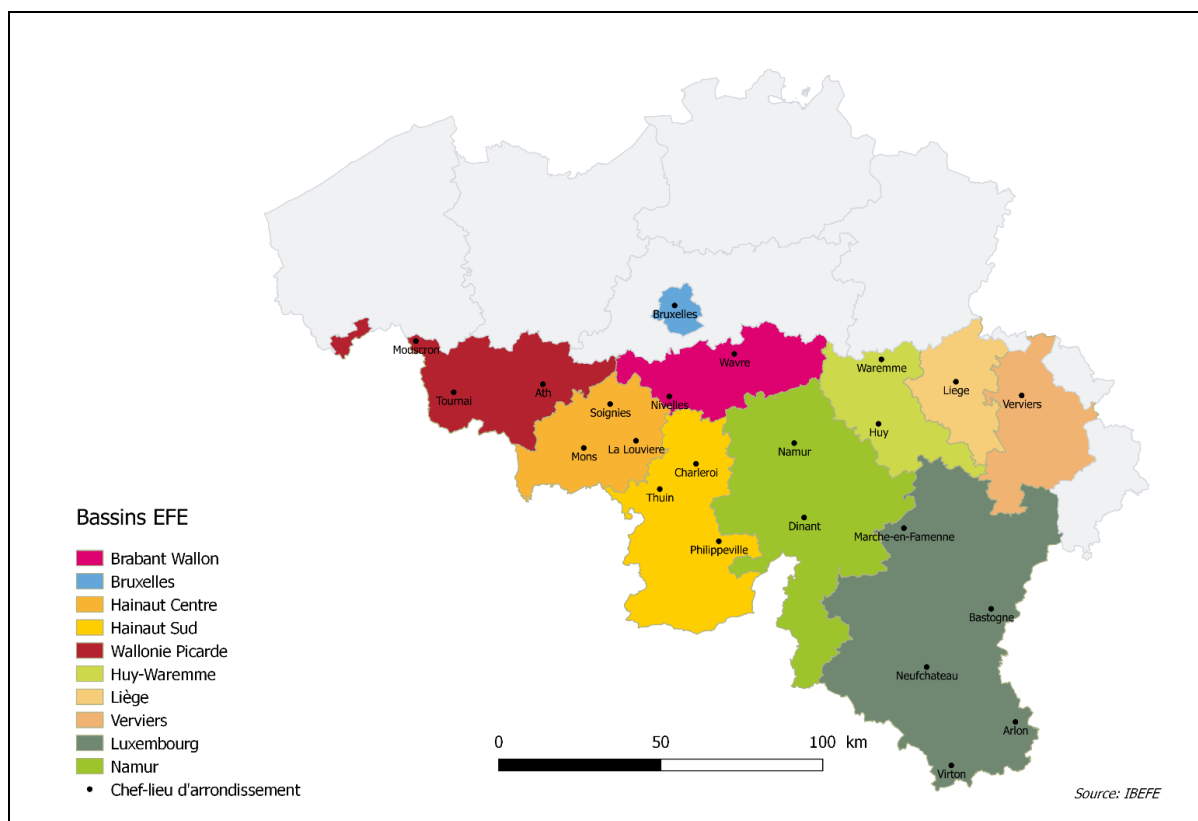
Président de l'IBEFE Bruxelles

CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DU TERRITOIRE. EMPLOI ET DEMANDE D'EMPLOI

1.1. Territoire du Bassin

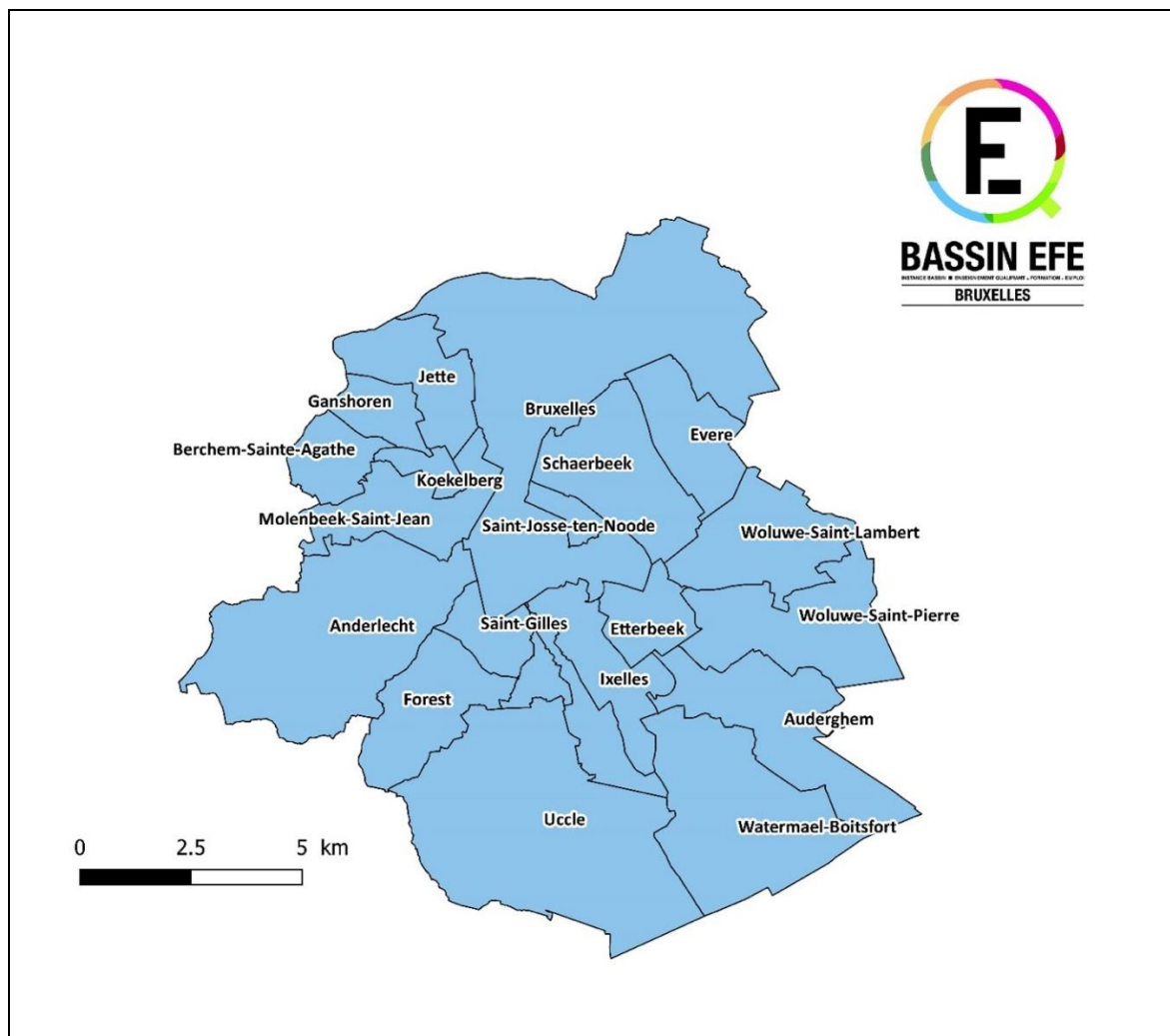
Parmi les **10 bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi** créés, le Bassin EFE de Bruxelles correspond à la surface de la Région de Bruxelles-Capitale, comprenant 19 communes (**figure 1**).

Figure 1 – Carte des 10 Bassins EFE



La Région de Bruxelles-Capitale est un territoire de 161 km². Les plus petites communes du territoire bruxellois sont Saint-Josse-ten-Noode et Koekelberg, qui couvrent chacune 0,7 % du territoire. Les deux communes les plus étendues sont, quant à elles, Bruxelles-Ville avec 20,2 % et Uccle avec 14,2 %.

Figure 2 – Les 19 communes bruxelloises



1.2. Population

1.2.1. Population totale

Au 1^{er} janvier 2017, la population totale du Bassin bruxellois s'élève à 1.191.604 habitants. La densité de la population est de 7.401,3 habitants/km². Seules trois communes comptent plus de 100.000 habitants (Bruxelles-Ville, Schaerbeek et Anderlecht). Entre 2015 et 2017, la population de la Région de Bruxelles-Capitale a augmenté de 16.431 habitants. La commune la plus peuplée est celle de Bruxelles-Ville. Celle qui a la population la moins nombreuse est Koekelberg. Les communes les plus denses sont Saint-Josse-ten-Noode (24.650 habitants/km²) et Saint-Gilles (20.296,4 habitants/km²). C'est dans ces deux communes ainsi qu'à Ixelles que se trouve le taux d'étrangers le plus élevé. A Ixelles près de la moitié de ses habitants sont de nationalité étrangère (36,8 % ont la nationalité d'un autre pays de l'Union Européenne, 12,4 % celle d'un pays hors UE) (**tableau 1**).

Tableau 1 – Nombre d'habitants, densité et taux de population de nationalité étrangère en Région Bruxelles-Capitale par commune (2017)

Commune	Nombre d'habitants	Densité de la population	Taux de population de nationalité étrangère	
	en unités	habitants/km ²	UE28	Hors UE
Anderlecht	118.241	6.680,3	19,2 %	13,0 %
Auderghem	33.313	3.701,4	20,7 %	8,2 %
Berchem-Sainte-Agathe	24.701	8.517,6	11,8 %	7,4 %
Bruxelles-Ville	176.545	5.415,5	22,0 %	14,0 %
Etterbeek	47.414	15.294,8	36,7 %	10,7 %
Evere	40.394	8.078,8	13,8 %	11,9 %
Forest	55.746	8.991,3	24,4 %	10,6 %
Ganshoren	24.596	9.838,4	13,3 %	8,0 %
Ixelles	86.244	13.689,5	36,8 %	12,4 %
Jette	51.933	10.386,6	14,2 %	8,9 %
Koekelberg	21.609	18.007,5	17,7 %	11,6 %
Molenbeek St-Jean	96.629	16.377,8	14,2 %	8,9 %
Saint-Gilles	50.471	20.296,4	35,2 %	13,3 %
Saint-Josse-ten-Noode	27.115	24.650	24,8 %	18,6 %
Schaerbeek	133.042	16.424,9	22,1 %	14,1 %
Uccle	82.307	3.594,2	26,4 %	6,7 %
Watermael-Boisfort	24.871	1.928	15,5 %	4,4 %
Woluwe-Saint-Lambert	55.216	7.668,9	28,4 %	8,6 %
Woluwe-Saint-Pierre	41.217	4.631,1	29,4 %	7,2 %
Total RBC	1.191.604	7.401,3	23,0 %	11,7 %

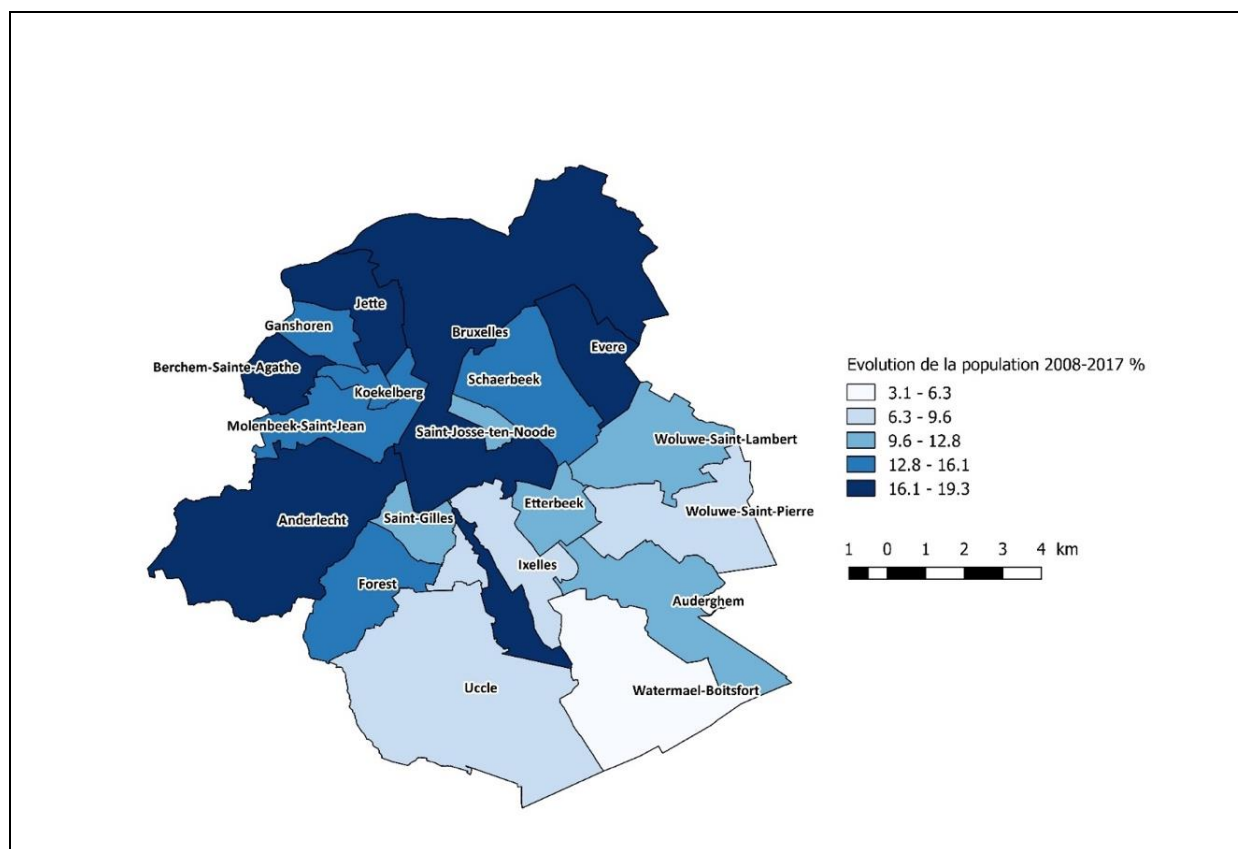
Source : IBSA, chiffres Population, données au 1^{er} janvier 2017. Calculs : IBEFE Bruxelles.

La population bruxelloise est composée de 48,9 % d'hommes et de 51,1 % de femmes. Plus d'un tiers des habitants sont de nationalité étrangère (23 % sont des citoyens d'un autre pays de l'Union européenne et 11,7 % d'un pays hors Union européenne).

1.2.2. Evolution de la population

Depuis 2008, le Bassin bruxellois a connu une croissance de sa population de 13,6 % (**tableau 2**). Si nous regardons l'évolution de la population par commune, nous constatons qu'Anderlecht a connu l'évolution la plus importante (+19,3 %), suivie par Bruxelles-Ville (+18,6 %) et Jette (+16,4%). L'évolution la plus faible est observée à Watermael-Boisfort (+3,1 %) suivie par Woluwé St-Pierre (+6,6 %) (**figure 3**).

Figure 3 – Evolution de la population en Région Bruxelles-Capitale par commune (2008-2017) (en %)



Source : IBSA. Calculs : IBEFE Bruxelles.

Tableau 2 – Evolution de la population par bassin (2008-2017)

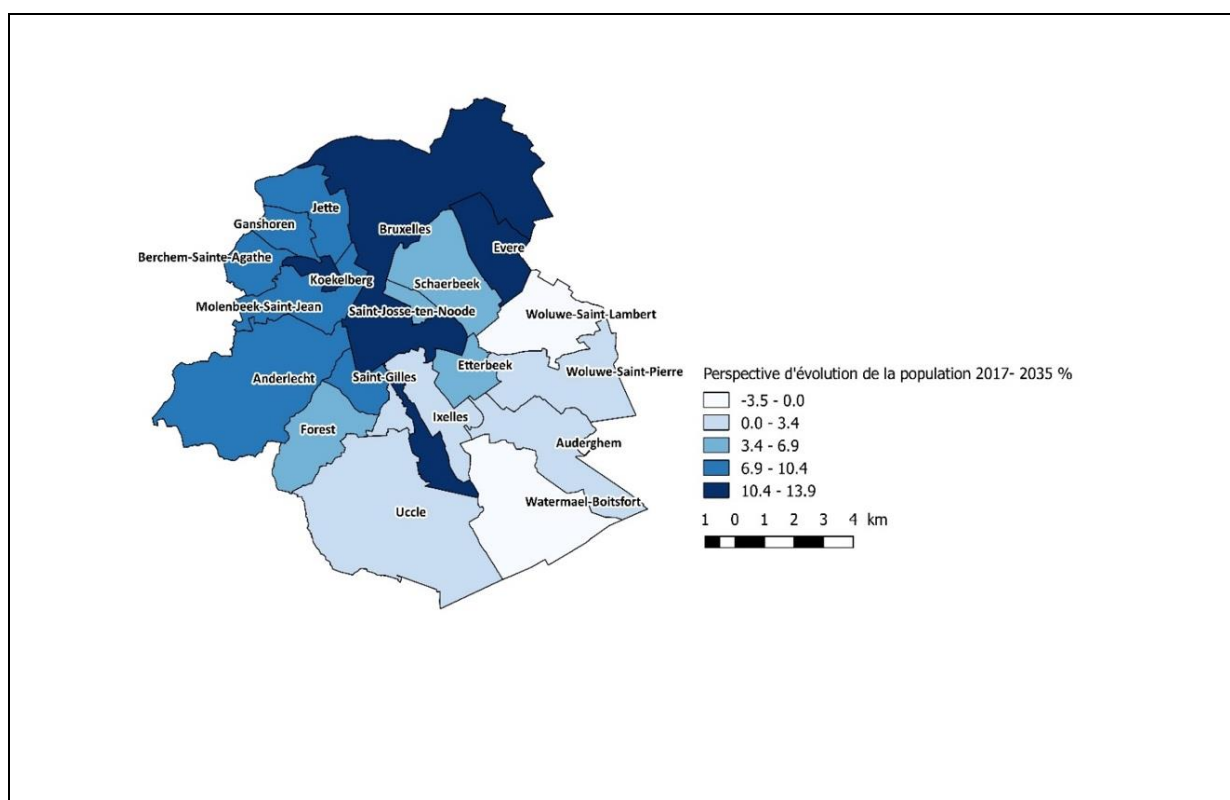
Bassin	Evolution (en %)
Bassin du Brabant Wallon	6,9 %
Bassin de Hainaut Centre	3,6 %
Bassin de Hainaut Sud	1,8 %
Bassin de Wallonie Picarde	4,3 %
Bassin de Huy-Waremme	7,4 %
Bassin de Liège	4,2 %
Bassin de Verviers	3,7 %
Bassin du Luxembourg	6,8 %
Bassin de Namur	5,8 %
Bassin de Bruxelles	13,6 %

Source : Walstat/IBSA, 2008-2017.

1.2.3. Perspective d'évolution de la population jusqu'à l'horizon 2035

Les chiffres nous indiquent, qu'entre 2017-2035, il est prévu une augmentation de la population bruxelloise de 9,3 %, ce qui situe la progression bruxelloise dans la moyenne supérieure par rapport aux autres bassins (**tableau 3**). Si nous nous intéressons aux perspectives d'évolution de la population par commune, c'est à Koekelberg (+13,9 %) et à Bruxelles-Ville (+13,8 %) que nous nous attendons à voir la plus grande évolution de la population d'ici 2035. A l'inverse c'est à Watermael-Boitsfort (-3,5 %), Woluwe St-Lambert (-0,2 %) et Uccle (+ 0,9 %) que cette évolution serait la plus faible (**figure 4**).

Figure 4 – Perspectives d'évolution de la population en Région Bruxelles-Capitale (2017-2035) (en %)



Source : IBSA, avril 2016. Calculs : IBEFE Bruxelles.

Tableau 3 – Perspective d'évolution de la population par bassin (2017-2035)

Bassin	Perspective d'évolution (en %)
Bassin du Brabant Wallon	11,1 %
Bassin de Hainaut Centre	6,9 %
Bassin de Hainaut Sud	2,0 %
Bassin de Wallonie Picarde	6,0 %
Bassin de Huy-Waremme	11,6 %
Bassin de Liège	6,2 %
Bassin de Verviers	4,8 %
Bassin du Luxembourg	8,7 %
Bassin de Namur	9,4 %
Bassin de Bruxelles	9,3 %

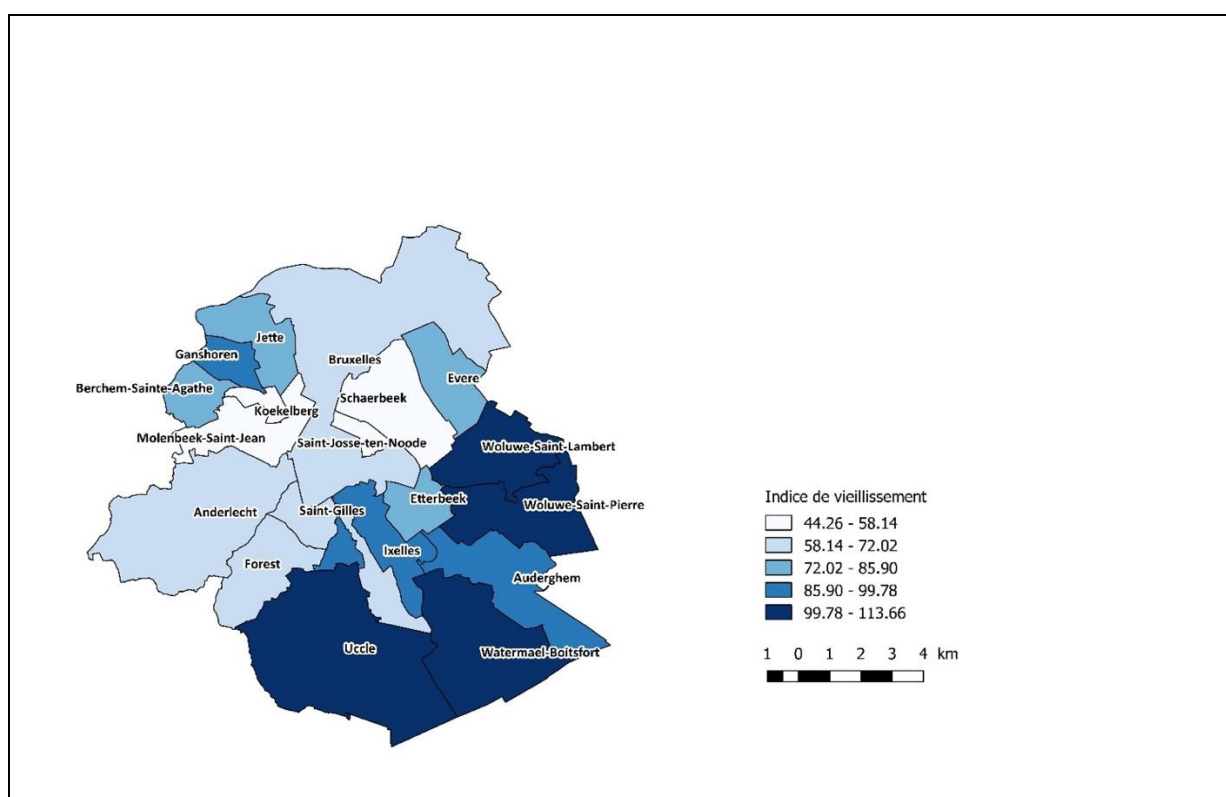
Source : Walstat/IBSA, avril 2016.

1.2.4. Indice de vieillissement et âge

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans.

En 2017, l'indice de vieillissement est inférieur à 100, ce qui signifie que le nombre de jeunes de moins de 20 ans est supérieur au nombre de personnes âgées de 60 ans et plus. Si nous comparons aux autres Bassins, seuls Luxembourg et Verviers ont un indice de vieillissement inférieur à 100. Cependant, nous constatons que l'indice de vieillissement est très variable d'une commune à l'autre. Sur les 19 communes bruxelloises, 4 ont un indice de vieillissement supérieur à 100 : Watermael-Boisfort (113,66), Uccle (110,13), Woluwe-Saint-Pierre (109,12) et Woluwe-Saint-Lambert (103,6). Les communes ayant les plus faibles indices de vieillissement sont Saint Josse-ten-Noode (44,26), Schaerbeek (48,83) et Molenbeek (50,24) (**figure 5**).

Figure 5 – Indice de vieillissement en Région Bruxelles-Capitale par commune (2017)



Source : IBSA, statistiques démographiques au 1^{er} janvier 2017. Calculs : IBEFE Bruxelles.

Tableau 4 – Répartition de la population par groupe d'âge (2017)

	0-17 ans	18-64 ans	65 ans et +
Anderlecht	30.838	72.294	15.109
Auderghem	7.033	20.819	5.461
Berchem-Sainte-Agathe	6.176	14.745	3.780
Bruxelles-Ville	41.958	115.020	19.567
Etterbeek	8.606	33.526	5.282
Evere	9.512	24.357	6.525
Forest	12.682	35.634	7.430
Ganshoren	5.731	14.502	4.363
Ixelles	13.278	63.523	9.443
Jette	12.540	31.614	7.779
Koekelberg	5.793	13.230	2.586
Molenbeek-Saint-Jean	27.779	57.595	11.255
Saint-Gilles	9.863	36.031	4.577
Saint-Josse-ten-Noode	6.610	18.308	2.197
Schaerbeek	34.131	85.952	12.959
Uccle	16.537	50.035	15.735
Watermael-Boisfort	5.170	14.731	4.970
Woluwe-Saint-Lambert	10.836	34.909	9.471
Woluwe-Saint-Pierre	83.947	24.593	8.000
Total RBC	273.697	761.418	156.489

Source : IBSA, statistiques démographiques au 1^{er} janvier 2017. Calculs : IBEFE Bruxelles.

Tableau 5 – Indice de vieillissement par Bassin (2017)

Bassin	Indice de vieillissement
Bassin du Brabant Wallon	103,8
Bassin de Hainaut Centre	103,4
Bassin de Hainaut Sud	104,4
Bassin de Wallonie Picarde	107,2
Bassin de Huy-Waremme	100,3
Bassin de Liège	110,1
Bassin de Verviers	99,7
Bassin du Luxembourg	90,2
Bassin de Namur	103,1
Bassin de Bruxelles	70,1

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques au 1^{er} janvier 2017.

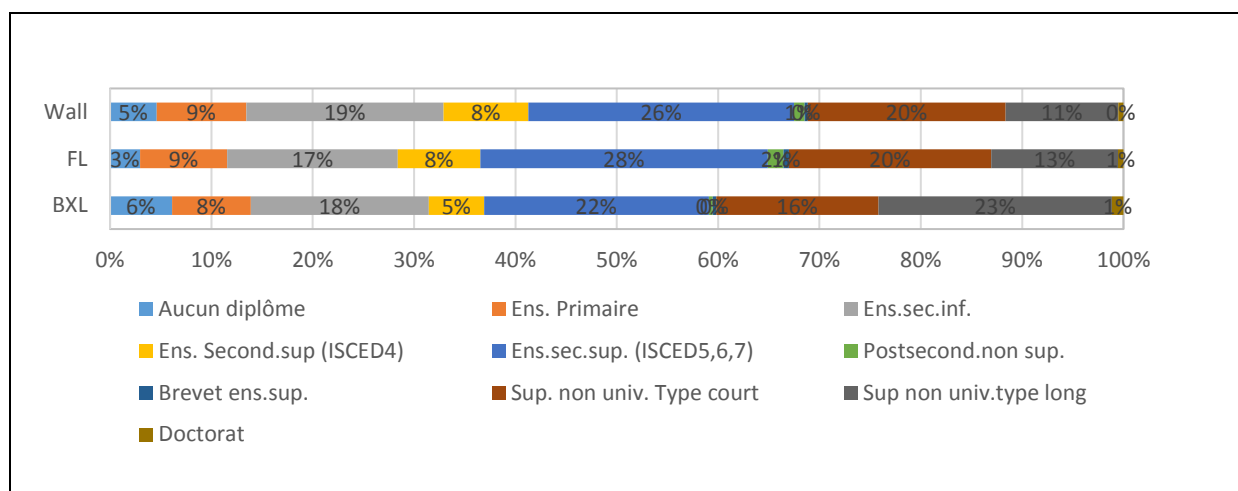
1.2.5. Niveau de diplôme

Les **figures 6 et 7** montrent que :

- La part de la population ne disposant d'aucun diplôme est près de deux fois plus élevée à Bruxelles et en Région wallonne qu'en Région flamande, où elle ne représente que de 3 % des 18 ans et plus et 1 % des 20-29 ans ;
- La proportion des diplômés bruxellois de l'enseignement supérieur non universitaire de type court est moins élevée à Bruxelles qu'en Wallonie et en Flandre (19 % des 20-29 ans contre respectivement 21 % et 26 %) ;

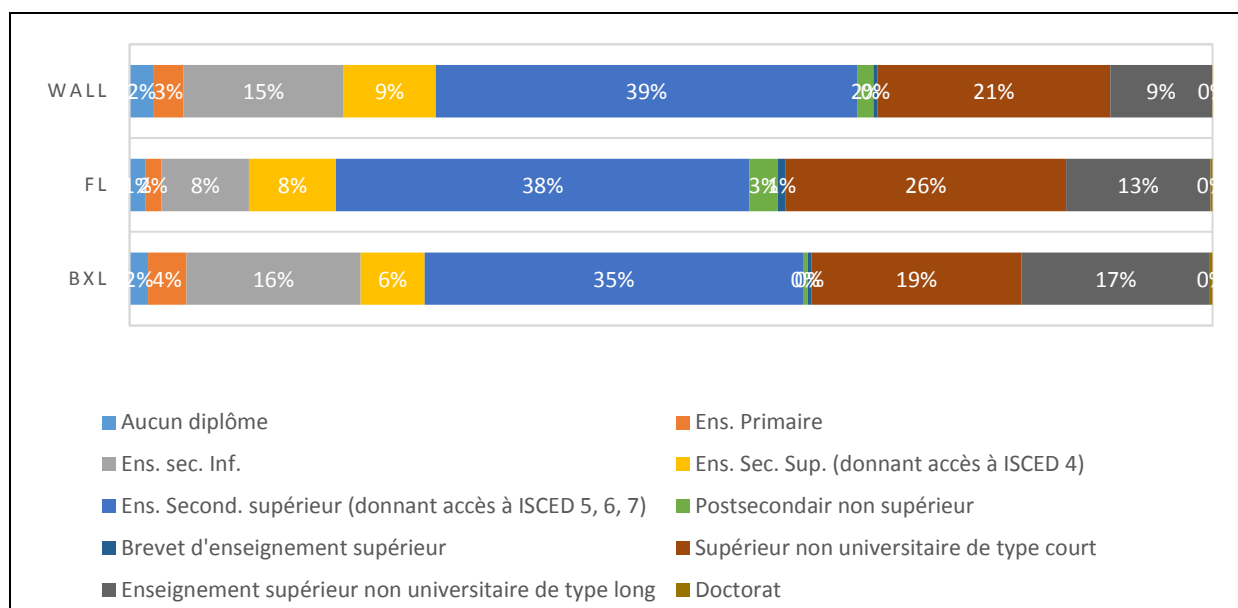
- Dans les trois régions du pays, la part de la population disposant d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (donnant accès à ISCED 5,6,7) domine.

Figure 6 – Niveau d'instruction de la population majeure par région d'habitation (2017)



Source : SPF Économie - Statistics Belgium, Enquête sur les forces de travail.

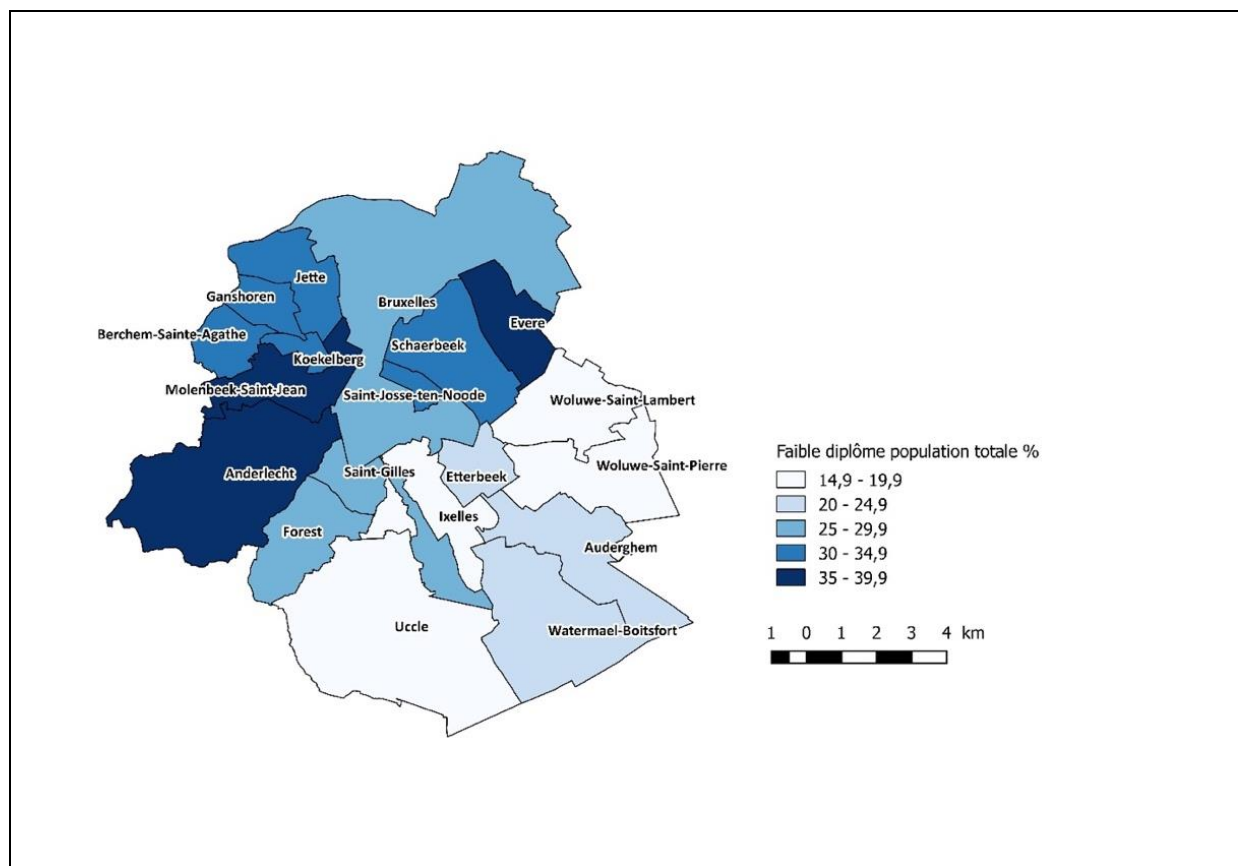
Figure 7 – Niveau d'instruction de la population des 20-29 ans par région d'habitation (2017)



Source : SPF Économie - Statistics Belgium, Enquête sur les forces de travail.

D'après le Censur 2011, nous constatons que c'est à Anderlecht (40,0 %), Molenbeek-Saint-Jean (39,7 %) et à Berchem-Sainte-Agathe (34,3 %) que la part de la population ayant un diplôme de type faible, c'est -à-dire un diplôme de l'enseignement primaire ou secondaire inférieur, est la plus élevée. Seules les communes de Woluwe-Saint-Pierre (+15,0 %), Ixelles (16,5 %) et Woluwe-Saint-Lambert (18,9 %) ont moins de 20 % de leur population ayant un diplôme de type faible (**figure 8**).

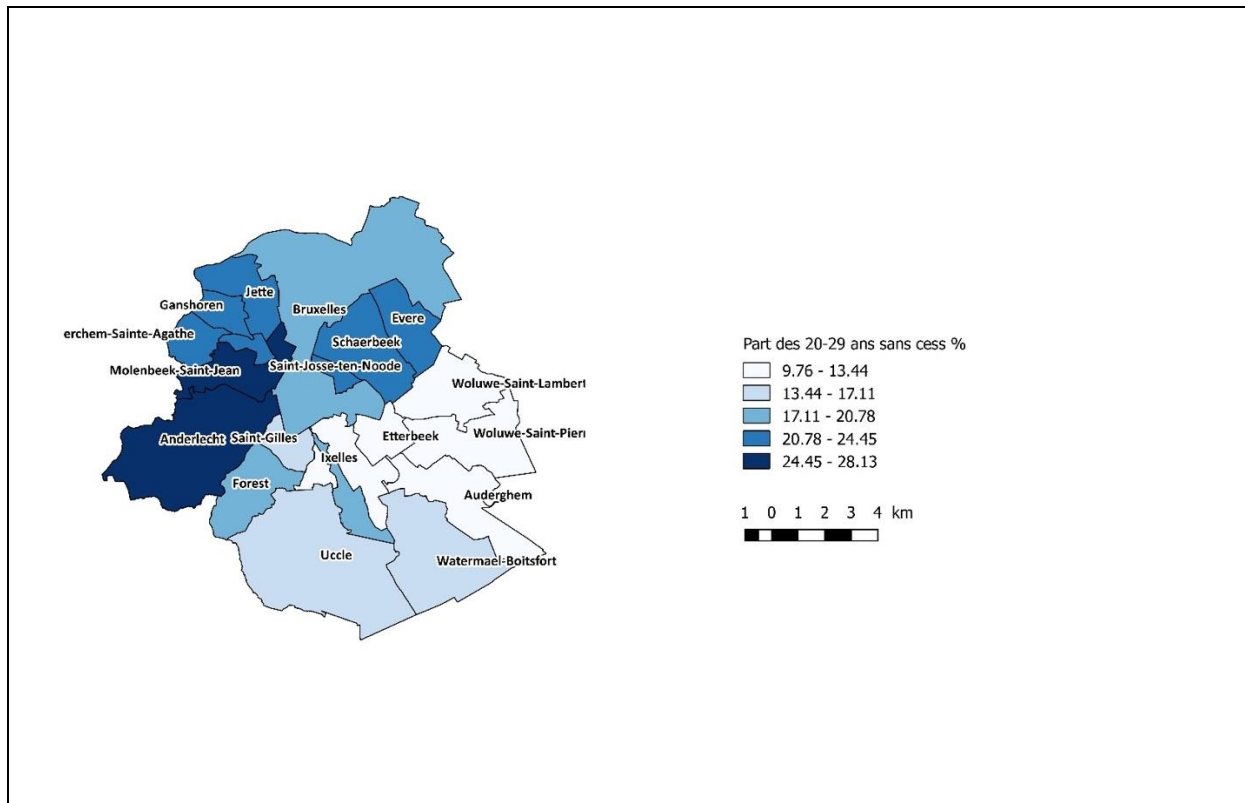
Figure 8 – Part de la population majeure faiblement diplômée en RBC par commune (en %)



Source : IWEPS/IBSA, d'après le Censur 2011. Calculs : IBEFE Bruxelles.

Dans le Bassin, la part des personnes de 20-29 ans ayant un diplôme de niveau faible est de 22,0 %. Par commune, nous constatons que c'est à Molenbeek (28,1 %), Anderlecht (25,0 %) et Saint-Josse-ten-Noode (23,5 %) que le taux de personnes sans CESS est le plus élevé. Les communes disposant d'un taux faible de personnes de 20-29 ans sans CESS sont Woluwe-St-Pierre (9,8 %), Woluwe-St-Lambert (9,9 %) et Ixelles (9,9 %) (**figure 9**).

Figure 9 – Part des 20-29 ans en RBC n'ayant pas atteint le niveau CESS par commune (en %)



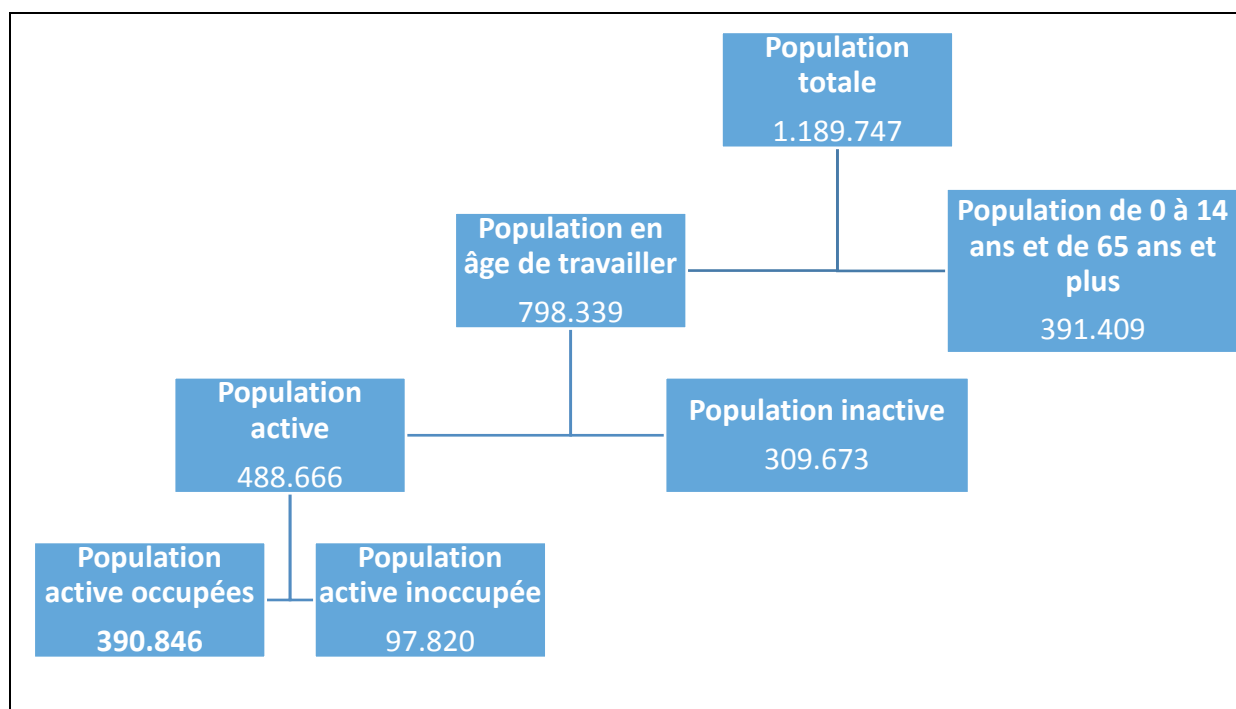
Source : IWEPS/IBSA, d'après le Censur 2011. Calculs : IBEFE Bruxelles.

1.3. Activité économique et marché du travail

1.3.1. Indicateurs globaux du marché du travail

Le schéma ci-dessous présente la structure d'activité de la population du Bassin bruxellois. Il s'agit d'estimations exprimées en moyennes annuelles. La population active représente 41 % de la population totale. Parmi celle-ci, 80 % des habitants sont occupés (**figure 10**).

Figure 10 – Structure d'activité de la population de la Région Bruxelles-Capitale (2016)



Source : Steunpunt Werk. Calculs : IWEPS. Moyenne annuelle 2016.

Le **taux d'emploi du Bassin bruxellois est de 49,0 %**. Celui des hommes (53,8 %) est supérieur à celui des femmes (44,2 %). Entre 2010 et 2016, le taux d'emploi des hommes a progressé de 0,95 % et celui des femmes de 1,62 %. Le **taux de chômage** des hommes (19,4 %) est inférieur à celui des femmes (20,8 %). Entre 2010 et 2016, le taux de chômage des hommes a reculé de 13,17 % tandis que celui des femmes a diminué de 11,77 % (**tableau 6**). Le taux de chômage des 15-24 ans, de 30,8 % en 2016, est bien supérieur à la moyenne de la population active mais il ne cesse de diminuer depuis 2013

Le **taux d'emploi** (ou taux d'occupation) de la population en âge de travailler est le rapport entre le nombre de personnes entre 15 et 64 ans ayant un emploi et le nombre total de personnes appartenant à cette classe d'âge.

Le **taux de chômage administratif** est, quant à lui, calculé en rapportant le nombre de chômeurs, c'est-à-dire le nombre de DEI inscrits auprès des organismes régionaux de l'emploi, à la population active.

Tableau 6 – Taux d’emploi et taux de chômage administratif en Région Bruxelles-Capitale (2016)

Sexe	Taux d'emploi	Evolution du taux d'emploi 2010-2016	Taux de chômage administratif	Evolution du taux de chômage administratif 2010-2016
Hommes	53,8%	+0,95%	19,4 %	-13,17 %
Femmes	44,2%	+1,62%	20,8 %	-11,77 %

Source : IBSA. Calculs : IBEFE Bruxelles.

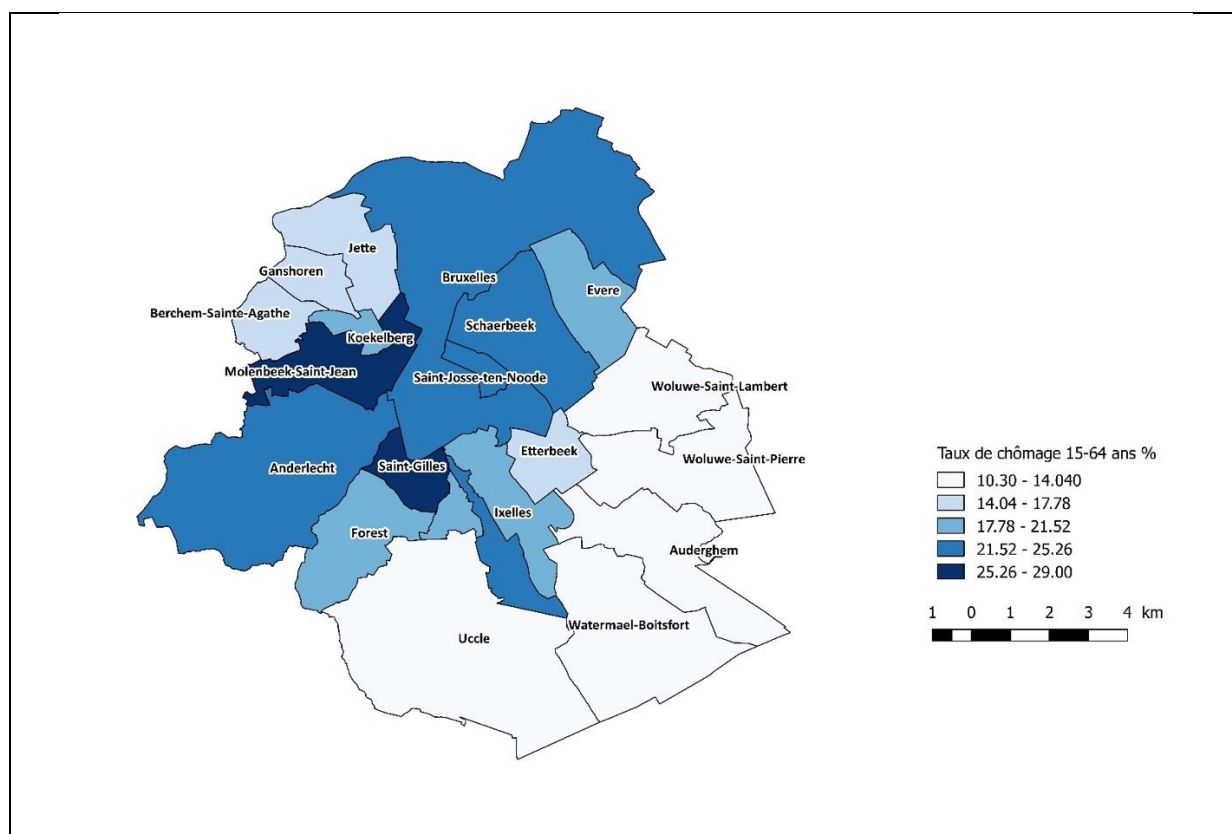
En 2016, le taux de chômage dans le Bassin bruxellois est de 20,0 %. Si nous comparons avec les autres bassins, le bassin bruxellois possède le taux de chômage le plus élevé (**tableau 7**). Si l’on étudie le taux de chômage par commune (**figure 11**), on observe que les trois communes du Bassin ayant le taux de chômage le plus **élevé** sont Saint Josse-ten-Noode (29 %), Molenbeek-Saint-Jean (27,2 %) et Schaerbeek (23,2 %). Les trois communes ayant le taux de chômage le plus **faible** sont Woluwe-Saint-Pierre (10,3%), Woluwe-Saint-Lambert (12,6 %) et Uccle (13,8 %).

Tableau 7 – Taux de chômage administratif par bassin (2016)

	Taux de chômage administratif 2016
Bassin du Brabant Wallon	10,6 %
Bassin de Hainaut Centre	17,3 %
Bassin de Hainaut Sud	18,8 %
Bassin de Wallonie Picarde	12,1 %
Bassin de Huy-Waremme	11,8 %
Bassin de Liège	18,5 %
Bassin de Verviers	14,9 %
Bassin du Luxembourg	10,0 %
Bassin de Namur	12,5 %
Bassin de Bruxelles	20,0 %

Source : IWEPS/IBSA. Moyenne annuelle 2016.

Figure 11 – Taux de chômage des 15-64 ans en Région Bruxelles-Capitale par commune (2016)



Source : Source IBSA. Calculs : IBEFE Bruxelles.

Note 1 : Les chiffres portent sur la moyenne annuelle 2016.

Note 2 : Les personnes travaillant dans les institutions européennes et internationales, les marins de la marine marchande, le personnel domestique et les travailleurs au noir ne sont pas enregistrés comme "en emploi" dans les sources administratives par communes. Cela induit une surestimation des taux de chômage dans cette figure.

1.3.2. Caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre²

Chiffres clés d'Actiris des demandeurs d'emploi en RBC

En février 2018, on dénombrait en Région bruxelloise 91.681 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI). Parmi eux, on comptait :

- 61.922 demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations de chômage (soit 67,5 %) ;
- 4.998 jeunes en stage d'insertion professionnelle (5,5%) ;
- 24.761 « autres DEI » inscrits librement ou obligatoirement (27,0 %)³.

Comparativement à 2017, nous constatons que le nombre de DEI a diminué de 3.8 % (3.656 DEI). Une diminution qui touche plus les hommes (-4 %) que les femmes (-3,6 %). Une baisse du chômage des jeunes de moins de 25 ans est également observée (-7,7 %). A également été constaté que le nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle a connu une diminution de 6,4 %.

Chômeurs indemnisés par l'ONEM

Le nombre de chômeurs indemnisés demandeurs d'emploi a diminué sur base annuelle puisqu'il est passé de 71.180 en janvier 2017 à 66.622 en janvier 2018 (soit -6,4% ou 4.558 unités). Une analyse de cette évolution selon le sexe nous permet de voir que cette baisse du nombre de chômeurs indemnisés demandeurs d'emploi s'observe davantage chez les femmes (-7,4 %).

² Actiris, « Évolution du marché de l'emploi bruxellois » rapport mensuel, février 2018.

1.3.2.1. Répartition par genre

Tableau 8 – Part de femmes parmi les demandeurs d’emploi inoccupés par bassin (2017)

Bassin	% femmes parmi les DEI
Bassin du Brabant Wallon	50,5 %
Bassin de Hainaut Centre	47,2 %
Bassin de Hainaut Sud	46,4 %
Bassin de Wallonie Picarde	47,7 %
Bassin de Huy-Waremme	48,8 %
Bassin de Liège	47,3 %
Bassin de Verviers	48,8 %
Bassin du Luxembourg	48,1 %
Bassin de Namur	47,3 %
Bassin de Bruxelles	47,5 %

Source : Forem/Actiris. Note : le chiffre pris en compte est la moyenne en 2017.

1.3.2.2. Répartition par tranche d’âge

Tableau 9 – Part de jeunes et de seniors parmi les demandeurs d’emploi inoccupés par bassin (2017)

Bassin	% DEI de moins de 25 ans	% DEI de plus de 50 ans
Bassin du Brabant Wallon	17,3 %	29,0 %
Bassin de Hainaut Centre	18,6 %	24,9 %
Bassin de Hainaut Sud	18,0 %	24,5 %
Bassin de Wallonie Picarde	21,5 %	26,6 %
Bassin de Huy-Waremme	19,6 %	28,3 %
Bassin de Liège	15,9 %	26,9 %
Bassin de Verviers	19,0 %	26,7 %
Bassin du Luxembourg	21,0 %	25,2 %
Bassin de Namur	19,5 %	26,8 %
Bassin de Bruxelles	10,3 %	24,6 %

Source : Forem/Actiris. Note : le chiffre pris en compte est la moyenne en 2017.

1.3.2.3. Répartition par niveau de diplôme

Tableau 10 – Part de demandeurs d’emploi inoccupés peu qualifiés par bassin (2017)

Bassin	% DEI peu qualifiés
Bassin du Brabant Wallon	31,3 %
Bassin de Hainaut Centre	48,4 %
Bassin de Hainaut Sud	52,2 %
Bassin de Wallonie Picarde	45,7 %
Bassin de Huy-Waremme	41,1 %
Bassin de Liège	45,6 %
Bassin de Verviers	46,5 %
Bassin du Luxembourg	39,2 %
Bassin de Namur	41,9 %
Bassin de Bruxelles	23,0 %

Source : Forem/Actiris. Note : le chiffre pris en compte est la moyenne en 2017.

25,4 % des demandeurs d'emploi s'inscrivant auprès d'Actiris en 2014 se déclaraient « peu qualifiés » (28.075 DEI peu qualifiés sur les 110.336 DEI) contre 23,0 % en 2017 (21.483 DEI peu qualifiés sur 93.392 DEI), soit une légère diminution des DEI « peu qualifiés » en 3 ans⁴.

1.3.2.4. Répartition par durée d'inactivité

Tableau 11 – Part de demandeurs d'emploi inoccupés depuis plus de 24 mois par bassin (2017)

Bassin	% DEI depuis plus de 24 mois
Bassin du Brabant Wallon	39,7 %
Bassin de Hainaut Centre	43,6 %
Bassin de Hainaut Sud	45,2 %
Bassin de Wallonie Picarde	40,2 %
Bassin de Huy-Waremme	43,7 %
Bassin de Liège	44,8 %
Bassin de Verviers	45,5 %
Bassin du Luxembourg	36,0 %
Bassin de Namur	39,8 %
Bassin de Bruxelles	47,7 %

Source : Forem/Actiris. Note : le chiffre pris en compte est la moyenne en 2017.

1.3.2.5. Possession du permis B

Tableau 12 – Taux de demandeurs d'emploi inoccupés non titulaires du permis B par bassin (2017)

Bassin	% DEI sans permis B
Bassin du Brabant Wallon	28,6 %
Bassin de Hainaut Centre	34,9 %
Bassin de Hainaut Sud	36,4 %
Bassin de Wallonie Picarde	34,6 %
Bassin de Huy-Waremme	28,3 %
Bassin de Liège	39,0%
Bassin de Verviers	35,6 %
Bassin du Luxembourg	24,9 %
Bassin de Namur	32,7 %
Bassin de Bruxelles	46,5 % ⁵

Source : Forem/Actiris. Note : le chiffre pris en compte est la moyenne en 2017.

⁴ L'estimation du niveau de diplôme se base sur les déclarations faites par les demandeurs d'emploi lors de leur inscription auprès d'Actiris. Cette estimation est biaisée par le taux très élevé de demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie « autres études » par Actiris (35,6 % des cas) car ils possèdent un diplôme non reconnu en Belgique. Une partie indéterminée de ces derniers sont également faiblement qualifiés.

⁵ Le pourcentage des DEI sans permis B en 2017 a été calculé à partir des informations déclarées lors de l'inscription des DEI. Tous les permis au-dessus du B (sauf F et G) sont aussi considérés comme B.

1.3.3. Emploi

1.3.3.1. Taux d'emploi

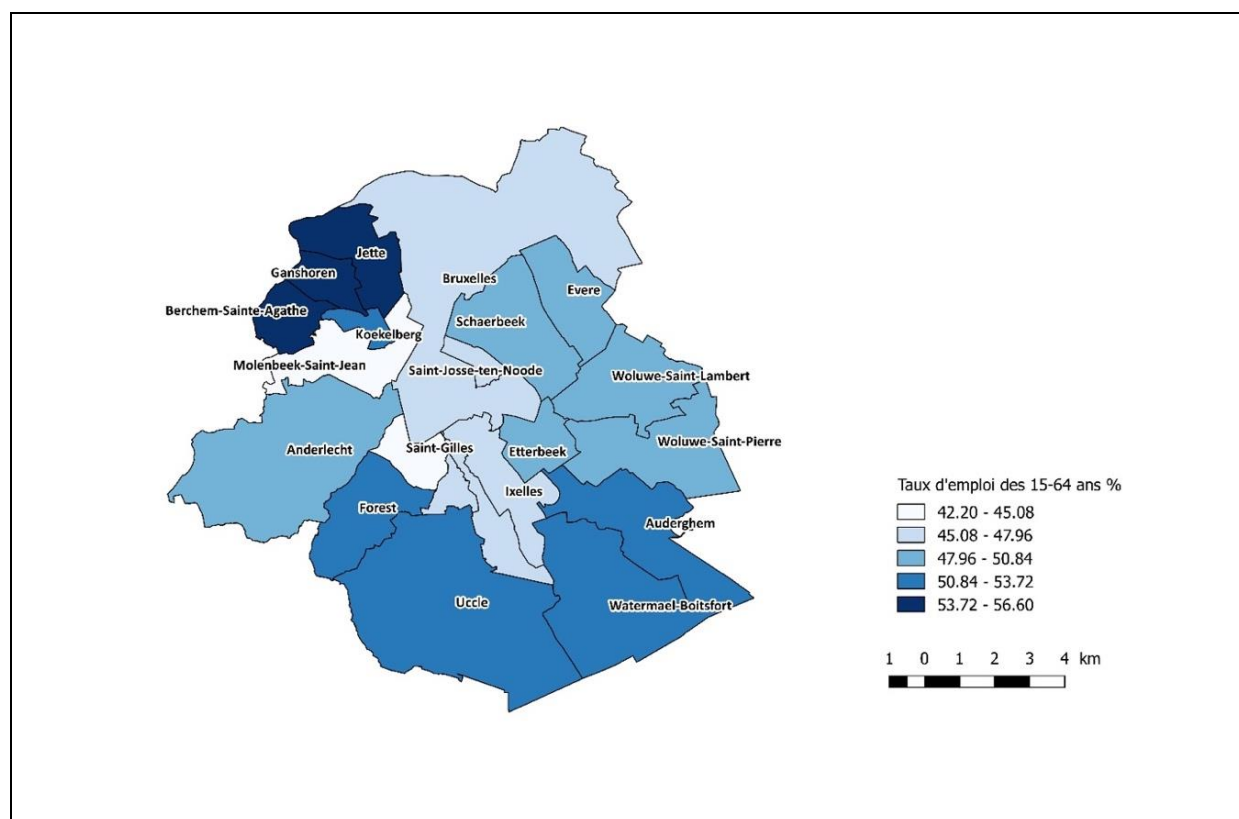
En 2016, le taux d'emploi dans le Bassin bruxellois est de 49,0 %, soit 14 % de moins que le Bassin de Huy-Waremme qui dispose du taux d'emploi le plus élevé parmi les 10 bassins (**tableau 13**). Les trois communes du Bassin ayant le taux d'emploi le plus élevé sont Jette (56,6 %), Ganshoren (56,4 %) et Berchem-Sainte-Agathe (55,7 %). Les deux communes bruxelloises ayant le taux d'emploi le plus faible sont Saint-Josse-ten-Noode (42,2 %) et Molenbeek-Saint-Jean (44,0 %) (**figure 12**).

Tableau 13 – Taux d'emploi administratif par bassin (2016)

Bassin	Taux d'emploi administratif
Bassin du Brabant Wallon	62,0 %
Bassin de Hainaut Centre	53,3 %
Bassin de Hainaut Sud	52,6 %
Bassin de Wallonie Picarde	60,0 %
Bassin de Huy-Waremme	63,0 %
Bassin de Liège	54,0 %
Bassin de Verviers	59,9 %
Bassin du Luxembourg	62,4 %
Bassin de Namur	60,9 %
Bassin de Bruxelles	49,0 %

Source : IWEPS/IBSA.

Figure 12 – Taux d'emploi des 15-64 ans en Région Bruxelles-Capitale par commune (2016)



Source : Source IBSA. Calculs : IBEFE Bruxelles. Note : les données portent sur la moyenne annuelle 2016.

1.3.3.2. Ratio d'emploi intérieur

Le ratio d'emploi intérieur⁶ – indicateur qui rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler (à savoir la population de 15 à 64 ans) – est de 56,0 % dans le Bassin bruxellois. Plus ce ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important. C'est le Bassin de Huy-Waremme qui a le plus faible ratio d'emploi intérieur (REI) de tous les bassins (46,2 %) et la Bassin du Brabant Wallon qui a le ratio le plus élevé (66,4 %) (**tableau 14**). Parmi les communes bruxelloises, celles ayant le ratio d'emploi intérieur le plus bas sont Koekelberg (35,2 %), Ganshoren (37,8 %) et Molenbeek-Saint-Jean (53,3 %). Les communes ayant la ratio d'emploi intérieur le plus élevé sont Bruxelles-Ville (190,1 %), Saint-Josse-ten-Noode (137,9 %) et Saint-Gilles (106,8 %).

Tableau 14 – Ratio d'emploi intérieur par bassin (2016)

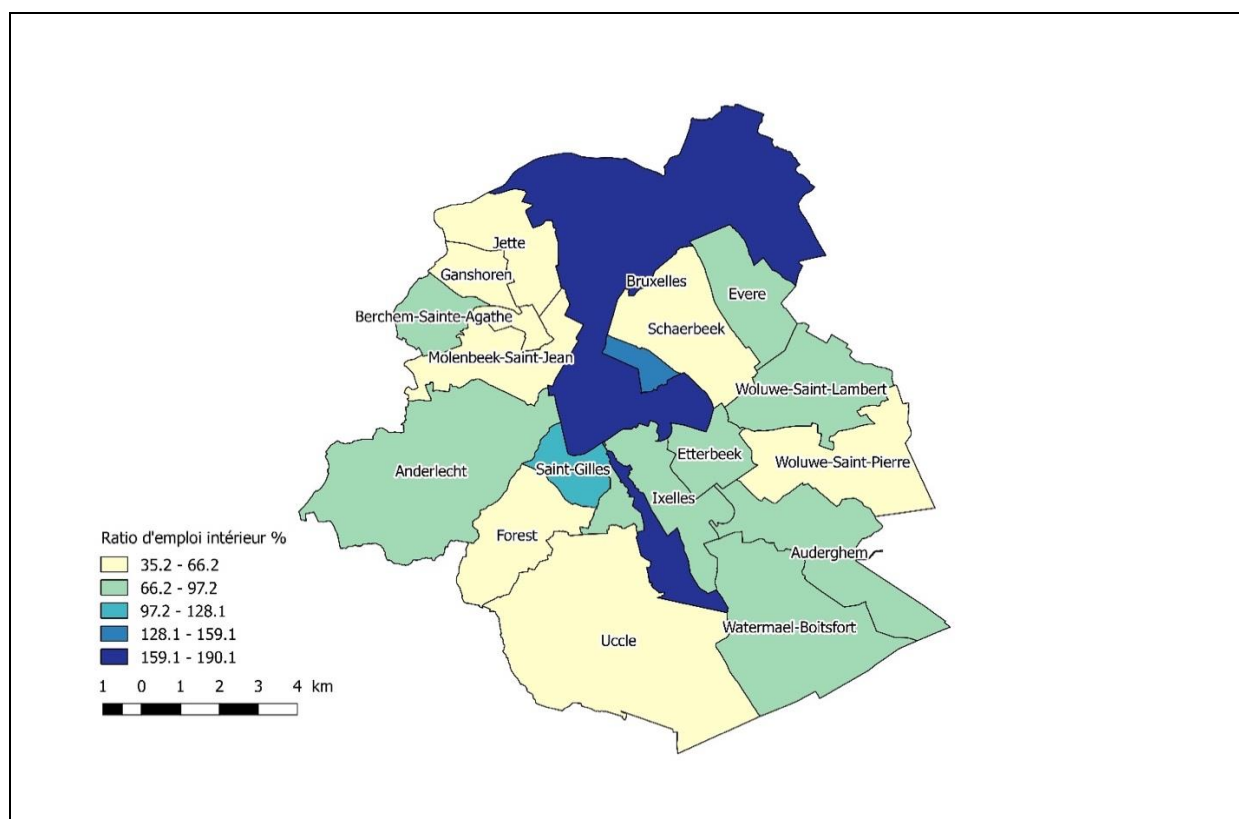
Bassin	Ratio d'emploi intérieur
Bassin du Brabant Wallon	66,4%
Bassin de Hainaut Centre	48,1%
Bassin de Hainaut Sud	52,1%
Bassin de Wallonie Picarde	57,7%
Bassin de Huy-Waremme	46,2%
Bassin de Liège	60,4%
Bassin de Verviers	55,2%
Bassin du Luxembourg	54,6%
Bassin de Namur	58,0 %
Bassin de Bruxelles	56,0%

Source : SPF Economie/ONSS/ONSSAPL/INASTI/ONEM. Traitement IWEPS.

Note : le ratio indiqué est la moyenne annuelle en 2016.

⁶ Source : IWEPS. L'indicateur rapporte l'emploi intérieur (emploi au lieu de travail) à la population de 15 à 64 ans en moyenne annuelle. Il donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler de l'entité observée. Il s'apparente au taux d'emploi car il utilise le même dénominateur. Cependant, il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail), relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur (personnes), relative au lieu de domicile. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié (voir la définition du poste de travail de l'ONSS), mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail (poste) d'indépendant ou d'aidant. Ce ratio donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler du territoire observé.

Figure 13 – Ratio d’emploi intérieur en Région Bruxelles-Capitale par commune (2016)



Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, ORPSS, INASTI, ONEM). Calculs : IBEFE Bruxelles.

1.3.3.3. L'emploi salarié

Au 30 juin 2016, il y a 620.808 postes de travail salarié dans le Bassin bruxellois. Entre 2012 et 2016, le nombre de postes de travail salarié dans le Bassin a diminué de 0,08 %.

Le secteur tertiaire occupe une place prépondérante sur le marché du travail du Bassin bruxellois. En particulier, l'administration publique (17,3 %), la santé et l'action sociale (10,9 %), l'enseignement (10,4 %), les activités de services administratifs et de soutien (également 10,3 %), le commerce (9,3 %) ainsi que la finance et les assurances (8,3 %), regroupent un volume substantiel d'emploi. Ces six secteurs pourvoient à eux seuls environ deux tiers de l'emploi salarié régional. Au 30 juin 2016, l'ONSS dénombre 35.885 unités d'établissement.

La représentation graphique, ci-après, indique comment se positionnent les différents secteurs d'activité au regard de leur indice de spécialisation (IS) et de l'évolution du nombre de postes de 2012 à 2016.

Tableau 15 – Répartition des postes de travail salariés et des établissements en Région Bruxelles-Capitale par section NACE (2016)

SECTION NACE ⁷	NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL	PART DES POSTES DE TRAVAIL (EN %)	INDICE DE SPÉCIALISATION PAR RAPPORT À LA BELGIQUE	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE POSTES 2012-2016 (EN %)	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
A – Agriculture, sylviculture et pêche	99	0,02 %	0,033	-0,97 %	32
B – Industrie extractive	89	0,01 %	0,00	51,09 %	1
C – Industrie manufacturière	15.885	2,6 %	0,77	-25,74 %	1023
D – Production et distribution d'électricité, de gaz	4.181	0,7 %	0,03	-6,46 %	31
E – Production et distribution d'eau ; assainissement	3.340	0,5 %	0,04	-14,19 %	56
F – Construction	13.863	2,2 %	1,16	-16,25 %	1.598
G – Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicule	57.840	9,3 %	0,80	-7,69 %	7.608
H – Transport et entreposage	28.699	4,6 %	0,23	1,52 %	1.155
I – Hébergement et restauration	26.444	4,3 %	0,32	0,92 %	3.356
J – Information et communication	31.680	5,1 %	0,16	-1,19 %	1.362
K – Activités financières et d'assurance	55.378	8,9 %	0,20	-7,71 %	1.377
L – Activités immobilières	5.764	0,9 %	0,03	5,00 %	1.978
M – Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4.988	0,8 %	0,03	3,88 %	3.444
N – Activités de services administratifs et de soutien	64.220	10,3 %	0,64	7,74 %	1.987
O – Administration publique et défense ; sécurité sociale	107.229	17,3 %	0,61	-1,47 %	880
P – Enseignement	64.472	10,4 %	0,68	9,55 %	2.042

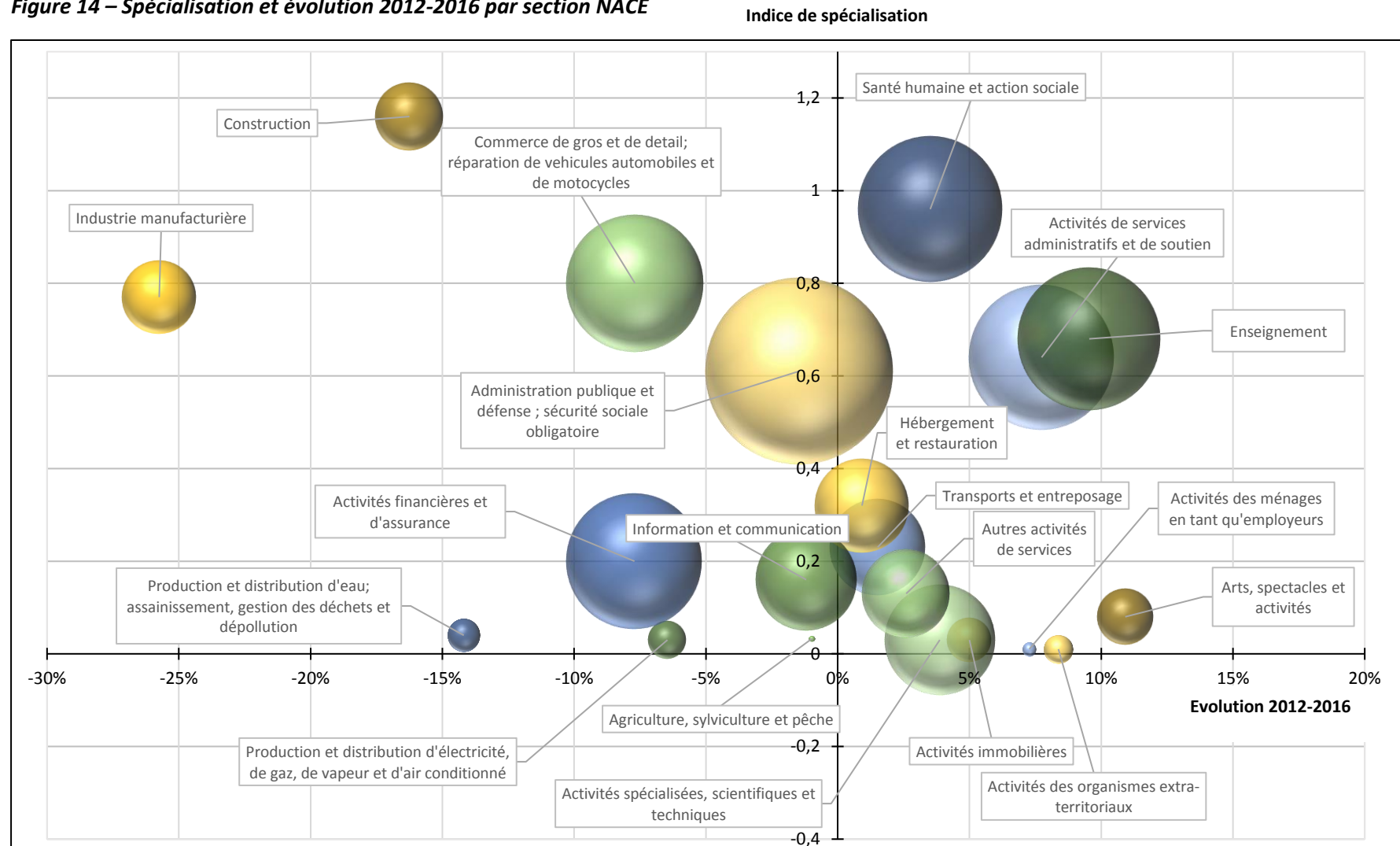
⁷ Version 2008 de la nomenclature NACE-BEL.

SECTION NACE ⁷	NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL	PART DES POSTES DE TRAVAIL (EN %)	INDICE DE SPÉCIALISATION PAR RAPPORT À LA BELGIQUE	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE POSTES 2012- 2016 (EN %)	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
Q – Santé humaine et action sociale	67.505	10,9 %	0,96	3,51 %	2.495
R – Arts, spectacle et activités récréatives	9.766	1,6 %	0,08	10,91 %	1.201
S – Autres activités de service	23.249	3,8 %	0,13	2,60 %	3.495
T – Activités des ménages en tant qu'employeurs	571	0,09 %	0,01	7,27 %	427
U – Activités des organismes extraterritoriaux	2.511	0,4 %	0,01	8,38 %	337
TOTAL	620.808	100 %	1	-0,08 %	35.885

Source : ONSS, données au 30/12/2016. Calculs IWEPS/IBSA/ IBEFE Bruxelles.

Note : les postes de travail sont classés par lieu de travail.

Figure 14 – Spécialisation et évolution 2012-2016 par section NACE



Source : ONSS, données au 30/12/2016. Calculs IWEPS/IBSA. Traitement IBEFE Bruxelles.

Note : les postes de travail sont classés par lieu de travail.

1.3.3.4. L'emploi indépendant

Au 31 décembre 2016, 104.487 travailleurs bruxellois étaient indépendants (13,7 % de l'emploi total), dont 98.531 au sens strict (les aidants⁸ comptant pour environ 5,7 % de l'emploi indépendant au sens large). Entre 2012 et 2016, l'emploi indépendant a progressé plus rapidement en Région bruxelloise (+12,53 %) qu'ailleurs (+8,1 % en Flandre et +6,5 % en Wallonie).

Il est à noter l'importance des professions libérales au sein de l'emploi indépendant du Bassin. Ce groupe professionnel a un indice de spécialisation fort (1,3). Les trois branches d'activité dominantes sont les professions libérales (36,0 %), l'industrie/artisanat (28,6 %) et le commerce (27,2 %).

Tableau 16 – Les effectifs d'indépendants en Région Bruxelles-Capitale par groupe professionnel (2016)

GROUPE PROFESSIONNEL INASTI	NOMBRE D'INDÉPENDANTS	PART DU GROUPE PROFESSIONNEL	ÉVOLUTION 2012-2016	INDICE DE SPECIALISATION PAR RAPPORT À LA FWB	PART DES D'INDÉPENDANTS EN ACTIVITÉ PRINCIPALE
Agriculture et pêche	1.872	1,8 %	66,93 %	0,3	71,1 %
Industrie (& artisanat)	29.883	28,6 %	6,28 %	0,8	77,2 %
Commerce	28.382	27,2 %	3,48 %	1,1	74,0 %
Professions libérales	37.587	36,0 %	14,23 %	1,3	69,1 %
Services	5.731	5,5 %	8,88 %	0,3	71,2 %
Divers	1.035	1,0 %	-40,77 %	0,02	67,1 %
TOTAL	104.487	100 %	12,53 %	1	72,9 %

Source : INASTI, données au 31/12/2016. Calculs IWEPS/IBSA.

1.4. Conjoncture et prévisions économiques

Cette section présente les évolutions des principaux agrégats macroéconomiques régionalisés (valeur ajoutée et PIB, investissements, emploi intérieur, productivité et coût salarial) à partir du rapport « Perspectives économiques régionales 2018-2023 »⁹.

1.4.1. Croissance économique

En 2016, la croissance économique, a été plus forte en Wallonie (1,9 %) que dans les Régions flamande (1,4 %) et bruxelloise (1,1 %) alors qu'en 2017, celle-ci s'est accélérée en Flandre (1,9 %) et dans une moindre mesure à Bruxelles (1,2 %), tandis qu'elle s'est un peu ralentie en Wallonie (1,7 %).

Dans les trois régions, c'est le fort regain de dynamisme de la branche « **autres services marchands** » qui a constitué le principal **moteur de la croissance en 2017**. Ces activités comprennent notamment une grande variété de services aux entreprises ainsi que le secteur de l'intérim, tous deux sensibles à la conjoncture.

⁸ Est considérée comme aidant toute personne qui, en Belgique, assiste ou supplée un indépendant dans l'exercice de sa profession, sans être engagée avec lui par un contrat de travail. L'aidant est, en principe, assujéti au statut social des indépendants.

⁹ Cette publication de juillet 2018 est le fruit de la collaboration de BF,IBSA, IWEPS & Statistiek Vlanderen. Disponible : https://www.plan.be/admin/uploaded/201807170938150.For_HermReg_2018_11741_F.pdf

À **Bruxelles**, la hausse de la valeur ajoutée de la branche a atteint 3,3 % (contre -0,4 % en 2016), portant la contribution de ces services à la croissance économique de la région de -0,1 point de pourcentage (pp) à 1,0 pp en 2017.

Parmi les autres branches de services, les « **transports et communication** » ont apporté l'an dernier une **contribution positive à la croissance** de 0,2 pp à chacune des trois régions, en fort contraste avec l'année 2016 où cette branche avait contribué négativement à la croissance des trois régions. À **Bruxelles**, la spécialisation relative de l'économie régionale dans les **services financiers**, dans un environnement persistant de taux d'intérêt très bas, a fait chuter le PIB de 0,3 pp en 2017.

La **croissance économique de la Région bruxelloise se consoliderait cette année et l'année prochaine à hauteur de 1,3 %**, principalement sous l'effet d'un **renforcement des contributions à la croissance des branches « crédit et assurances » et « transports et communication »**, qui représentent ensemble un **quart de la valeur ajoutée** à Bruxelles.

À **partir de 2021**, presque toutes les branches d'activité affichent un ralentissement de la croissance de leur valeur ajoutée. En **Région bruxelloise**, la **dynamique de croissance** à moyen terme **reposerait** pour l'essentiel sur la contribution des branches « **crédit et assurances** » (17,5 % de la valeur ajoutée régionale en 2016) et « **autres services marchands** » (29,1 % de la valeur ajoutée régionale) ; leur contribution annuelle moyenne devrait ainsi s'élever respectivement à 0,2 pp et 0,4 pp sur la période 2020-2023. Bien qu'inférieure à ce qu'elle avait été avant 2016, la **contribution** à la croissance de la branche « **administration publique et enseignement** », laquelle compte pour un cinquième de la valeur ajoutée bruxelloise, continuerait de contribuer positivement à la croissance à Bruxelles de 0,2 pp par an à moyen terme (contre 0,3 pp sur la période 2003-2016). Ce repli serait la conséquence des mesures de restriction budgétaire planifiées dans les administrations régionales, communautaires et fédérales qui sont, effectivement, fortement représentées sur le territoire bruxellois.

Au cours de la **période de 2017-2023**, la part de l'**industrie manufacturière** dans la valeur ajoutée serait globalement **stabilisée** (très légère baisse en Flandre et stabilisation en Wallonie), **tout comme** celle des **services marchands** (très légère hausse en Flandre et en Wallonie, très légère baisse à Bruxelles). On s'attend également à ce que le poids des **services non marchands**, c'est-à-dire la part de la branche « administration publique et enseignement » dans la valeur ajoutée, se stabilise en projection pour la Flandre et la Wallonie, tandis qu'elle tendrait à **s'accroître légèrement à Bruxelles**. En raison du **caractère** essentiellement **urbain** de l'**économie** de la **Région bruxelloise**, les **activités tertiaires** y dominent fortement le processus de production régionale. La part des services marchands dans le total de la valeur ajoutée devrait atteindre 70,6 % en 2023, en léger recul par rapport à son poids moyen au cours des périodes précédentes. Parmi les services marchands bruxellois, les branches « **transports et communication** » et « **autres services marchands** » enregistreraient la **croissance de la valeur ajoutée en volume la plus élevée** en projection (2017-2023) (respectivement 1,7 % et 1,6 % par an). En outre, la Région bruxelloise conserverait une **forte spécialisation** relative dans la branche du « **crédit et assurances** » ; le poids de celle-ci dans la valeur ajoutée régionale s'élèverait à 16,6 % à l'horizon 2023, à comparer à un poids relatif de cette même branche d'environ 3,5 % dans le reste de la Belgique. Une remarque similaire vaut pour les **services non marchands** : leur **part** dans la valeur ajoutée régionale bruxelloise **s'élèverait** à 20,6 % en fin de période de projection, soit plus qu'en Wallonie (18,9 %) et bien plus qu'en Flandre (11,7 %).

1.4.2. Investissements

La hausse du **volume des investissements** serait un peu moins prononcée à Bruxelles (2,2 % par an). Cette évolution moyenne masque toutefois un ralentissement de la croissance des dépenses d'investissement du secteur privé au sein des régions à partir de 2021, dans un contexte de remontée progressive des taux d'intérêt et de ralentissement de l'activité économique. À **Bruxelles** et, dans une moindre mesure, en Flandre, le **regain de croissance** des investissements durant la période 2017-2023

constituerait un rattrapage après sept années (2010-2016) de progression globalement modérée des dépenses d'investissements (respectivement 1,6 % et 2,3 % par an en moyenne).

Les **taux d'investissement**, en hausse dans les trois régions, atteindraient des niveaux élevés : en moyenne, entre 2020 et 2023, ils seraient de **20,1 % à Bruxelles** (contre 19,2 % en 2016), de 21,8 % en Flandre (contre 20,7 % en 2016) et de 22,2 % en Wallonie (contre 21,1 % en 2016).

1.4.3. Productivité et salaires

En **Région bruxelloise**, étant donné le faible poids des activités industrielles, ce sont surtout les branches « **transports et communication** » et « **crédit et assurances** » qui, traditionnellement, soutiennent **la croissance de la productivité bruxelloise**. Durant la période **2017-2023**, la croissance annuelle moyenne de la productivité dans ces deux branches atteindrait, respectivement, **1,4 % et 1,7 %**. Pour la branche « **transports et communication** », cela constituerait un net recul par rapport à la progression observée au cours de la période 2010-2016 (2,3 %) et plus encore par rapport à celle observée au cours de la période 2003-2009 (3,1 %). Pour la branche « **crédit et assurances** », en revanche, ce rythme de progression projeté serait assez **semblable** à celui observé au cours de la période 2010-2016 (1,9 %) et supérieur à celui observé au cours de la période 2003-2009 (0,7 %).

Sur l'ensemble de la **période de projection 2017-2023**, **l'augmentation du coût salarial réel des branches d'activité marchande** devrait être identique à la croissance réelle de la productivité en Flandre (+0,6 %). En Wallonie (+0,5 %) et à **Bruxelles** (+0,5 %), elle serait très légèrement **supérieure** à celle de **la productivité** (+0,4 % dans chacune de ces régions).

L'**évolution des salaires** projetée sur la période 2020-2023 devrait être relativement homogène dans les trois régions : +0,7 % par an, en termes réels, dans les branches d'activité marchande en Wallonie, **+0,8 % par an à Bruxelles** et +0,9 % par an en Flandre. Cette progression s'explique, d'une part, par le système relativement centralisé de négociation des salaires en Belgique, et, d'autre part, par l'évolution presque identique dans les trois régions de la productivité par tête dans les branches d'activité marchande – qui est effectivement un déterminant économique important de la croissance des salaires.

1.4.4. Emploi intérieur

En 2016, la création d'emploi est plus mitigée à Bruxelles (0,6 %) qu'en Flandre (1,4 %) et en Wallonie (1,2 %). En 2017-2018, les **créations nettes d'emplois** demeureraient très **importantes** dans les trois régions : **+1,0 % par an en moyenne à Bruxelles** et +1,4 % tant en Flandre qu'en Wallonie. Durant la période 2019-2020, la progression de l'emploi intérieur serait en **ralentissement** dans les trois régions, sous l'effet conjugué de la remontée des gains de productivité et du tassement de l'activité économique marchande ; elle s'élèverait à **0,6 % par an en moyenne à Bruxelles**, 0,9 % en Wallonie et 1,1 % en Flandre.

Ainsi, sur la période 2017-2023, les créations nettes d'emploi atteindraient, en moyenne, près de 28.600 personnes par an en Flandre (soit 200.400 cumulées sur la période), environ 11.600 par an en Wallonie (ou 81.400 emplois cumulés) et près de **4.600 en Région bruxelloise** (soit 32.200 emplois cumulés). Dans chacune de ces régions, les **branches de la « santé et action sociale » et des « autres services marchands »** (y compris les emplois titres-services) conserveraient à moyen terme un rôle **moteur dans la croissance de l'emploi**, comme observé dans le passé récent. L'**évolution** de l'emploi dans la branche « **administration publique et enseignement** » serait pratiquement **nulle** dans les trois régions.

Enfin, sur la période de projection **2017-2023**, et comme déjà observé par le passé, le **nombre d'indépendants s'accroîtrait plus vivement à Bruxelles** (1,6 % par an en moyenne) que dans les deux

autres régions (1,2 % en Flandre et 0,8 % en Wallonie). À Bruxelles, l'accroissement de l'effectif des indépendants **dans la construction, au caractère explosif entre 2005 et 2016** (10,2 % par an en moyenne à Bruxelles contre 2,6 % par an au niveau national), **ne se poursuivrait plus au même rythme selon les projections.**

CHAPITRE 2 - OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES : RESSOURCES DES TERRITOIRES

Avant toutes choses, il nous apparaît important de faire quelques remarques méthodologiques sur ce chapitre :

- Par soucis de cohérence et pour permettre des comparaisons, nous avons essayé autant que possible dans ce chapitre de regrouper des **données portant sur l'année civile 2017 ou l'année scolaire 2016-2017**. Cela n'a pas toujours été possible. Faute de données disponibles au moment de l'écriture, nous avons dû dans certains cas prendre en compte l'année civile 2016 ou l'année scolaire 2015-2016. C'est par exemple le cas de la fréquentation des CTA (2016) et du nombre de certificats accordés dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (2015-2016). Nous invitons le lecteur à d'autant plus de vigilance que nous avons été contraint dans certains cas d'inscrire dans un même tableau des données portant sur deux années distinctes ; nous l'avons toujours fait en mentionnant explicitement en dessous des tableaux et/ou en note de bas de page les années de référence utilisées.

- Il est complexe d'évaluer le nombre d'apprenants sur une durée d'une année chez certains opérateurs qui organisent leurs programmes d'enseignement et de formation de manière modulaire et/ou non annuelle. Ainsi, la mesure du nombre de stagiaires à l'**EFP** est faite en indiquant le nombre d'auditeurs inscrits à la date du 31 décembre de l'année de référence, conformément aux données transmises par l'établissement. Concernant l'**Enseignement de promotion sociale**, pour présenter la fréquentation par secteur et par section, nous ne pouvons faire autrement que d'estimer le nombre d'apprenants sur une année scolaire donnée à travers des indicateurs forcément imparfaits, calculés par section, à savoir le nombre d'inscrits maximum à une UE, le nombre d'inscrits aux épreuves intégrées et le nombre d'inscrits en stage.

- Les données relatives à l'**Enseignement obligatoire** présentées dans la section 2.1 (« Données globales de cadrage ») et dans la section 2.2 (« Fréquentation par domaine professionnel et formation/métier chez les opérateurs du qualifiant ») sont des données authentiques certifiées transmises par la DGEO et ETNIC, issues d'un comptage au 15 janvier de l'année de référence et ayant fait l'objet de calculs de la part de l'IBEFE Bruxelles. Il faut toutefois être vigilant par rapport au fait que la méthode de comptage qu'utilise l'administration de l'enseignement pour établir les données globales est distincte de celle qu'elle utilise pour nous fournir des données par secteur et par option. De ce fait, il n'apparaît pas opportun, pour l'enseignement obligatoire, d'établir des liens stricts entre les tableaux provenant de la section 2.1 et ceux provenant de la section 2.2. de ce chapitre.

- Les données présentées dans ce chapitre ne concernent que l'**enseignement et la formation professionnelle francophone**. Cela exclut donc les établissements et les sections où les cours sont donnés en néerlandais.

2.1. Données globales de cadrage

2.1.1. Effectifs d'apprenants dans le bassin

2.1.1.1. Enseignement et formation initiaux

Tableau 17 – Effectifs de l'enseignement initial et de la formation professionnelle initiale en Région Bruxelles-Capitale (2017)

	Nombre d'apprenants		% Femmes RBC
	RBC	% FWB	
Enseignement secondaire ¹⁰			
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	77.858	21,9 %	49,8 %
• Premier degré	26.883	23,3 %	48,3 %
• Deuxième degré	26.642	21,9 %	48,5 %
- Forme générale	15.597	24,6 %	52,2 %
- Forme technique et artistique de transition	1.571	15,7 %	40,4 %
- Forme technique et artistique de qualification	5.184	20,6 %	45,6 %
- Forme professionnelle	4.290	18,6 %	41,6 %
• Troisième degré	23.682	21,0 %	52,0 %
- Forme générale	10.933	24,0 %	54,0 %
- Forme technique et artistique de transition	1.250	15,6 %	48,3 %
- Forme technique et artistique de qualification	6.530	20,7 %	49,5 %
- Forme professionnelle	4.969	18,0 %	52,1 %
• Quatrième degré	651	11,1 %	78,2 %
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	1.390	14,8 %	34,6 %
• Deuxième degré	730	14,1 %	32,2 %
• Troisième degré	660	15,7 %	37,3 %
• Nombre de contrats d'alternance	Données OFFA non disponibles		
EFP ¹¹			
Apprentissage	804	SO	ND

Source : DGEO/ETNIC/EFP. Calculs IBEFE Bruxelles.

¹⁰ Données certifiées DGEO/ETNIC relatives aux élèves inscrits dans l'enseignement secondaire ordinaire le 15 janvier 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

¹¹ Données EFP relatives aux auditeurs inscrits en apprentissage au 31 décembre 2017.

2.1.1.2. Enseignement supérieur

Tableau 18 – Effectifs de l’enseignement supérieur en Région Bruxelles-Capitale (2016-2017)

	Nombre d'apprenants		% Femmes RBC
	RBC	% FWB	
Enseignement de promotion sociale ¹²			
Niveau supérieur de type court	13.648	40,4 %	ND
Niveau supérieur de type long	214	64,8 %	ND
Enseignement supérieur			
Non-universitaire(HE et ESA) ¹³	35.943	ND	58,7 %
Universitaire ¹⁴	38.014	ND	57,1 %

Source : DGENORS-Direction de l’Enseignement de promotion sociale/FWB/Fondation Universitaire/universités/IBSA.
Calculs IBSA/IBEFE Bruxelles.

2.1.1.3. Enseignement et formation pour adultes

Tableau 19 – Effectifs de l’enseignement et de la formation pour adultes en Région Bruxelles-Capitale (2017)

	Nombre d'apprenants		% Femmes RBC
	RBC	% FWB	
Enseignement de promotion sociale ¹⁵			
Niveau secondaire inférieur	16.094	30,2 %	ND
Niveau secondaire supérieur	19.920	31, 4%	ND
EFP ¹⁶			
Chef d'entreprise	4.361	SO	ND
Bruxelles Formation ¹⁷ 8.272			
Détermination	147	SO	ND
Préformation	172	SO	ND
Formation de base	892	SO	ND
Langues	2.362	SO	ND
Formation qualifiante	1.881	SO	ND
Produit isolé	1.216	SO	ND
Perfectionnement	41	SO	ND
Autres	240	SO	ND
Stages et formations en entreprises	2.439	SO	ND

¹² Source : DGENORS-Direction de l’enseignement de promotion sociale. Calculs IBSA/IBEFE Bruxelles. Données relatives au nombre d’étudiants régulièrement inscrits dans au moins une unité d’enseignement de l’enseignement de promotion sociale au cours de l’année 2016-2017.

¹³ Source : FWB/IBSA. Données 2016-2017.

¹⁴ Source : Fondation Universitaire/universités/IBSA. Données 2016-2017 (chiffres provisoires).

¹⁵ Source : DGENORS-Direction de l’enseignement de promotion sociale. Calculs IBSA/IBEFE Bruxelles. Données relatives au nombre d’étudiants régulièrement inscrits dans au moins une unité d’enseignement de l’enseignement de promotion sociale au cours de l’année 2016-2017.

¹⁶ Données EFP relatives aux auditeurs inscrits en formation chef d’entreprise au 31 décembre 2017.

¹⁷ Source : Département Etude et statistiques de Bruxelles Formation. Données relatives au nombre de stagiaires distincts sortant de formation en 2017. Ces « sortants » sont des stagiaires chercheurs d’emploi ayant eu une fin de formation au cours de l’année 2017. Cela inclut ceux sortis d’une formation pour initier une autre formation sans garantie qu’ils soient allés au bout de leur première formation.

OISP¹⁸		3.806	
Alphabétisation	523	SO	ND
Détermination	873	SO	ND
Préformation	558	SO	ND
Formation de base	921	SO	ND
Formation qualifiante	1.063	SO	ND
Produits isolés	217	SO	ND
Formation par le travail	175	SO	ND
Perfectionnement	12	SO	ND

Source : DGENORS-Direction de l'Enseignement de promotion sociale/EFP/Service Etudes et statistiques de Bruxelles Formation. Calculs IBSA/IBEFE Bruxelles.

¹⁸ Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Données relatives au nombre de stagiaires distincts sortant de formation en 2017. Ces « sortants » sont des stagiaires chercheurs d'emploi ayant eu une fin de formation au cours de l'année 2017. Cela inclut ceux sortis d'une formation pour initier une autre formation sans garantie qu'ils soient allés au bout de leur première formation.

2.1.1.4. Accompagnement spécifique

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel et leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue comme dans l'enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique permettant une individualisation de l'enseignement. Du personnel paramédical, psychologique et social complète l'équipe éducative, cela afin de permettre à l'élève de poursuivre son cursus scolaire en fonction de ses besoins et de ses potentialités. L'enseignement secondaire spécialisé est organisé en formes et en phases, adaptées aux besoins et aux projets des élèves.

- L'enseignement de forme 1 (enseignement d'adaptation sociale) vise une formation sociale rendant possible l'insertion en milieu de vie protégé ;
- L'enseignement de forme 2 (enseignement d'adaptation sociale et professionnelle) vise à donner une formation générale et professionnelle pour rendre possible l'insertion en milieu de vie et/ou travail protégé ;
- L'enseignement de forme 3 (enseignement professionnel) vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle pour rendre possible l'insertion socioprofessionnelle. La forme 3 de l'enseignement secondaire spécialisé est organisée en 3 phases. Les élèves en forme 3 (phase 3) peuvent obtenir des certificats de qualification spécifiques dans des métiers variés ;
- L'enseignement de forme 4 (enseignement général, technique, artistique ou professionnel) correspond à l'enseignement secondaire ordinaire, avec une même organisation en « degrés », mais avec un encadrement différent, une méthodologie adaptée et des outils spécifiques. La forme 4 délivre les mêmes certificats et diplômes que dans l'enseignement secondaire ordinaire.

Le **Service PHARE** (Personne Handicapée Autonomie Recherchée), qui est une Direction de l'Administration du Service public francophone bruxellois, agréée et subventionne des structures qui concourent à l'intégration des personnes handicapées.

Tableau 20 – Effectifs de l'accompagnement spécifique en Région Bruxelles-Capitale (2017)

	Nombre d'apprenants		% Femmes RBC
	RBC	% FWB	
Enseignement secondaire spécialisé¹⁹	3.077	17,5 %	38,2 %
Forme 1	198	11,9 %	26,7 %
Forme 2	679	19,5 %	44,3 %
Forme 3	1.960	16,6 %	37,8 %
Forme 4	236	41,5 %	34,3 %
Collaboration avec le Service PHARE²⁰	58		
Alphabétisation	19	SO	ND
Détermination	8	SO	ND
Formation de base	9	SO	ND
Formation qualifiante	7	SO	ND
Produits isolés	15	SO	ND
Autres	8	SO	ND

Source : DGEO/ETNIC/Service Etudes et statistiques de Bruxelles Formation. Calculs IBEFE Bruxelles.

¹⁹ Données certifiées DGEO/ETNIC relatives aux élèves inscrits dans l'enseignement secondaire spécialisé le 15 janvier 2017 (publication site de l'ETNIC). Calculs IBEFE Bruxelles.

²⁰ Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Données relatives au nombre de stagiaires distincts sortant de formation en 2017. Ces « sortants » sont des stagiaires chercheurs d'emploi ayant eu une fin de formation au cours de l'année 2017. Cela inclut ceux sortis d'une formation pour initier une autre formation sans garantie qu'ils soient allés au bout de leur première formation.

2.1.1.5. Formation complémentaire : les Centres de Technologies Avancées (CTA)

Les Centres de Technologies Avancées (CTA) sont des infrastructures reconnues par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, installées dans des établissements d'enseignement secondaire qualifiant, mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants, des enseignants, des formateurs, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante est supposée être complémentaire dans son contenu et sa localisation, à l'offre des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise et des Centres de Compétence en Région wallonne. Les CTA sont développés en priorité en faveur de secteurs professionnels porteurs afin de proposer une offre de formation plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie).

Tableau 21 – Nombre d'heures de formation dans les CTA de la Région Bruxelles-Capitale selon la catégorie de public-cible (2016)

	Nombre d'heures de formation	
	Bassin	% FWB
CTA²¹	44.403	27,8 %
Elèves du 3 ^e et 4 ^e degré de l'enseignement secondaire qualifiant	15.243	15,6 %
Elèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	75	2,2 %
Elèves de l'enseignement primaire et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire	1.416	33,3 %
Etudiants de l'enseignement de promotion sociale	13.635	85,4 %
Etudiants de l'enseignement supérieur	2.313	24,8 %
Demandeurs d'emploi	9.609	54,6 %
Travailleurs	150	7,8 %
Enseignants	1.962	24,9 %
Apprenants IFAPME, AWIPH et SFPME	0	0 %
Formateurs	0	0 %

Source : Rapport d'activité 2016. CTA. Réseau des centres de technologies avancées. DGEO-DREMT, 2018. Calculs IBEFE Bruxelles.

2.1.2. Indicateurs globaux

Tableau 22 – Indicateurs globaux sur l'enseignement secondaire : comparaison Région Bruxelles-Capitale/Fédération Wallonie-Bruxelles (2016-2017)

Indicateurs	RBC	FWB
Part d'élèves en année différenciée parmi les élèves inscrits dans le premier degré de l'enseignement secondaire ordinaire	9,2 %	7,7 %
Part d'élèves en section de qualification parmi les élèves inscrits dans l'enseignement secondaire ordinaire de 2 nd , 3 ^e et 4 ^e degré	44 %	49 %
Part d'élèves dans l' enseignement spécialisé parmi l'ensemble des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire	3,7 %	4,6 %
Part d'élèves en alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant de deuxième degré	7,2 %	9,7 %
Part d'élèves en alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant de troisième degré	5,4 %	6,7 %

Source : DGEO/ETNIC. Données certifiées relatives aux élèves inscrits dans l'Enseignement secondaire le 15 janvier 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

²¹ Données relatives à l'année civile 2016. A noter que les CTA ne comptabilisent pas, dans leurs chiffres de fréquentation, les élèves du 2nd degré de l'enseignement secondaire car ces derniers ne font pas partie des publics-cibles définis dans les accords de coopération.

2.2. Fréquentation par domaine professionnel et formation/métier chez les opérateurs du qualifiant

2.2.1. Répartition des effectifs de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle par domaine professionnel

Les domaines professionnels correspondent à plusieurs intitulés et se déclinent en catégories distinctes selon les opérateurs et fournisseurs de données. Ainsi, nous rendons compte des données relatives à l'enseignement qualifiant et à la formation professionnelle en nous fondant sur diverses nomenclatures.

2.2.1.1. Enseignement et formation initiaux

Tableau 23 – Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation et nombre de certificats délivrés par secteur (2016-2017)

Secteur Enseignement ordinaire	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 3 ans de la fréquentation ²²		Certificats délivrés ²³	
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB	CESS	CQ6/CQ7
Agronomie	142	7,0 %	+23 %	+15 %	27	59
Arts Appliqués	1.012	22 %	+7,1 %	+8,1 %	302	259
Construction	393	9,6 %	-0,5 %	+0,007 %	61	172
Économie	3.569	29 %	+9,9 %	+6,4 %	921	1.144
Habillement- Textile	84	25 %	-31 %	-12%	14	29
Hôtellerie- Alimentation	380	13 %	+3,0 %	+6,8 %	68	134
Industrie	1.539	18 %	+20 %	+12 %	380	557
Sciences Appliquées	437	26 %	-2,5 %	+7,3 %	121	124
Services aux personnes	3.920	15 %	+5,2 %	+6,3 %	1.006	864

Source Fréquentation : DGEO/ETNIC. Données certifiées relatives aux élèves inscrits le 15 janvier 2014 et le 15 janvier 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

Source Certificats : DGEO/ETNIC. Données relatives à l'année scolaire 2015-2016. Calculs IBEFE Bruxelles.

²² Comparaison de la fréquentation lors des années 2013-2014 et 2016-2017.

²³ Attention : les chiffres de la fréquentation portent sur l'année 2016-2017 tandis que les chiffres relatifs au nombre de certificats délivrés portent sur l'année 2015-2016.

Tableau 24 – Enseignement secondaire ordinaire en alternance (3^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation et nombre de certificats délivrés par secteur (2016-2017)

Secteur Enseignement ordinaire	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 3 ans de la fréquentation ²⁴		Certificats délivrés
	RBC	% FWB	RBC	FWB	fdfdfdf
Agronomie	12	4,7 %	+50 %	+21 %	ND
Arts Appliqués	0	0,0 %	SO	ND	ND
Construction	83	8,6 %	+2,5 %	+11 %	ND
Économie	253	17 %	+28 %	+57 %	ND
Habillement- Textile	0	0,0 %	SO	SO	ND
Hôtellerie- Alimentation	50	15 %	+47 %	+18 %	ND
Industrie	110	18 %	+16 %	+11 %	ND
Sciences Appliquées	0	0,0 %	SO	-16 %	ND
Services aux personnes	106	27 %	+54 %	+26 %	ND

Source Fréquentation : DGEO/ETNIC. Données certifiées relatives aux élèves inscrits le 15 janvier 2014 et le 15 janvier 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

A noter que, dans le 3^e degré de l'Enseignement secondaire ordinaire en alternance en Région Bruxelles-Capitale, seuls deux élèves ont suivi une option de troisième degré en article 45. Tous les autres élèves ont suivi une option en article 49.

Tableau 25 – EFP apprentissage : fréquentation et nombre de diplômés par pôle (2017)

Pôle	Fréquentation 2017 ²⁵	Evolution sur 3 ans de la fréquentation ²⁶	Nombre de diplômés ²⁷
Alimentation	131	-3,0 %	12
Art	2	-82 %	3
Bien-être	143	-14 %	19
Commerce	116	+16 %	5
Construction	173	+7,5 %	23

²⁴ Comparaison de la fréquentation lors des années 2013-2014 et 2016-2017.

²⁵ Nombre d'auditeurs inscrits au 31 décembre 2017.

²⁶ Comparaison entre le nombre d'auditeurs inscrits au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

²⁷ Nombre d'auditeurs diplômés lors de l'année académique 2016-2017.

Cours généraux²⁸	40	(0 en 2014)	0
Electrotechnique	82	+24 %	13
Mobilité	117	+15 %	16
TOTAL	804	+8,4 %	91

Source : EFP. Calculs IBEFE Bruxelles.

2.2.1.2. Enseignement et formation pour adultes

Tableau 26 – Enseignement de promotion sociale en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation par secteur (2016-2017)²⁹

Secteur Enseignement de promotion sociale	Nombre d'inscriptions max ³⁰	Nombre d'inscriptions à des épreuves intégrées ³¹
Agronomie	0	0
Arts appliqués	379	145
Construction	478	100
Cours généraux	665	379
Economie	11.287	399
Habillement	128	17
Hôtellerie - Alimentation	243	133
Industrie	540	192
Sciences appliquées	539	328
Service aux personnes	724	527

Source : DGENORS, année scolaire 2016-2017. Calculs IBSA/IBEF Bruxelles.

²⁸ Les apprenants classés dans « cours généraux » suivent soit uniquement des cours généraux à l'EFP, soit y sont inscrits administrativement tout en suivant l'ensemble de leur formation chez leur patron-formateur, soit sont inscrits dans le dispositif C'APP ou Orientation.

²⁹ Ce tableau synthétise au niveau sectoriel des données présentées dans le tableau 38. Les précisions méthodologiques énoncées juste avant le tableau 38 valent également pour celui-ci.

³⁰ Le chiffre d'inscriptions proposé ici correspond à la somme du nombre maximum d'inscrits dans une UE (UE) au sein de chaque section appartenant au secteur considéré durant l'année 2016-2017.

³¹ Les épreuves intégrées, qui visent à obtenir une certification dans une section de l'enseignement de promotion sociale, ne sont accessibles qu'aux personnes ayant déjà validé l'ensemble des autres unités d'enseignement dans cette section. Le nombre d'inscrits aux épreuves intégrées ne représente donc qu'une petite partie des élèves de l'Enseignement de promotion sociale. Les chiffres d'« inscription à des épreuves intégrées » se réfèrent ici au nombre total d'inscriptions à des épreuves intégrées associées dans la base de données à une section du secteur considéré. Calculs IBSA/IBEF Bruxelles.

Tableau 27 – EFP chef d'entreprise : fréquentation et nombre de diplômés par pôle (2017)

Pôle	Fréquentation 2017 ³²	Evolution sur 3 ans de la fréquentation ³³	Nombre de diplômés ³⁴
Alimentation	476	+6,7 %	70
Art	514	+7,8 %	84
Bien-être	297	+25 %	55
CBC / Comptabilité	238	-41 %	46
Commerce	347	+8,0 %	90
Construction	384	-20 %	41
Electrotechnique	168	-17 %	27
Gestion	284	+21 %	0
Mobilité	306	+8,5 %	43
Services	1.347	-12 %	159
TOTAL	4.361	-5,5 %	615

Source : EFP. Calculs IBEFE Bruxelles.

³² Nombre d'auditeurs inscrits au 31 décembre 2017.

³³ Comparaison entre le nombre d'auditeurs inscrits au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

³⁴ Nombre d'auditeurs diplômés lors de l'année académique 2016-2017.

Tableau 28 – Bruxelles Formation (formations qualifiantes) : fréquentation et nombre de CECAF délivrés par domaine (2017)

Domaine	Fréquentation 2017 ³⁵	Evolution sur 3 ans de la fréquentation ³⁶	CECAF délivrés 2017 ³⁷	Evolution sur 3 ans des CECAF délivrés ³⁸
Commerce et vente	156	+97 %	0	(0 en 2014)
Confection / Textile	4	+300 %	0	(0 en 2014)
Construction	166	-25 %	80	+8,1 %
Gestion / Management	82	-18 %	0	(0 en 2014)
Horeca / Tourisme	55	-23 %	0	(0 en 2014)
Métiers administratifs	362	-7,7 %	196	+40 %
Nettoyage	24	-14 %	22	+69 %
Santé / Action Sociale	208	+241 %	0	(0 en 2014)
Techniques / Industries	213	+4,4 %	56	(0 en 2014)
TIC	213	+42 %	64	+1,1 %
Transport / Logistique	400	+10 %	159	+21 %
TOTAL	1.881	+13%	577	+37 %

Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Données année civile 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

³⁵ Données relatives au nombre de stagiaires distincts sortant de formation en 2017. Ces « sortants » sont des stagiaires chercheurs d'emploi ayant eu une fin de formation au cours de l'année 2017. Cela inclut ceux sortis d'une formation pour initier une autre formation sans garantie qu'ils soient allés au bout de leur première formation.

³⁶ Comparaison avec le nombre de stagiaires distincts sortants en 2014. Calculs IBEFE Bruxelles.

³⁷ Il s'agit du nombre de CECAF (Certificat de compétences acquises en formation) délivrés en 2017. A noter que le CECAF ne constitue l'aboutissement que d'une partie des formations qualifiantes.

³⁸ Comparaison avec le nombre de CECAF délivrés en 2014. Calculs IBEFE Bruxelles.

Tableau 29 – OISP (formations qualifiantes) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation par domaine (2017)

Domaine	Fréquentation 2017 ³⁹	Evolution sur 3 ans de la fréquentation ⁴⁰
Agriculture/Environnement	29	+93 %
Agro-Alimentation	15	+87 %
Commerce et vente	40	-23 %
Confection / Textile	35	-7,9 %
Construction	99	-31 %
Gestion / Management	32	+28 %
Horeca / Tourisme	129	+4,0 %
Métiers administratifs	245	-14 %
Nettoyage	28	-6,7 %
Santé / Action Sociale	233	-6,4 %
Techniques / Industries	22	-12 %
TIC	156	+11 %
TOTAL	1.063	-6,4 %

Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Données année civile 2014 et 2017.
Calculs IBEFE Bruxelles.

³⁹ Données relatives au nombre de stagiaires distincts sortant de formation en 2017. Ces « sortants » sont des stagiaires chercheurs d'emploi ayant eu une fin de formation au cours de l'année 2017. Cela inclut ceux sortis d'une formation pour initier une autre formation sans garantie qu'ils soient allés au bout de leur première formation.

⁴⁰ Comparaison avec le nombre de stagiaires sortants de formation en 2014. Calculs IBEFE Bruxelles.

2.2.1.3. Accompagnement spécifique

Tableau 30 – Enseignement spécialisé qualifiant de forme 3 (phase 3) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation et nombre de certificats de qualification délivrés par secteur (2016-2017)

Secteur Enseignement	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 3 ans de la fréquentation ⁴¹		Certificats de qualification délivrés dans le bassin ⁴²
	Bassin	% FWB	Bassin	FWB	
Agronomie	25	9,7 %	+4,2 %	ND	13
Arts appliqués	36	6,3 %	+1.700 %	ND	5
Construction	85	11 %	-5,6 %	ND	25
Economie	168	46 %	+6,3 %	ND	65
Habillement-Textile	9	12 %	+12 %	ND	0
Hôtellerie-Alimentation	99	18 %	+39 %	ND	27
Industrie	37	12 %	+2,8 %	ND	0
Services aux personnes	46	12 %	-4,2 %	ND	15

Source Fréquentation : DGEO/ETNIC. Données certifiées relatives aux élèves inscrits le 15 janvier 2014 et le 15 janvier 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

Source Certificats : DGEO/ETNIC. Données relatives à l'année scolaire 2016-2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

Tableau 31 – Enseignement spécialisé qualifiant de forme 4 (3^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation par secteur (2016-2017)

Secteur Enseignement	Fréquentation 2016-2017		Evolution sur 3 ans de la fréquentation ⁴³		Certificats délivrés dans le bassin	
	RBC	% FWB	RBC	FWB	CESS	CQ6/CQ7
Agronomie	0	SO ⁴⁴	SO ⁴⁵	ND	0	0
Arts appliqués	7	100 %	+133 %	ND	1	2
Construction	2	40 %	=	ND	1	2
Economie	13	28 %	-41 %	ND	4	7
Habillement-Textile	0	SO	(0 en 2014)	ND	0	0

⁴¹ Comparaison de la fréquentation en 2013-2014 et 2016-2017.

⁴² Certificats de qualification (CQ) délivrés à l'issue de la phase 3 de la forme 3 de l'enseignement spécialisé.

⁴³ Comparaison de la fréquentation en 2013-2014 et 2016-2017.

⁴⁴ La FWB comptait 6 élèves dans cette option en 2016-2017.

⁴⁵ Le Bassin bruxellois comptait 5 élèves dans cette option en 2013-2014, puis plus aucun en 2016-2017.

Hôtellerie-Alimentation	6	67 %	=	ND	3	5
Industrie	12	75 %	+100 %	ND	5	10
Services aux personnes	10	56 %	+11 %	ND	5	3

Source Fréquentation : DGEO/ETNIC. Données certifiées relatives aux élèves inscrits le 15 janvier 2014 et le 15 janvier 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

Source Certificats : DGEO/ETNIC. Données relatives à l'année scolaire 2016-2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

Tableau 32 – Formations qualifiantes de personnes handicapées (collaboration avec le Service PHARE) : fréquentation par domaine (2017)

Domaine	Fréquentation 2017 ⁴⁶	Evolution sur 3 ans de la fréquentation ⁴⁷
Métiers administratifs	7	+40 %

Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Données année civile 2014 et 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

2.2.1.4. Formation complémentaire

Tableau 33 – Volume annuel d'heures de formation dans les CTA (Centres de technologies avancées) de la Région Bruxelles-Capitale par secteur/établissement et par type de public-cible (2013-2016)

Secteur	Etablissement	Domaine de formation	Publics-cibles	Volume annuel d'heures de formation	
				2013	2016
Construction : équipements du bâtiment	Institut Notre-Dame (Anderlecht)	Energies vertes et renouvelables	Elèves du 3 ^e et 4 ^e degré de l'enseignement secondaire qualifiant	3.468	195
			Elèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	0	0
			Elèves de l'enseignement primaire et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire	0	0
			Etudiants de l'enseignement de promotion sociale	3.309	0
			Etudiants de l'enseignement supérieur	0	0
			Demandeurs d'emploi	0	0
			Travailleurs	0	0
			Enseignants	162	0

⁴⁶ Données relatives au nombre de stagiaires distincts sortant de formation en 2017. Ces « sortants » sont des stagiaires chercheurs d'emploi ayant eu une fin de formation au cours de l'année 2017. Cela inclut ceux sortis d'une formation pour initier une autre formation sans garantie qu'ils soient allés au bout de leur première formation.

⁴⁷ Comparaison avec le nombre de stagiaires distincts sortants en 2014.

			Total	6.939	195⁴⁸
Hôtellerie - alimentation	Institut Emile Gryson (Anderlecht)	Boulangerie, Chocolaterie, Pâtisserie, Glacerie, Hôtellerie, Restauration de salle	Elèves du 3 ^e et 4 ^e degré de l'enseignement secondaire qualifiant	2.736	906
			Elèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	0	0
			Elèves de l'enseignement primaire et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire	0	84
			Etudiants de l'enseignement de promotion sociale	0	420
			Etudiants de l'enseignement supérieur	0	0
			Demandeurs d'emploi	0	0
			Travailleurs	0	6
			Enseignants	378	168
			Total	3.314	1.584
Industrie : automation - maintenance	Athénée royal Serge Creuz (Molenbeek)	Robotique, pneumatique, automate programmable	Elèves du 3 ^e et 4 ^e degré de l'enseignement secondaire qualifiant	0	1.890
			Elèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	0	0
			Elèves de l'enseignement primaire et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire	0	0
			Etudiants de l'enseignement de promotion sociale	174	615
			Etudiants de l'enseignement supérieur	0	960
			Demandeurs d'emploi	0	348
			Travailleurs	0	0
			Enseignants	366	171
			Total	540	3 984
Industrie : mécanique appliquée	Institut des Arts et Métiers (Bruxelles)	Electricité résidentielle et industrielle, domotique, technique du froid, hydraulique	Elèves du 3 ^e et 4 ^e degré de l'enseignement secondaire qualifiant	162	2.301
			Elèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	0	0
			Elèves de l'enseignement primaire et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire	0	0
			Etudiants de l'enseignement de promotion sociale	5.124	7.068
			Etudiants de l'enseignement supérieur	0	0
			Demandeurs d'emploi	330	141
			Travailleurs	51	0
			Enseignants	192	183
			Total	5.859	9.693

⁴⁸ La baisse vertigineuse du volume de formation dans ce CTA s'explique par sa fermeture à partir d'octobre 2015 pour une modernisation et une remise en conformité des locaux et du matériel. La fréquentation générale de ce CTA a été de 4 155 heures en 2015.

Industrie graphique - arts appliqués	Institut Diderot (Bruxelles)	Infographie et industries graphiques	Elèves du 3 ^e et 4 ^e degré de l'enseignement secondaire qualifiant	408	1.686
			Elèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	0	0
			Elèves de l'enseignement primaire et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire	0	0
			Etudiants de l'enseignement de promotion sociale	612	2.637
			Etudiants de l'enseignement supérieur	918	1.287
			Demandeurs d'emploi	3.786	9.120
			Travailleurs	54	0
			Enseignants	48	939
			Total	5.826	15.669
Sciences appliquées	Institut communal technique Frans Fischer (Schaerbeek)	Chimie	Elèves du 3 ^e et 4 ^e degré de l'enseignement secondaire qualifiant	1.350	2.085
			Elèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	0	75
			Elèves de l'enseignement primaire et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire	0	1.332
			Etudiants de l'enseignement de promotion sociale	0	0
			Etudiants de l'enseignement supérieur	0	66
			Demandeurs d'emploi	0	0
			Travailleurs	0	0
			Enseignants	447	261
			Total	1.797	3.819
Services aux personnes et soins infirmiers	Collège La Fraternité (Bruxelles)	Mini hôpital – Puériculture – Service aux personnes	Elèves du 3 ^e et 4 ^e degré de l'enseignement secondaire qualifiant	102	6.180
			Elèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	0	0
			Elèves de l'enseignement primaire et du 1 ^{er} degré de l'enseignement secondaire	0	0
			Etudiants de l'enseignement de promotion sociale	1.416	2.895
			Etudiants de l'enseignement supérieur	0	0
			Demandeurs d'emploi	0	0
			Travailleurs	0	144
			Enseignants	573	240
			Total	2.091	9.459

Source : Rapport d'activité 2016. CTA. Réseau des Centres de technologies avancées. DGEO-DREMT, 2018. Données années civiles 2013 et 2016.

2.2.1.5. Validation des compétences (VDC)

Depuis la création de la validation des compétences, un titre de compétences est remis au candidat qui réussit une épreuve de validation. Ces épreuves individuelles se déroulent dans un Centre de validation des compétences agréé. Le titre de validation des compétences est également délivré automatiquement depuis 2011 via la Reconnaissance des acquis de formation (RAF) aux stagiaires qui réussissent certaines formations ou parties de formation.

Chiffres clés de la validation des compétences en Région Bruxelles-Capitale en 2017⁴⁹ :

- 474 inscriptions de candidats
- 383 épreuves réalisées (contre 324 en 2014)
- 279 titres de compétences délivrés via des épreuves (soit un taux de réussite de 72,8 %)
- 1163 titres de compétences délivrés via Reconnaissance des acquis de formation (RAF)
- 17 métiers ont fait l'objet d'épreuves de Validation des compétences
- 12 Centres de validation des compétences agréés et actifs en Région bruxelloise :
 - Centre de validation BF Construction
 - Centre de validation BF Industrie
 - Centre de validation des compétences bruxellois des métiers d'employé
 - Centre de validation des compétences bruxellois des métiers de la Logistique
 - Centre de validation des compétences bruxellois des métiers de l'Horeca
 - Centre de validation des compétences de l'EPS de Bruxelles (EPFC)
 - Centre de validation des compétences de l'EPS de la RBC dans le domaine des métiers de bouche
 - Centre de validation des compétences de l'EPS de Bruxelles Ouest
 - Centre de validation EFP (SFPME)
 - Centre bruxellois de validation Tuteur en entreprise (SFPME)
 - Centre de validation des compétences Evoliris
 - Centre de validation BF Coach Bruxelles

Tableau 34 – Nombre d'épreuves de VDC passées dans les centres bruxellois et nombre de titres de VDC délivrés par secteur (2017)

Secteur VDC	Nombre d'épreuves passées	Nombre de titres délivrés via épreuves	Nombre de titres délivrés via RAF	Nombre total de titres délivrés
Administratif	137	91	422	513
Informatique	16	10	36	46
Alimentation	10	8	152	160
Automobile	43	40	10	50
Chimie				
Construction	75	46	79	125
Electricité	8	5	148	153
Non-marchand	13	12		12
Secteur vert			60	60
Technique				
Service aux personnes	28	22		22

⁴⁹ Source : Consortium de Validation des compétences. Données année civile 2017.

Transport et logistique	16	14	256	270
Pouvoirs publics				
Intersectoriels	31	29		29
Horeca	6	2		2
TOTAL	383	279	1.163	1.442

Source : Consortium de Validation des compétences. Données année civile 2017.

2.2.2. Répartition des effectifs de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle par formation/métier et domaine professionnel

Le domaine professionnel, les formations et les métiers correspondent à plusieurs intitulés et se déclinent en catégories distinctes selon les opérateurs et fournisseurs de données. Ainsi, nous rendons compte des données relatives à l'enseignement qualifiant et à la formation professionnelle en nous fondant sur diverses nomenclatures.

2.2.2.1. Enseignement et formation initiaux

Tableau 35 – Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation par option (2016-2017)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Nombre d'occurrences ⁵⁰	Fréquentation
Agronomie	Arboriste : grimpeur - Elagueur	7P	1	1
	Assistant en soins animaliers	P	1	46
	Complément en art floral	7P	1	5
	Fleuriste	P	1	10
	Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins	7P	1	5
	Ouvrier qualifié en horticulture	P	2	29
	Technicien en environnement	TQ	2	31
	Technicien en horticulture	TQ	1	15
	Total Agronomie			142
Arts Appliqués	Art et structure de l'habitat	TQ	2	66
	Arts plastiques	TQ	7	288
	Assistant aux métiers de la publicité	P	3	82
	Assistant en décoration	P	5	101
	Complément en techniques publicitaires	7P	3	38
	Complément en techniques spécialisées de décoration	7P	1	8
	Etalagiste	7P	1	4
	Technicien en image de synthèse	7TQ	1	8
	Technicien en infographie	TQ	6	305
	Technicien en photographie	TQ	2	112
	Total Arts appliqués			1.012

⁵⁰ Le nombre d'occurrences correspond ici au nombre d'écoles organisant de manière effective l'option en propre durant l'année 2016-2017.

Construction	Complément en création et restauration de meubles	7P	2	13
	Couvreur-étancheur	P	1	2
	Dessinateur en construction	TQ	1	30
	Ebéniste	P	3	47
	Installateur en chauffage central	7P	5	44
	Menuisier	P	2	30
	Menuisier en pvc et alu	7P	1	9
	Monteur en sanitaire et en chauffage	P	7	146
	Ouvrier qualifié en construction - gros-œuvre	P	2	31
	Peintre	P	1	13
	Plafonneur	P	1	20
	Technicien des industries du bois	TQ	1	8
	Total Construction			393
Economie	Agent en accueil et tourisme	TQ	9	401
	Auxiliaire administratif et d'accueil	7P	21	887
	Complément en accueil	7P	5	65
	Complément en techniques de vente	7P	1	14
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	13	193
	Technicien commercial	TQ	6	221
	Technicien de bureau	TQ	13	491
	Technicien en comptabilité	TQ	25	1.131
	Vendeur	P	6	166
	Total Economie			3.569
Habillement - Textile	Agent qualifié en confection	P	2	32
	Agent technique en mode et création	TQ	1	15
	Complément en confection sur mesures et demi-mesures	P	1	6
	Complément en stylisme	P	1	6
	Complément en vêtements de travail et de loisirs	P	1	3
	Vendeur-retoucheur	P	2	22
	Total Habillement - Textile			84
Hôtellerie - Alimentation	Boulangier - Pâtissier	P	1	75
	Chef de cuisine de collectivité	P	1	9
	Chocolatier - confiseur - glacier	7P	1	19
	Complément en techniques spécialisées de restauration	7P	1	2
	Cuisinier de collectivité	P	1	16
	Hôtelier-restaurateur	TQ	2	76
	Restaurateur	P	7	150
	Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions	P	3	33
	Total Hôtellerie – Alimentation			380

Industrie	Assistant de maintenance PC-réseaux	P	2	41
	Carrossier	P	2	28
	Carrossier spécialisé	7P	1	4
	Complément en électricité de l'automobile	7P	3	23
	Complément en maintenance d'équipements techniques	7P	7	80
	Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique	7P	1	6
	Electricien- automatique	TQ	9	204
	Electricien installateur en résidentiel	P	6	135
	Electricien installateur industriel	P	6	172
	Electroménager et matériel de bureau	P	1	9
	Installateur - réparateur d'appareils électroménagers	7P	2	15
	Mécanicien automatique	TQ	3	45
	Mécanicien d'entretien – mécanicien d'entretien automobile	P	8	212
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	3	35
	Mécanicien polyvalent automobile	TQ	4	95
	Métallier soudeur	P	2	28
	Opérateur en industrie graphique	P	1	20
	Technicien du froid	TQ	1	19
	Technicien en électronique	TQ	4	87
	Technicien en industrie graphique	TQ	1	13
	Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels	7TQ	1	8
	Technicien en usinage	TQ	1	4
	Technicien moto	7TQ	1	7
	Technicien en informatique	TQ	5	249
	Total Industrie			1.539
Sciences appliquées	Assistant pharmaceutico-technique	TQ	6	177
	Optique	TQ	1	24
	Opticien	7TQ	1	1
	Prothèse dentaire	TQ	1	23
	Prothésiste dentaire	7TQ	1	5
	Technicien chimiste	TQ	8	176
	Technicien des industries agroalimentaires	TQ	1	31
	Total Sciences appliquées			437
Services aux personnes	Agent d'éducation	TQ	8	584
	Agent médico-social	7P	5	80
	Aide familial	P	12	382
	Aide-soignant	7P	10	126
	Animateur	TQ	6	331
	Aspirant en nursing	TQ	6	224

	Assistant aux métiers de la sécurité et de la prévention	7TQ	2	49
	Coiffeur	P	4	101
	Complément d'esthétique: orientation artistique	7P	1	7
	Esthéticien	TQ	3	129
	Patron coiffeur	7P	3	14
	Puériculture	P	8	550
	Puériculteur	7P	8	191
	Soins infirmiers	P	2	548
	Techniques sociales	TQ	7	604
	Total Services aux personnes			3.920

Source : DGEO/ETNIC. Données certifiées relatives aux élèves inscrits le 15 janvier 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

Tableau 36 – Enseignement secondaire en alternance (3^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation par option (2016-2017)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type	Forme	Nombre d'occurrences ⁵¹	Fréquentation
Agro-nomie	Ouvrier en implantation et en entretien de parcs et jardins	art. 45	P	1	2
	Ouvrier qualifié en horticulture	art. 49	P	1	10
	Total Agronomie				12
Construction	Carreleur	art. 49	P	1	9
	Charpentier	art. 49	P	1	6
	Couvreur-étancheur	art. 49	P	1	5
	Cuisiniste	art. 49	P	1	9
	Installateur en chauffage central	art. 49	P	1	1
	Menuisier	art. 49	P	1	6
	Monteur en sanitaire et en chauffage	art. 49	P	2	30
	Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	art. 49	7P	1	6
	Ouvrier qualifié en construction - gros œuvre	art. 49	P	1	8
	Technicien en construction et travaux publics	art. 49	TQ	1	3
	Total Construction				83
Economie	Auxiliaire administratif et d'accueil	art. 49	P	3	58
	Complément en accueil	art. 49	7P	1	2

⁵¹ Le nombre d'occurrences correspond ici au nombre de CEFA bruxellois organisant de manière effective l'option en propre au cours de l'année scolaire 2016-2017.

	Complément en techniques de vente	art. 49	7P	1	6
	Gestionnaire de très petites entreprises	art. 49	7P	3	63
	Technicien en comptabilité	art. 49	TQ	1	6
	Vendeur	art. 49	P	5	118
	Total Economie				253
Hôtellerie – Alimen-tation	Chef de cuisine de collectivité	art. 49	P	1	1
	Cuisinier de collectivité	art. 49	P	1	13
	Restaurateur	art. 49	P	3	36
	Total Hôtellerie – Alimentation				50
Industrie	Carrossier	art. 49	P	2	13
	Carrossier spécialisé	art. 49	7P	1	2
	Complément en maintenance d'équipements techniques	art. 49	7P	1	5
	Electricien installateur en résidentiel	art. 49	P	3	39
	Mécanicien d'entretien automobile	art. 49	P	3	38
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	art. 49	7P	1	6
	Métallier-soudeur	art. 49	P	1	3
	Technicien en climatisation et conditionnement d'air	art. 49	7TQ	1	4
	Total Industrie				110
Services aux personnes	Agent d'éducation	art. 49	TQ	1	6
	Aide familial	art. 49	P	2	27
	Aide-soignant	art. 49	7P	2	8
	coiffeur	art. 49	P	3	48
	Patron-coiffeur	art. 49	7P	2	17
	Total Services aux personnes				106

Source : DGEO/ETNIC. Données certifiées relatives aux élèves inscrits le 15 janvier 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

Tableau 37 – EFP apprentissage : fréquentation et nombre de diplômés par type de formation (2017)

Pôle	Intitulé de la formation	Fréquentation ⁵²	Nombre de diplômés ⁵³
Alimentation	Boucher-charcutier	20	2
	Boulangier-pâtissier	40	4
	Restaurateur	64	6
	Confiseur-chocolatier	1	
	Chocolatier-confiseur-glacier	6	
	Total Alimentation	131	12

⁵² Nombre d'auditeurs inscrits au 31 décembre 2017.

⁵³ Nombre d'auditeurs diplômés lors de l'année académique 2016-2017.

Art	Infographiste	1	
	Fleuriste	1	1
	Luthier ⁵⁴	4	2
	Total Art	6	3
Bien-être	Gestionnaire d'Institut de Beauté	48	7
	Gestionnaire de salon de coiffure	91	12
	Esthéticien canin	4	
	Total Bien-être	143	19
Commerce	Commerçant-détaillant	116	5
	Total Commerce	116	5
Construction	Menuisier-charpentier	21	7
	Menuisier	19	
	Installateur sanitaire et plomberie	28	7
	Installateur en chauffage central	59	1
	Frigoriste	2	
	Maçon bétonneur	3	
	Carreleur	2	
	Peintre bâtiment - tapissier poseur de revêtements murs et sols	26	5
	Entrepreneur de jardins	13	3
	Total Construction	173	23
Cours généraux	CAPP et/ou orientation	25	
	Poêlier-serrurier	1	
	Fabriqueur-installateur d'enseignes lumineuses	1	
	Couvreur-poseur de couvertures non métalliques de construction	1	
	Plafonneur cimentier	1	
	Garnisseur-décorateur	2	
	Accordeur-réparateur de Pianos	1	
	Réparateur d'instruments de musique	2	
	Exploitant de manège	2	
	Total Cours généraux	36	0
Electro-technique	Installateur-électricien	52	10
	Technicien-réparateur mini- et micro-ordinateurs	30	3
	Total Electrotechnique	82	13

⁵⁴ La formation de luthier, classée dans les données EFP au sein du pôle «cours généraux » pour le nombre d'inscrits et au sein du pôle « art » pour le nombre de diplômés, n'est classée ici, pour plus de cohérence, que dans le pôle « Art ».

Mobilité	Carrossier-réparateur	36	5
	Garagiste-réparateur	1	3
	Mécanicien polyvalent	80	8
	Total Mobilité	117	16

Source : EFP.

2.2.2.2. Enseignement et formation pour adultes

Trois indicateurs, un principal et deux complémentaire, sont proposés pour estimer la fréquentation de l'**Enseignement de promotion sociale** par section et par secteur professionnel au cours de l'année scolaire 2016-2017 :

1) L'indicateur principal proposé ici est le *nombre d'inscrits maximum à une UE* dans chaque section. Ce choix repose sur le fait que les étudiants de la promotion sociale peuvent décider individuellement de suivre une seule UE ou bien plusieurs UE. Etant donné la manière dont la base de donnée de l'Enseignement de promotion sociale est bâtie, la seule manière pour empêcher que les apprenants soient comptabilisés plusieurs fois pour une même section est de ne retenir, pour chaque section, que le nombre d'inscrits dans l'UE qui a comptabilisé le maximum d'inscrits. Pour calculer le nombre d'inscrits maximum par secteur professionnel, nous avons additionné le nombre d'inscrits maximum à une UE dans chaque section composant le secteur. A noter que seules les UE propres à une seule section ont été comptabilisées dans nos calculs ; les UE liées à plusieurs sections ou n'étant liées à aucune section n'ont pas pu être prises en compte.

2) Un indicateur complémentaire donne un autre éclairage de l'activité des sections et des secteurs de l'Enseignement de promotion sociale : le *nombre d'inscrits en stage*. Cet indicateur est à manier avec précaution dans la mesure où les sections organisent la pratique de stage de manière très différenciée. Certaines sections invitent les apprenants à mener un seul stage, d'autres sections plusieurs stages, d'autres encore ne prévoient aucun stage. Tous les stages sont comptabilisés dans ce tableau.

3) Le *nombre d'inscrits aux épreuves intégrées* par section et par secteur apporte une information complémentaire précieuse. Les épreuves intégrées, qui visent à obtenir une certification dans une section de l'enseignement de promotion sociale, ne sont accessibles qu'aux personnes ayant déjà validé l'ensemble des autres unités d'enseignement (UE) dans cette section. Le nombre d'inscrits aux épreuves intégrées ne représente donc qu'une petite partie des élèves de l'Enseignement de promotion sociale.

Tableau 38 – Enseignement de promotion sociale en Région Bruxelles-Capitale : nombre d’occurrences et fréquentation (2016-2017)

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la section	Nombre d’occurrences ⁵⁵	Nombre d’inscrits max à une UE ⁵⁶	Nombre d’inscrits en stage	Nombre d’inscrits aux épreuves intégrées	% Femmes ⁵⁷
Arts appliqués	Antiquaire	2	32		3	55 %
	Arts plastiques: graphisme et illustration	1	31		3	71 %
	Bijouterie - joaillerie	1	34		16	79 %
	Bijouterie : création graphique	1	4		3	91 %
	Bijouterie : email	1	9		4	75 %
	Bijouterie : fonte injectée	1	15		6	85 %
	Bijouterie : sertissage	1	21		9	64 %
	Bijouterie contemporaine	1	18		8	92 %
	Ouvrier tapissier-garnisseur	1	19	7	14	60 %
	Photographe	2	104		49	60 %
	Reliure-dorure	1	23		5	68 %
	Technicien en décoration et aménagement d'espaces	1	13			76 %
	Vidéaste	1	56	24	25	40 %
	Total Arts appliqués		379	31	145	
Construction	Agent technique en chauffages individuels (convention)	2	123			76 %
	Agent technique et de maintenance en chauffage central	1	33			88 %
	Aide-tailleur de pierre (convention)	1	14			43 %
	Couvreur	1	12	1		0,0 %

⁵⁵ Le nombre d’occurrences correspond dans ce tableau au nombre de fois où l’option est organisée par les opérateurs bruxellois de promotion sociale au cours de l’année 2016-2017. Un module organisé au cours de cette période trois fois dans chacune des deux écoles a une occurrence de 6.

⁵⁶ Le chiffre d’inscriptions proposé ici correspond au nombre maximum d’inscrits dans une UE de la section considérée lors de l’année 2016-2017.

⁵⁷ Le pourcentage se fonde sur le chiffre des inscrits dans l’ensemble des UE de la section, y compris les épreuves intégrées, à l’exception des UE communs à d’autres sections.

	Dessinateur en construction	1	20	13	10	18 %
	Ebéniste	1	25	7	9	29 %
	Menuisier	1	33	28	10	12 %
	Monteur en sanitaire et chauffage	2	72	66	36	0,3 %
	Ouvrier carreleur	1	3	4	4	13 %
	Ouvrier d'entretien polyvalent (convention)	3	45	15	15	2,7 %
	Ouvrier polyvalent en éco-construction	1	4	3	3	27 %
	Paveur-dalleur	1	10			10 %
	Peintre & tapissier-poseur de revêtements des murs et du sol	3	66	15	6	49 %
	Technicien en construction et travaux publics	1	18	8	7	13 %
	Total Construction		478	160	100	
Cours généraux	Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré ordinaire général	2	90		7	59 %
	Certificat d'études de base	1	18			89 %
	CESS – Humanités générales	3	169		71	44 %
	Complément formation générale obtention certificat correspondant certification et 6 ^e année enseignement secondaire	1	22			100 %
	Complément de formation générale en vue obtention certification correspondant CESS	13	366		301	56 %
	Total Cours généraux		665		379	
Economie	Agent en accueil et tourisme	2	105	51	53	64 %
	Agent en accueil et tourisme (convention)	1	40			87 %

Connaissances de gestion de base	15	771			42 %
Employé de secrétariat médical (convention)	1	12			25 %
Français des affaires	1	15			63 %
Français : langue étrangère-niveau débutant	12	1.919			57 %
Informatique - opérateur de saisie (encodeur)	1	57			76 %
Langue : allemand - niveau intermédiaire	1	35			64 %
Langue : anglais - niveau intermédiaire	20	1.036			64 %
Langue : espagnol - niveau élémentaire	9	427			61 %
Langue : espagnol - niveau intermédiaire	6	111			65 %
Langue : français - niveau élémentaire	25	3.110			62 %
Langue : français - niveau intermédiaire	22	1.695		84	66 %
Langue : italien - niveau élémentaire	4	103			67 %
Langue : italien - niveau intermédiaire	1	16			72 %
Langue : néerlandais - niveau intermédiaire	16	741			64 %
Langue : portugais - niveau élémentaire	1	21			70 %
Langue : portugais - niveau intermédiaire	1	21			57 %
Langue : arabe-niveau élémentaire	2	67			54 %
Langue : chinois-niveau élémentaire	2	40			50 %
Langue : chinois-niveau moyen	1	12			60 %
Langue : russe-niveau élémentaire	1	19			41 %
Langue : russe-niveau moyen	1	19			41 %
Néerlandais : niveau débutant	1	118			64 %
Secrétariat médical	1	65	53	55	100 %
Technicien de bureau	3	88		42	74 %

	Technicien en bureautique	6	186	4	5	44 %
	Technicien en comptabilité	3	131		62	52 %
	Technicien en image numérique	1	32			70 %
	Technicien en infographie	2	69	24	17	39 %
	Technicien en informatique	3	151	47	64	22 %
	Technicien en transport et logistique	1	40	12	7	13 %
	Vendeur en magasin	1	15	30	10	62 %
	Total Economie		11.287	221	399	
Habillement	Ameublement : décoration textile de l'habitat	1	14			92 %
	Confection et espace bébé	1	13			100 %
	Habillement : techniques spécifiques	1	22		12	91 %
	Opérateur en habillement	2	64			90 %
	Ouvrier maroquinier	1	15		5	65 %
	Total Habillement		128		17	
Hôtellerie - Alimentation	Aide polyvalent en restauration de collectivité	1	11	15	7	49 %
	Boucher - charcutier	1	27	38	9	5,1 %
	Boulangier - pâtissier	1	61	96	41	63 %
	Chocolatier - confiseur	1	56	61	14	61 %
	Restaurateur	2	88	125	62	47 %
	Total Hôtellerie - Alimentation		243	335	133	
Industrie	Agent de maintenance en électromécanique	2	32	24	25	30 %
	Aide-mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires	1	63			1,8 %
	Bourrelier	1	13	12		57 %
	Electricien installateur-monteur	2	88	48	53	0,2 %

	Electricien-automaticien	1	20			0,0 %
	Ferronnier	1	84	18	7	23 %
	Maréchal-ferrant	1	71	49	14	39 %
	Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires	2	36		26	0,0 %
	Monteur-câbleur en électricité du bâtiment	1	11	34	35	0,0 %
	Operateur en système d'usinage	1	24			0,0 %
	Soudeur qualifié sur tôles	1	24			0,0 %
	Technicien du froid	1	59	28	31	3,9 %
	Usineur sur machines-outils conventionnelles	1	15		1	0,0 %
	Total Industrie		540	213	192	
Sciences appliquées	Animateur	1	12	24		64 %
	Assistant pharmaceutico-technique	2	47	87	27	93 %
	Auxiliaire de l'enfance	9	364	1.094	255	98 %
	Educateur	2	116	216	46	46 %
	Total Sciences appliquées		539	1.421	328	
Service aux personnes	Agent d'accueil et de gestion d'un cabinet dentaire	1	19	15		100 %
	Agent en techniques de nettoyage par machines	1	36	34	33	21 %
	Aide familial	2	30	235	111	94 %
	Aide-ménagère	2	54	40	41	97 %
	Aide-soignant	5	245	604	190	83 %
	Ambulancier relevant du transport médico-sanitaire (cv)	1	16	17	17	65 %
	Assistant en logistique unité soins et/ou service d'urgences	1	13	37	24	93 %
	Coiffeur	2	128	195	66	83 %

	Esthéticien	1	50	47	15	98 %
	Langue des signes - niveau approfondi	1	47		13	88 %
	Langue des signes - niveau élémentaire	1	57			87 %
	Pédicurie médicale	1	29	46	17	93 %
	Total Service aux personnes		724	1.270	527	

Source : DGENORS-Direction de l'Enseignement de promotion sociale, année scolaire 2016-2017. Calculs IBSA/IBEFE Bruxelles.

Tableau 39 – EFP chef d'entreprise : fréquentation et nombre de diplômés (2017)

Pôle	Intitulé de la formation	Fréquentation ⁵⁸	Nombre de diplômés ⁵⁹
Alimentation	Boucher-charcutier	28	6
	Boulangier-pâtissier	108	11
	Restaurateur	99	21
	Confiseur-chocolatier	50	12
	Glacier	22	1
	Préparateur de plats à emporter	42	5
	Réceptionniste	17	0
	Herboriste	94	14
	Micro-brasseur	16	0
	Total Alimentation	476	70
Art	Styliste-concepteur de mode	32	6
	Ébéniste	38	5
	Restaurateur de meubles anciens	15	3
	Bijoutier-joaillier	27	4
	Réalisateur audiovisuel	37	6
	Ensemblier-décorateur d'Intérieur	84	8
	Infographiste	48	9
	Photographe	22	4
	Fleuriste	24	6
	Antiquaire	17	3
	Régisseur-technicien de spectacles	94	12
	Régisseur technicien de costumes de spectacle	19	6
	Animateur organisateur d'événements musicaux	20	5
	Animateur réalisateur radio	23	4
	Concepteur de produits multimédia	14	3
	Total Art	514	84

⁵⁸ Nombre d'auditeurs inscrits au 31 décembre 2017.

⁵⁹ Nombre d'auditeurs diplômés lors de l'année académique 2016-2017.

Bien-être	Hydro-balnéo-praticien	31	0
	Masseur	20	24
	Gestionnaire d'institut de beauté	103	17
	Gestionnaire de salon de coiffure	105	11
	Esthéticien canin	23	2
	Gestionnaire d'un salon de toilettage	0	1
	Conseiller en vente et bien-être des petits animaux domestiques	15	0
	Total Bien-être	297	55
CBC	Fiscaliste	17	0
	Comptable	183	33
	Candidat expert-comptable	38	13
	Total CBC	238	46
Commerce	Technicien prothèse dentaire	51	7
	Opticien	65	9
	Etalagiste	10	4
	Gestionnaire d'un point de vente	8	11
	Shop manager	13	4
	Responsable de rayon	39	18
	Entrepreneur e-commerce	19	1
	Agent commercial	48	10
	Conseiller en marketing	9	8
	Conseiller en marketing digital	32	0
	Conseiller en publicité	7	9
	Conseiller en commerce international	46	9
	Total Commerce	347	90
Construction	Entrepreneur menuisier-charpentier	91	16
	Installateur sanitaire et plomberie	72	6
	Installateur en chauffage central	72	3
	Frigoriste	33	1
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	7	0
	Peintre en bâtiment-tapissier poseur de revêtements murs et sols	14	5
	Entrepreneur de jardins	76	9
	Arboriste	19	1
	Total Construction	384	41
Electro-technique	Installateur-électricien	135	16
	Administrateur-conseil en réseaux télématiques	33	11
	Total Electrotechnique	168	27
Gestion	Formation accélérée en gestion	214	0
	Formation en gestion seule	39	0
	Gestionnaire de petite entreprise	31	0
	Total Gestion	284	0

Mobilité	Carrossier-réparateur	46	8
	Garagiste-réparateur	125	10
	Mécanicien de motocyclettes	39	9
	Mécanicien de cycles	12	0
	Négociant en véhicules d'Occasion	9	8
	Réceptionniste de garage automobile	2	0
	Conseiller commercial automobile	53	6
	Technicien en maintenance et diagnostic automobile	12	2
	Négociant en cycle	8	0
	Total Mobilité	306	43
Services	Candidat courtier d'assurances	32	12
	Agent immobilier	723	0
	Agent de voyages	53	0
	Conseiller en gestion du personnel	32	0
	Expert en biens immobiliers	82	21
	Guide touristique régional	24	6
	Directeur de maison de repos	25	8
	Directeur de maison de repos en Région wallonne	28	21
	Accueillante d'enfants	123	31
	Directrice de Maison d'Enfants	225	53
	Total Services	1.347	159

Source : EFP.

Tableau 40 – Bruxelles Formation - formation qualifiante : fréquentation et nombre de certificats délivrés (2017)

Domaine	Intitulé de la formation	Fréquentation ⁶⁰	Nombre de CECAF délivrés ⁶¹
Commerce et vente	Acheteur international	14	
	Assistant commercial	11	
	Conseiller service clientèle	35	
	Délégué commercial	17	
	Employé acheteur industriel	9	
	Shop manager	5	
	Vendeur en optique	7	
	Vendeur-réassortisseur	58	
	Total stagiaires distincts Commerce et vente	156	0
Confection-Textile	Modéliste-polyvalent	4	
	Total stagiaires distincts Confection - textile	4	0

⁶⁰ Données relatives au nombre de stagiaires distincts sortant de formation en 2017. Ces « sortants » sont des stagiaires chercheurs d'emploi ayant eu une fin de formation au cours de l'année 2017. Cela inclut ceux sortis d'une formation pour initier une autre formation sans garantie qu'ils soient allés au bout de leur première formation.

⁶¹ Nombre de CECAF (Certificat de compétences acquises en formation) délivrés en 2017. A noter que le CECAF ne constitue l'aboutissement que d'une partie des formations qualifiantes.

Construction	Assistant chef de chantier	11	
	Assistant mètreur-deviseur	15	
	Bruleurs LG+1	38	
	Carreleur	15	10
	Coffreur	5	1
	Couvreur	12	7
	Installateur électricien résidentiel	10	10
	Maçon	13	9
	Monteur en chauffage et sanitaire	43	29
	Peintre décorateur	13	7
	Plafonneur-cimentier	16	7
	Total stagiaires distincts Construction	166	80
Gestion / Management	Gestion de la qualité	10	
	Gestion de projet (<i>project manager</i>)	24	
	Gestion financière	14	
	Gestionnaire du personnel et du payroll	13	
	Management-gestion pratique de l'entreprise	21	
	Total stagiaires distincts Gestion/Management	82	0
Horeca / Tourisme	Commis de cuisine	10	
	Commis de salle	10	
	Cuisinier	13	
	Femme/valet de chambre	8	
	Réceptionniste en hôtel	14	
	Total stagiaires distincts Horeca/Tourisme	55	0
Métiers administratifs	Aide-comptable/assistant comptable	23	8
	Assistant manager	9	
	Employé administratif	132	82
	Employé administratif commercial bilingue	10	
	Employé administratif des services commerciaux	79	63
	Employé comptable - agent en comptabilité	46	30
	Employé administratif en ressources humaine	30	
	Office manager trilingue	16	
	Opérateur call center - téléopérateur	22	
	Pratique comptable et fiscale - responsable comptabilité générale	29	
	Secrétaire	24	18
	Secrétaire juridique	22	
	Total stagiaires distincts Métiers administratifs	362	196
Nettoyage	Technicien de surface	24	22
	Total stagiaires distincts Nettoyage	24	22
Santé / Action sociale	Agent de sécurité STIB	63	
	Agent de sécurité – Agent de gardiennage	163	
	Steward dans l'événementiel	13	

	Total stagiaires distincts Santé/Action sociale	208	0
Techniques / Industries	Agent de maintenance en hvac	28	
	Agent en technique d'ascenseur	18	
	Dao - autocad	29	
	Démonter-réparer-équilibrer-remonter un pneu	2	2
	Dessinateur d'étude spécialisé en électricité	14	
	Dessinateur d'études en hvac	25	
	Dessinateur industriel	10	40
	Electricien industriel - électromécanique	7	
	Electrotechnique / TC électricité	10	
	Installateur électricien industriel	43	
	Mécanicien d'entretien automobile	11	10
	Mécanicien polyvalent	8	4
	Soudeur	19	
	Tuyauteur industriel	6	
	Total stagiaires distincts Techniques/Industries	213	56
TIC	Administrateur réseaux	13	10
	Administrateur système ms certifié	21	19
	Conducteur presse offset multi couleurs	5	11
	Consultant junior SAP	22	
	Développeur application - open source	12	
	Développeur d'application - business intel	11	
	Développeur d'application - spécialisation	82	
	Développeur net	11	
	Infographie	10	
	Webdesigner	12	12
	Web développeur	14	15
	Total stagiaires distincts TIC	213	64
Transport - Logistique	Assistant du responsable logistique	2	
	Cariste - clarkiste – conducteur d'engins manutentionnés	89	66
	Chauffeur bus-car - pratique	43	40
	Chauffeur bus-car - théorie	57	
	Chauffeur taxi	69	
	Chauffeur-livreur	4	
	Conducteur poids lourds - pratique c	72	3
	Conducteur poids lourds - théorie	72	
	Conducteur poids lourds - pratique ce	46	39
	Employé logistique services approvisionnement	23	
	Magasinier	26	20
	Magasinier gestion de stock et d'entrepôts	12	
	Magasinier opérations de base en entrepôts	46	24
	Total stagiaires distincts Transport – Logistique	400	159

Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Données année civile 2017.

Tableau 41 – OISP (Formation qualifiante) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation (2017)

Domaine	Intitulé de la formation	Fréquentation ⁶²
Agriculture/ Environnement	Jardinier spécialisé en culture maraichère	7
	Jardinier spécialisé pose de toitures verre	10
	Valoriste généraliste	12
	Total stagiaires distincts Agriculture/Environnement	29
Agro-Alimentation	Manœuvre - boucher	7
	Opérateur de production en industrie alimentaire	8
	Total stagiaires distincts Agro-Alimentation	15
Commerce et vente	Caissier vendeur	17
	Vendeur en alimentation biologique	12
	Vendeur en téléphonie et multimédia	11
	Total stagiaires distincts Commerce et vente	40
Confection/Textile	Ouvrier en confection	17
	Piqueur	22
	Total stagiaires distincts Confection/Textile	35
Construction	Aide-électricien du bâtiment	17
	Coffreur	7
	Installateur électricien résidentiel	30
	Macon	4
	Menuisier	6
	Monteur en chauffage et sanitaire	14
	Ouvrier en isolation	9
	Ouvrier en pose de menuiserie	6
	Plafonneur	15
	Total stagiaires distincts Construction	99
Gestion/Management	Management – Gestion pratique de l'entreprise	32
	Total stagiaires distincts Gestion/Management	32
Horeca/Tourisme	Agent en tourisme	14
	Commis de cuisine	55
	Commis de salle	7
	Cuisinier	12
	Femme - Valet de chambre	41
	Total stagiaires distincts Horeca/Tourisme	129
Métiers administratifs	Accueil réception	24
	Aide-comptable/assistant comptable	35
	Employé en bureautique	125

⁶² Données relatives au nombre de stagiaires distincts sortant de formation en 2017. Ces « sortants » sont des stagiaires chercheurs d'emploi ayant eu une fin de formation au cours de l'année 2017. Cela inclut ceux sortis d'une formation pour initier une autre formation sans garantie qu'ils soient allés au bout de leur première formation.

	Employé en bureautique commercial	24
	Employé en bureautique comptable	25
	Help-desk	12
	Total stagiaires distincts Métiers administratifs	245
Nettoyage	Agent d'entretien en hôpitaux	28
	Total stagiaires distincts Nettoyage	28
Santé/ Action sociale	Agent de proximité et de sécurité	12
	Agent de sécurité/agent de gardiennage	10
	Aide familiale	54
	Aide-ménager	29
	Animateur en arts du spectacle	14
	Animateur extrascolaire	13
	Animateur multimédia	5
	Animateur socioculturel	52
	Animateur sportif	11
	Assistant en dentisterie	8
	Garde à domicile	15
	Sauveteur aquatique en piscine	10
	Total stagiaires distincts Santé/Action sociale	233
Techniques/ Industries	Mécanicien d'entretien automobile	22
	Total stagiaires distincts Techniques/Industries	22
TIC	Administrateur réseaux	13
	Développeur d'applications	11
	Gestionnaire de sites web	14
	PAO infographiste	11
	Technicien de maintenance pc	14
	Technicien support pc/réseaux	56
	Webdesigner	26
	Webdéveloppeur	11
	Total stagiaires distincts TIC	156

Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Données année civile 2017.

2.2.2.3. Accompagnement spécifique

Tableau 42 – Enseignement spécialisé de forme 3 (phase 3) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation (2016-2017)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Nombre d'occurrences	Fréquentation
Agronomie	Ouvrier en exploitation horticole	1	4
	Ouvrier jardinier	4	21
	Total Agronomie		25

Arts appliqués	Ouvrier en sérigraphie	2	36
	Total Arts appliqués		36
Construction	Aide électricien	1	1
	Maçon	1	3
	Maçon (art. 47)	1	1
	Monteur en sanitaire	3	23
	Monteur en sanitaire (art. 47)	1	2
	Monteur-placeur d'éléments menuisés	4	24
	Ouvrier entretien bâtiment et environnement	1	12
	Ouvrier Peinture du bâtiment	2	9
	Ouvrier Peinture du bâtiment (art. 47)	1	10
	Total Construction		85
Economie	Assistant de réception - téléphoniste	2	18
	Auxiliaire de magasin	5	70
	Auxiliaire de magasin (art. 47)	2	15
	Encodeur de données	6	50
	Equipier logistique	1	5
	Equipier logistique (art. 47)	1	7
	Surveillant équipier en logistique sportive	1	3
	Total Economie		168
Habillement - Textile	Ouvrier maroquinier	1	3
	Piqueur polyvalent	1	6
	Total Habillement - Textile		9
Hôtellerie - Alimentation	Commis de cuisine	3	43
	Commis de cuisine de collectivité	4	39
	Commis de salle	3	17
	Total Hôtellerie - Alimentation		99
Industrie	Aide mécanicien garage	2	27
	Tôlier en carrosserie	1	9
	Tôlier en carrosserie (art. 47)	1	1
	Total Industrie		37
Service aux personnes	Aide logistique en collectivités	5	24
	Aide logistique en collectivités (art. 47)	1	2
	Aide ménagère	1	14
	Ouvrier blanchisserie-nettoyage à sec	1	4
	Ouvrier blanchisserie-nettoyage à sec (art. 47)	1	2
	Total Service aux personnes		46

Source : DGEO/ETNIC. Données certifiées relatives aux élèves inscrits le 15 janvier 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

Tableau 43 – Enseignement spécialisé de forme 4 (3^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d’occurrences et fréquentation (2016-2017)

Secteur Enseignement	Intitulé de l’option	Forme	Nombre d’occurrences	Fréquentation
Arts appliqués	Arts plastiques	TQ	1	2
	Assistant aux métiers de la publicité	P	1	1
	Assistant en décoration	P	1	3
	Complément en techniques publicitaires	P	1	1
	Total Arts appliqués			7
Construction	Complément création restauration de meubles	P	1	1
	Menuisier	P	1	1
	Total Construction			2
Economie	Agent en accueil et tourisme	TQ	1	3
	Auxiliaire administratif et d’accueil	P	3	6
	Technicien de bureau	TQ	2	4
	Total Economie			13
Hotellerie - Alimentation	Complément en techniques spécialisées de restauration	P	1	3
	Cuisinier de collectivités	P	1	3
	Total Hôtellerie – Alimentation			6
Industrie	Complément en maintenance et équipements techniques	P	1	3
	Electricien automaticien	TQ	1	2
	Electricien installateur en résidentiel	P	1	5
	Electricien installateur industriel	P	1	2
	Total Industrie			12
Service aux personnes	Agent d’éducation	TQ	1	3
	Aide familiale	P	1	2
	Techniques sociales	TQ	1	5
	Total Service aux personnes			10

Source : DGEO/ETNIC. Données certifiées relatives aux élèves inscrits le 15 janvier 2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

Tableau 44 – Collaboration avec le Service PHARE : fréquentation par domaine et type de formation (2017)

Domaine	Intitulé de la formation	Fréquentation ⁶³
Métiers administratifs	Accueil réception	3
	Employé administratif	4
	Total stagiaires distincts	7

Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Données année civile 2017

2.2.2.4. Validation des compétences

Tableau 45 – Nombre d'épreuves passées et de titres délivrés par les centres bruxellois de VDC par secteur et par métier (2017)

Secteur VDC	Métier	Nombre d'épreuves passées	Nombre de titres délivrés par épreuves	Nombre de titres délivrés par RAF	Nombre total de titres délivrés
Administratif	Aide-comptable	10	5	88	93
	Employé administratif	127	86	208	294
	Employé administratif des services commerciaux			126	126
	Total Administratif	137	91	422	513
Informatique	Technicien PC et réseaux	16	10	36	46
	Total Informatique	16	10	36	46
Alimentation	Ouvrier boulanger-pâtissier	10	8	152	160
	Total Alimentation	10	8	152	160
Automobile	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	43	40		40
	Vendeur automobile			10	10
	Total Automobile	43	40	10	50
Construction	Carreleur	15	11		11
	Installateur sanitaire			16	16
	Maçon			9	9
	Monteur chauffage central			24	24
	Peintre-décorateur	40	25	30	55
	Plafonneur-cimentier	20	10		10
	Total Construction	75	46	79	125
Electricité	Installateur électricien industriel			74	74
	Installateur électricien résidentiel	8	5	74	79
	Total Electricité	8	5	148	153
Non-marchand	Aide-ménager (ère)	13	12		12

⁶³ Données relatives au nombre de stagiaires distincts sortant de formation en 2017. Ces « sortants » sont des stagiaires chercheurs d'emploi ayant eu une fin de formation au cours de l'année 2017. Cela inclut ceux sortis d'une formation pour initier une autre formation sans garantie qu'ils soient allés au bout de leur première formation.

	Total Non-marchand	13	12		12
Secteur vert	Jardinier			60	60
	Total Secteur vert			60	60
Service aux personnes	Coiffeur	13	12		12
	Coiffeur autonome	15	10		10
	Total Service aux personnes	28	22		22
Transport et logistique	Conducteur de chariot élévateur	16	14	213	227
	Magasinier			43	43
	Total Transport et logistique	16	14	256	270
Intersectoriels	Tuteur en entreprise	31	29		29
	Total Intersectoriels	31	29		29
Horeca	Barman/Barmaid	1	1		1
	Garçon/Serveuse Restaurant	4	1		1
	Premier chef de rang	1			
	Total Horeca	6	2		2

Source : Consortium de Validation des compétences. Données année civile 2017.

CHAPITRE 3 - BESOINS EN MAIN D'OEUVRE

3.1. Les opportunités d'emploi gérées par Actiris

Cette section porte sur les offres d'emploi en Région Bruxelles-Capitale gérées directement par Actiris (hors mobilité interrégionale). Les autres canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », etc.) ne sont pas pris en compte dans ces statistiques. Le recours aux services d'Actiris varie beaucoup d'un secteur professionnel à un autre.

Les données ont été présentées d'après les nomenclatures proposées par l'Observatoire bruxellois de l'Emploi (Actiris). Dans l'attente d'une mise en correspondance des données d'Actiris avec le référentiel Rome V3, les nomenclatures utilisées varient selon le type d'information.

3.1.1. Opportunités d'emploi par secteur professionnel

Tableau 46 – Nombre d'offres d'emploi (OE) reçues et satisfaites par Actiris par section NACE et par année (2011-2017)

Section NACE ⁶⁴		2011		2014		2017	
		OE reçues	OE satisfaites	OE reçues	OE satisfaites	OE reçues	OE satisfaites
A	AGRICULTURE, CHASSE ET SYLVICULTURE	83	67	29	22	60	41
B	PÊCHE	0	0	0	0	0	0
C	INDUSTRIES EXTRACTIVES	3	2	0	0	2	1
D	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	765	517	542	424	483	373
E	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ ET D'EAU	88	83	99	91	203	218
F	CONSTRUCTION	644	429	419	334	629	348
G	COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL, RÉPARATION VÉHICULES AUTOMOBILES ET D'ART. DOMEST.	2.598	1.589	2.169	1.554	3.510	1.778
	> Commerce, entretien et réparation de véhic. auto. et de motocycles; com. de détail de carburants	226	147	144	95	246	175
	> Commerce de gros et intermédiaires du commerce, à l'exclusion du com. en véhicules auto. et moto.	975	535	591	395	894	322
	> Commerce de détail, à l'exclusion du com. de véhicules auto. et moto.; réparation d'art. domestiques	1.397	907	1.434	1.064	2.370	1.281
H	HÔTELS ET RESTAURANTS	1.191	721	1.141	860	1.518	935
I	TRANSPORTS, ENTREPOSAGE ET COMMUNICATIONS	845	584	1.049	898	1.477	1.078
	> Transports et services auxiliaires des transports	513	374	809	708	980	712

⁶⁴ Version 2003 de la nomenclature NACE-BEL.

	> Postes et télécommunications	332	210	240	190	497	366
J	ACTIVITÉS FINANCIÈRES	756	580	376	267	479	260
	> Intermédiation financière	234	175	133	99	304	167
	> Assurance et caisses de retraite	373	321	141	109	62	38
	> Auxiliaires financiers et d'assurance	149	84	102	59	113	55
K	IMMOBILIER, LOCATION ET SERVICES AUX ENTREPRISES	8.106	2.736	6.721	3.552	8.410	3.738
	> Activités immobilières	363	199	260	163	336	205
	> Location de machines et de matériel sans opérateur et d'autres biens mobiliers	75	30	61	32	329	211
	> Activités informatiques	794	328	761	267	1.031	486
	> Recherche et développement	102	50	59	40	76	49
	> Autres services fournis principalement aux entreprises	6.772	2.129	5.580	3.050	6.638	2.787
L	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2.732	2.242	2.449	2.217	2.992	2.521
M	ÉDUCATION	3.124	2.703	1.837	1.649	1.562	1.028
N	SANTÉ ET ACTION SOCIALE	2.939	2.241	2.322	1.846	3.745	2.830
O	SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET PERSONNELS	2.177	1.580	1.799	1.484	2.437	1.751
	> Assainissement, voirie et gestion des déchets	70	59	259	232	476	309
	> Activités associatives diverses	714	464	608	480	816	592
	> Activités récréatives, culturelles et sportives	1.137	898	755	650	840	685
	> Autres services	256	159	177	122	305	165
P	SERVICES DOMESTIQUES	9	2	1	1	7	7
Q	ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX	22	14	22	22	68	43
Z	ACTIVITÉS MAL DÉFINIES	858	492	5.123	3.405	7.226	4.960
	TOTAL	26.940	16.582	26.098	18.626	34.808	21.910

Echelle : Région Bruxelles-Capitale.

Source : Actiris-Observatoire bruxellois de l'Emploi. Traitement IBEFE Bruxelles.

3.1.2. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Tableau 47 – Nombre d'offres d'emploi (OE) et taux de satisfaction des offres d'emploi (TS) reçues par Actiris par circuit de travail et par année (2013-2017)

Circuit de travail	2013		2014		2015		2016		2017	
	OE reçues	TS (en %)	OE reçues	TS (en %)	OE reçues	TS (en %)	OE reçues	TS (en %)	OE reçues	TS (en %)
Offres ordinaires	19.490	66,3	20.337	66,9	21.937	64,3	22.878	60,6	27.186	56,1
> Durée indéterminée	12.431	60,8	12.422	62,4	13.148	57,9	14.323	57,6	16.632	52,4
> Durée déterminée	5.458	85,0	5.559	81,3	6.518	77,6	6.715	72,6	7.154	70,1
> Indépendant	197	58,4	313	39,0	364	35,4	480	30,6	602	27,1

> Intérim	1.277	37,6	1.886	57,9	1.774	67,1	1.238	41,5	2.649	47,4
> Clause sociale Bâtiment	127	99,2	157	74,5	133	85,7	122	64,8	149	75,8
EURES	758	39,4	828	98,1	703	100,7	727	88,3	722	110,4
Convention premier emploi	213	108,9	443	84,2	707	63,1	484	99,4	689	72,7
Stage First	x	x	x	x	x	x	x	x	2.029	66,6
Stage à l'étranger	x	x	x	x	x	x	x	x	302	81,1
Stage de transition en entreprise	321	53,3	923	67,1	1.479	70,9	1.481	83,7	x	x
Total Emplois "aides publiques"	3.488	88,9	3.567	90,4	3.360	88,9	3.363	78,2	3.880	97,0
> ACS	2.137	93,3	2.323	90,9	2.137	91,1	2.018	89,6	2.390	98,8
> Contrat d'insertion	x	x	x	x	x	x	417	15,8	293	114,3
> Titres-services	128	97,7	74	105,4	171	87,1	68	108,8	61	91,8
> Activa	597	71,0	429	72,5	341	71,8	329	59,6	429	64,3
> PTP	615	89,4	738	97,3	705	91,3	509	91,7	692	104,0
> Autres	11	63,6	3	133,3	6	66,7	22	86,4	15	93,3
Total général	24.270	68,9	26.098	71,4	28.186	68,4	28.933	65,2	34.808	62,9

Note : le taux de satisfaction, exprimé en pourcentage, est le ratio entre le nombre d'offres d'emploi satisfaites et le nombre d'offres d'emploi reçues par Actiris une année donnée. Il est possible que le ratio soit supérieur à 100 % du fait que des offres d'emploi reçues par Actiris l'année n peuvent être satisfaites l'année n+1.

Lecture : « x » signifie « non existant ».

Echelle : Région Bruxelles-Capitale.

Source : Actiris-Observatoire bruxellois de l'Emploi. Traitement IBEFE Bruxelles.

3.1.3. Opportunités d'emploi dans le travail intérimaire

Tableau 48 – Nombre d'offres d'emploi en intérim reçues par Actiris par domaine professionnel et par année (2013-2017)

Domaine professionnel (Actiris)	2013	2014	2015	2016	2017
Administration (Employés, secrétariat, etc.)	212	435	413	180	474
Agricole, horticole, élevage, chasse et pêche	11	9	9	2	9
Artistique-artisanat	11	9	4	3	11
Coiffure et esthétique	2	1	2	2	4
Commerce et support à la vente	114	203	242	145	241
Construction	53	48	52	79	113
Économie, finances, droit	15	68	51	21	122
Garage, carrosserie, cycles	44	36	40	47	99
Gestion	85	91	120	94	145
Horeca-alimentation	87	164	142	143	209
Imprimerie	12	9	1	6	3
Industrie (dessin technique, électricité, électronique, électromécanique)	114	126	54	104	152
Industrie (industries extractives & travail de la pierre)	0	0	0	0	0
Industrie (mécanique, réparation machine, conduite machines-outil)	29	48	10	24	21
Industrie (télécommunications, installation, montage, dépannage, divers)	23	8	9	8	19
Industrie (travail du métal, tôlerie, soudeurs)	26	12	6	13	21

Informatique	92	91	72	76	73
Ingéniorat-sciences appliquées	48	27	24	17	41
Médical-paramédical	70	18	10	23	12
Pédagogie, enseignement, Formation	30	63	77	51	36
Psycho-social, culture, loisirs, sports	10	10	13	11	12
Sciences	17	17	9	14	13
Sécurité, nettoyage, environnement	46	31	81	47	56
Textile, confection, tapisserie/ameublement, cuir	1	2	1	2	0
Transports, manutention, emballage, etc (logistique)	125	360	332	126	763
Total	1.277	1.886	1.774	1.238	2.649

Echelle : Région Bruxelles-Capitale.

Source : Actiris-Observatoire bruxellois de l'Emploi.

3.1.4. Fonctions critiques

Les métiers retenus par Actiris pour une évaluation du caractère critique sont ceux qui satisfont simultanément aux trois critères statistiques suivants :

- 1) Actiris reçoit au minimum 20 offres d'emploi pour ce métier au cours de l'année étudiée ;
- 2) Le taux de satisfaction des offres d'emploi chez Actiris pour ce métier, c'est-à-dire le pourcentage d'emplois ayant été pourvus parmi les offres reçues, est inférieur au taux de satisfaction pour l'ensemble des métiers, qui est de 61,1 % en 2017 ;
- 3) La durée médiane avant que les offres d'emploi soient clôturées – c'est-à-dire satisfaites ou annulées – dans ce métier doit être plus longue que la durée médiane d'ouverture de postes pour l'ensemble des offres d'emploi. En 2017, la durée médiane d'ouverture des offres d'emploi chez Actiris est de 1,2 mois⁶⁵.

Suivant ces trois critères, à partir de l'examen de 31.135 offres d'emploi – les offres Eures et en intérim n'ont pas été prises en compte –, 151 métiers ont été retenus par Actiris comme potentielles fonctions critiques pour l'année 2017. Cette liste est ensuite soumise pour *consultation interne* aux *conseillers de la Direction Employeurs* d'Actiris. Cette direction est organisée par secteur d'activité et s'articule autour de cinq pôles sectoriels. Chaque pôle est constitué de conseillers en recrutement, de consultants employeurs, de conseillers FPI et, lorsqu'un centre de référence existe pour le secteur, de conseillers des centres de référence professionnelle. Ces conseillers qui gèrent les offres d'emploi entretiennent des contacts réguliers avec les employeurs. Cette consultation interne a pour premier objectif de confirmer ou d'infirmer le caractère critique d'une fonction sur base des expériences des conseillers au sein de leur secteur. La liste des fonctions critiques est également soumise tous les deux ans à une *consultation externe via une enquête auprès des fédérations patronales et des centres de référence professionnelle*. Etant donné que les offres d'emploi reçues par Actiris ne sont pas représentatives de l'ensemble des offres d'emploi dans la Région bruxelloise, les informations complémentaires de la part des fédérations patronales et des centres de référence sont précieuses pour obtenir une image plus complète du marché du travail. Ces consultations sont l'occasion d'élargir la réflexion sur les fonctions critiques à des métiers qui ne répondent pas aux critères statistiques exposés précédemment. Au final, pour l'année 2017, 100 métiers ont été classés « fonctions critiques » ; ils correspondent à 28,5 % de l'ensemble des offres d'emploi reçues en 2017 par Actiris⁶⁶. Les consultations organisées par Actiris visent également à identifier les facteurs expliquant les difficultés de recrutement. Trois grandes causes du caractère critique des fonctions sont répertoriées par Actiris :

⁶⁵ Observatoire bruxellois de l'Emploi., *Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale*. 2018, janvier 2019, p. 1-2.

⁶⁶ Ibid.

- 1) Les **causes quantitatives** : pour un métier donné, il manque des candidats à l'embauche ;
- 2) Les **causes qualitatives** : les candidats ne répondent pas aux exigences posées en matière de formation, d'expérience, de connaissances linguistiques, de connaissances ou de compétences particulières, d'attitudes ou de traits de personnalité ;
- 3) Les **causes liées au conditions de travail** : conditions de travail défavorables relatives aux salaires, à un travail stressant, pénible ou dangereux, à une image dégradée du métier, aux horaires à prester (travail du soir, de week-end, à temps partiel...), au statut d'indépendant ou à une autre caractéristique du métier.

Les pénuries de travailleurs s'expliquent également par d'autres causes telles que des pratiques de discrimination ethnique à l'embauche, un manque de structures d'accueil collectives pour jeunes enfants, des frais de garde élevés, des problèmes de mobilité ou un turnover élevé.

Le tableau 49 synthétise les métiers déclarés « fonctions critiques » par année sur la période 2015-2017. Il donne, pour chaque métier, une indication sur la ou les causes du caractère critique.

Tableau 49 – Liste des fonctions critiques en Région Bruxelles-Capitale par secteur, par année et par cause du caractère critique (2015-2017)

Secteur et fonction	Année			Cause du caractère critique		
	2015	2016	2017	Pénurie quantitative	Pénurie qualitative	Conditions de travail
1) Ingénieurs et fonctions d'encadrement						
Audit interne ou externe (aspect financier et ressources humaines)		x	x		x	
Conseiller en gestion et organisation d'entreprises		x	x		x	
Directeur/responsable recrutement et sélection		x	x		x	
Directeur/responsable du personnel			x		x	
Directeur/responsable de la communication (interne-externe)	x	x			x	
Gestionnaire de réseau	x	x	x		x	
Gestionnaire de sinistres	x	x	x	x	x	
Infirmier bachelier/gradué en gériatrie	x	x	x	x		x
Infirmier bachelier/gradué en pédiatrie	x		x	x		x
Infirmier breveté hospitalier	x	x	x	x		x
Ingénieur industriel en électricité	x	x	x	x		
Ingénieur civil en électromécanique	x	x	x	x		
Ingénieur civil en mécanique		x	x	x		
Ingénieur industriel en électronique	x			x		
Ingénieur industriel en mécanique	x		x	x		
Ingénieur civil des constructions civiles		x	x	x		
Ingénieur civil en électricité	x	x	x	x		
Ingénieur industriel en électromécanique	x	x	x	x		
Ingénieur de production		x	x	x		
Ingénieur industriel des constructions civiles	x			x		
Ingénieur architecte	x			x		

Responsable district/zone ou produit		x	x		x	
Responsable logistique	x	x	x		x	
Responsable des ventes (sales – manager)			x		x	
Responsable de commerce international (import/export)	x	x	x		x	
Responsable commercial	x	x	x		x	
2) Personnel enseignant						
Formateur-instructeur en langues	x	x	x		x	
Instituteur primaire	x	x	x	x		x
Professeur d'enseignement secondaire (1er, 2e, 3e et 4e degrés)	x	x	x	x		x
3) Métiers du secteur médical, social et de l'aide aux personnes						
Ergothérapeute	x		x	x		
Kinésithérapeute	x			x		
Infirmier bachelier/gradué en gériatrie	x	x	x	x		x
Infirmier bachelier/gradué en pédiatrie	x		x	x		x
Infirmier breveté hospitalier	x	x	x	x		x
Infirmier en chef	x			x		x
Infirmier social/en santé communautaire		x	x	x		x
Logopède			x	x		
Médecin généraliste			x	x		x
Pharmacien	x			x		
Pharmacien hospitalier		x		x		
Puériculteur (diplôme)	x	x	x	x		x
4) Fonctions administratives						
Assistant en communication		x	x		x	
Assistant en gestion de ressources humaines	x	x			x	
Comptable	x	x			x	
Conseiller en produits bancaires et assurances	x		x		x	
Employé d'agence immobilière		x	x		x	
Employé lois sociales et salaires	x	x	x	x	x	
Employé de compagnie d'assurance	x		x		x	
Employé service comptabilité		x	x		x	
Employé services commerciaux	x	x	x		x	
Employé spécialisé de services juridiques		x	x		x	
Gestionnaire de sinistres	x	x	x	x	x	
Secrétaire commercial	x	x	x		x	
Secrétaire comptable			x		x	
Secrétaire médical		x			x	
Office manager	x	x			x	
Téléphoniste-réceptionniste		x	x		x	
5) Fonctions commerciales						

Délégué en paramédical (B2B)			X		X	X
Délégué services (B2B)	X	X	X		X	X
Délégué technique (B2B)	X	X	X		X	X
Gérant de maison de commerce		X	X		X	X
Opérateur call center inbound	X	X	X		X	X
Télévendeur/callcenter outbound	X	X	X		X	X
Vendeur d'articles d'outillage, de bricolage		X	X		X	X
Vendeur en articles ménagers et d'habitation		X	X		X	X
Vendeur en matériel hi-fi et informatique		X			X	X
Vendeur grossiste	X	X			X	X
Vendeur services	X				X	X
6) Métiers de l'informatique						
Administrateur base de données	X		X	X	X	
Analyste système	X	X		X	X	
Analyste fonctionnel	X	X	X	X	X	
Analyste-programmeur	X	X	X	X	X	
Architecte de réseaux			X	X	X	
Chef de service informatique	X			X	X	
Chef de projet informatique	X			X	X	
Consultant en informatique			X	X	X	
Développeur web	X		X		X	
Gestionnaire de l'information sur internet (information ou web officer)			X		X	
Gestionnaire de réseau	X	X	X		X	
Ingénieur logiciel	X	X	X	X	X	
Ingénieur intégration et implémentation TIC			X	X	X	
Programmeur	X	X	X	X	X	
Programmeur système	X	X		X	X	
Technicien helpdesk IT	X	X	X		X	
Technicien pc/mac			X		X	
Testeur en informatique			X	X	X	
7) Métiers techniques						
Collaborateur technico-commercial service interne	X	X	X	X	X	
Conducteur de travaux	X	X	X	X	X	
Dessinateur d'architecture/bâtiment, travaux publics	X	X	X		X	
Dessinateur en électricité	X			X	X	
Deviseur-mètreur	X			X	X	
Directeur/responsable recherche et développement	X	X	X	X	X	
Électromécanicien	X	X	X	X	X	
Mécanicien industriel d'entretien	X	X	X	X	X	

Mécanicien poids lourds + bus et car			x	x	x	
Mécanicien réparateur de voitures	x	x			x	
Responsable contrôle qualité et méthode	x	x		x	x	
Technicien en fine mécanique			x	x	x	
Technicien en électromécanique	x	x	x	x	x	
Technicien en électronique	x	x	x	x	x	
Technicien en exploitation des énergies de chauffage, ventilation et air conditionné (hvac)		x	x	x	x	
Technicien en construction (toutes spécialités)	x	x	x	x	x	
Technicien de laboratoire de recherche et développement	x	x	x	x	x	
Technicien en exploitation des énergies de chauffage, ventilation et air conditionné (HVAC)	x			x	x	
8) Métiers de la construction et de l'industrie						
Agent de maîtrise en électricité et électronique	x	x	x	x	x	
Chauffagiste d'entretien spécialise en régulation de brûleurs	x	x	x	x	x	
Électricien de bâtiment		x	x		x	
Électricien industriel-monteur et réparateur	x	x	x		x	
Électricien automation-régulation		x		x	x	
Maçon	x	x	x		x	
Menuisier			x		x	
Monteur – câbleur industriel (électricité, tableaux et appareils électriques)	x		x		x	
Ouvrier de production dans la conservation d'aliments			x		x	x
Ouvrier de production spécialisé en industrie chimique			x		x	x
Plombier - installateur sanitaire		x	x		x	
Tôlier en carrosserie		x			x	
9) Métiers du transport et de la logistique						
Chauffeur de poids lourd permis CE			x	x	x	x
Chauffeur de camion avec remorque	x	x		x	x	x
Chauffeur de camion semi-remorque	x	x		x	x	x
Conducteur de poids lourd permis C			x	x	x	x
Employé à la planification et à la logistique (transport routier)			x		x	
Employé à la planification et la logistique	x				x	
10) Métiers de l'Horeca						
Chef de cuisine	x	x	x	x	x	x
Chef de partie (froide, chaude, dessert)	x	x	x	x	x	x
Chef de restauration collective	x	x	x	x	x	x
Chef de rang		x	x		x	x
Chef de rayon	x	x			x	x
Commis de salle qualifié	x	x			x	x

Cuisinier		x			x	x
Employé à la réception d'hôtel (de jour)		x			x	x
Garçon de restaurant, serveuse	x	x			x	x
Garçon/serveuse café/taverne/brasserie		x	x		x	x
11) Métiers d'artisan						
Boulangier-pâtissier	x	x	x		x	x
Boucher	x	x	x		x	x
Coiffeur mixte	x	x	x		x	x
Spécialiste en soins de beauté et du bien être	x		x		x	x
12) Métiers divers						
Agent de sécurité avec brevet	x		x		x	x
Traducteur	x	x		x	x	

Source : Actiris-Observatoire bruxellois de l'Emploi. Traitement IBEFE Bruxelles.

3.1.5. Opportunités d'emploi par métier

Le tableau 50 présente la liste des 50 métiers pour lesquels Actiris a reçu le plus d'offres d'emploi en moyenne par année sur la période 2015-2017. Il semble exister pour ces métiers une **demande** de la part des employeurs. Pour chacun d'eux, Actiris a reçu une moyenne annuelle d'offres d'emploi égale ou supérieure à 105 sur la période étudiée. Ces métiers sont classés ici par ordre décroissant du nombre d'offres d'emploi. Ce même tableau indique lesquels de ces métiers sont **en tension**. Sont considérés comme « en tension » par l'Observatoire bruxellois de l'Emploi les métiers reconnus comme « fonction critique » en 2017 ou reconnus au moins deux années « fonction critique » sur la période 2015-2017. Ce tableau ne porte que sur les offres d'emploi reçues par Actiris et n'inclut donc pas certains métiers en demande ou en tension pour lesquels les appariements se font sans l'intermédiation d'Actiris. Le tableau évalue par ailleurs la **réserve de main d'œuvre (RMO)**⁶⁷ pour chacun de ces métiers en 2017 et propose un indicateur supplémentaire de tension à travers le **ratio RMO/OE**. Plus le chiffre est élevé, plus le métier souffre *a priori* d'une pénurie. Les cellules ont été bleutées pour les métiers présentant un ratio inférieur à 5, qui sont les plus susceptibles de souffrir d'un manque de travailleurs. La valeur de ce ratio doit cependant être considérée avec beaucoup de prudence dans la mesure où elle ne prend en compte que les offres d'emploi traitées par Actiris et les chercheurs d'emploi inscrits chez Actiris. Ce tableau indique enfin la **niveau de qualification** demandé dans les annonces reçues en 2017 par Actiris.

⁶⁷ La réserve de main d'œuvre (RMO) sur une année donnée correspond aux demandeurs d'emploi inoccupés inscrits chez Actiris au cours de cette année. Elle comprend les demandeurs d'emploi déjà inscrits au 1^{er} janvier ainsi que ceux s'inscrivant au cours de la même année civile chez Actiris. Elle ne prend pas en compte toutes les personnes réellement disponibles sur le marché de l'emploi, notamment les personnes actives, les étudiants en fin de cursus ou les chercheurs d'emploi occupés ou inoccupés des autres régions qui recherchent un emploi en Région bruxelloise. Il faut signaler que la RMO est estimée à partir du premier code professionnel dans lequel le chercheur d'emploi s'est inscrit chez Actiris, ce qui n'oblige pas le demandeur d'emploi à limiter sa recherche aux offres qui s'y rapportent.

Tableau 50 – Métiers en demande et en tension (hors métiers réglementés) (2015-2017)

Métier	Nombre moyen annuel d'OE reçues par Actiris	Métiers en tension	RMO en 2017	RMO/OE (2017)	Niveau de qualification (en %)			
					faible	moyen	élevé	autres/ non précisé
Employé administratif	1.183		8.982	6,4	20,9	33,5	20,8	24,8
Vendeur confection et accessoires	629		6.363	12,1	14,2	8,5	3,6	73,7
Puériculteur (diplôme)	524	X	727	1,4	6,8	80,7	2,1	10,3
Agent services commerciaux (contact clients, service achats, support vente)	440	X	779	1,5	4,5	20,1	38,1	37,3
Infirmier bachelier/ gradué hospitalier	420	X	168	0,3	0	0,4	59,2	40,4
Nettoyeur	396		16.395	38,6	40	8,2	0,2	51,5
Vendeur en alimentation	383		2.235	5,4	16,3	16,3	1,2	66,3
Comptable	364	X	779	1,5	0,6	1,3	87,7	10,5
Aide-ménager	349		3.211	8,1	24,1	1,5	0,3	74,1
Délégué services (b2b)	321	X	173	0,5	0,8	35,9	33,2	30,1
Balayeur de rues	308		728	2,2	93,2	0,3	0	6,5
Secrétaire de direction	295		548	1,4	2,1	11,8	59,5	26,7
Surveillant de garderie	287		1.507	4,4	5,2	90,7	1,7	2,3
Assistant en gestion de ressources humaines	262	X	440	1,4	0,3	8,4	64,3	27
Caissier	257		2.037	9,7	19	18,5	0	62,6
Magasinier	231		3.784	10,8	12,2	18,2	0,6	69
Délégué commercial (b2c)	218		233	0,7	0,6	14,6	36,7	48,1
Opérateur call center inbound	206	X	500	2,2	17,8	31,1	14,2	36,9
Consultant en informatique	198		194	0,7	0,4	1,5	60,9	37,2
Analyste-programmeur	195	X	275	1,1	0	1,2	80,3	18,4
Télévendeur/callcenter outbound	194	X	117	0,5	0,4	18	19,6	62
Technicien helpdesk IT	186	X	587	2,5	2,6	11,2	51,1	35,2
Technicien en électromécanique	157	X	207	1,2	1,1	43,4	38,9	16,6
Garçon de restaurant, serveuse	157	X	1.435	7,2	15,5	15	0,5	69
Téléphoniste - réceptionniste	155	X	851	4,6	14,7	31,5	5,4	48,4
Réassortisseur	148		1.731	8,4	2,4	27,5	0	70
Employé de secrétariat	144		1.302	10,6	10,6	38,2	23,6	27,6
Agent d'accueil	143		778	3,5	38,7	31,1	7,6	22,7
Vendeur en articles ménagers et d'habitation	143	X	297	2	2,1	29,5	11,6	56,8

Steward urbain	142		547	5,3	92,3	3,8	1	2,9
Webdeveloper	137		278	1,7	0	3,1	64,8	32,1
Office manager	134	X	180	1,1	0	9,7	53,9	36,4
Chauffeur de camion solo (permis c et sélection médicale)	134		961	6,3	25,7	8,6	0	65,8
Aide-soignant, aide-sanitaire (brevet)	133		1.118	7,4	7,9	59,2	2	30,9
Commis de cuisine non qualifié	132		2.354	12,7	32,4	13	0	54,6
Vendeur services	130	X	641	4,7	2,2	20	23,7	54,1
Collaborateur snack- bar	129		477	3,6	15	10,5	0	74,4
Assistant marketing/ analyste de marché	128		545	4,9	1,8	3,6	60,7	33,9
Chef de projet informatique	125		97	0,9	0	0,9	69	30,1
Secrétaire commerciale	123	X	150	1	2,7	24,7	37,7	34,9
Ouvrier polyvalent en maintenance du bâtiment	122		900	7,3	61,8	17,1	1,6	19,5
Collaborateur technico- commercial service interne	121	X	93	0,7	5,4	15,4	40	39,2
Agent de sécurité avec brevet	118		841	5,8	42,8	20	1,4	35,9
Assistant en communication	117	X	583	4,4	3,8	2,3	65,9	28
Gérant de maison de commerce	117	X	504	8,1	8,1	24,2	32,3	35,5
Employé lois sociales et salaires (secr. soc., service du personnel)	113	X	101	0,8	0	3,3	66,4	30,3
Conducteur de travaux	111	X	105	0,7	0,7	13,5	63,1	22,7
Commis de cuisine qualifié	111		1.162	9,1	11,8	35,4	0,8	52
Homme à tout faire (bricolage, dépannage...)	109		684	4,8	79,7	11,2	0	9,1
Boucher	105	X	161	0,9	0,6	57,1	1,1	41,2

Source : Observatoire bruxellois de l'emploi, « Le marché de l'emploi et de la formation professionnelle à Bruxelles. Etat des lieux, détermination des besoins en emploi et en formation et pistes de recommandations » (version du 26 juin 2018, étude à paraître). Traitement IBEFE Bruxelles.

Champ : ont été exclus de cette liste les métiers réglementés qui s'appuient essentiellement sur l'enseignement initial et pour lesquels la formation professionnelle est très peu mobilisée.

3.2. Données complémentaires pour l'appréciation de main-d'œuvre

3.2.1. Part des travailleurs âgés de 55 ans et plus

Tableau 51 – Part des travailleurs salariés âgés de 55 ans et plus par section NACE, par région et par année (2011-2017)

Section NACE ⁶⁸		RBC			Région wallonne			Région flamande		
		2011	2014	2017	2011	2014	2017	2011	2014	2017
A	Agriculture, sylviculture et pêche	6,0%	8,3%	13,6%	10,3%	11,8%	13,7%	12,2%	13,5%	16,0%
B	Industries extractives	8,7%	5,2%	6,9%	14,9%	16,6%	19,4%	20,2%	19,8%	21,2%
C	Industries manufacturières	12,7%	13,3%	13,8%	12,5%	14,1%	16,2%	10,3%	12,8%	16,2%
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	8,5%	9,4%	11,1%	14,2%	15,0%	16,9%	11,5%	13,8%	17,5%
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	6,7%	7,3%	10,4%	10,8%	13,3%	16,7%	10,4%	12,7%	15,8%
F	Construction	11,6%	12,9%	13,9%	9,1%	10,7%	12,4%	9,8%	11,4%	13,5%
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9,9%	10,5%	10,7%	9,7%	11,4%	12,7%	9,9%	12,0%	14,5%
H	Transports et entreposage	13,1%	13,2%	13,6%	16,1%	18,8%	19,6%	16,6%	18,5%	19,7%
I	Hébergement et restauration	7,1%	8,1%	9,4%	7,1%	8,5%	9,7%	9,6%	11,1%	12,3%
J	Information et communication	7,4%	8,2%	8,5%	11,4%	13,3%	14,5%	8,3%	9,4%	10,6%
K	Activités financières et d'assurance	13,4%	14,6%	15,6%	16,6%	18,2%	20,7%	15,0%	17,5%	21,0%
L	Activités immobilières	23,1%	24,0%	25,9%	18,3%	18,6%	19,7%	19,2%	20,7%	22,0%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,6%	7,9%	8,0%	10,9%	11,6%	12,2%	8,6%	9,6%	10,7%
N	Activités de services administratifs et de soutien	6,8%	9,3%	12,0%	7,4%	9,1%	11,4%	8,1%	9,8%	11,9%
O	Administration publique	21,1%	21,3%	21,2%	18,4%	19,9%	21,7%	17,7%	19,8%	22,7%
P	Enseignement	14,6%	15,9%	16,9%	12,7%	15,5%	17,5%	12,9%	14,6%	16,8%
Q	Santé humaine et action sociale	12,2%	14,4%	16,2%	12,4%	14,9%	17,5%	11,6%	15,0%	18,6%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	12,2%	13,0%	14,0%	11,6%	14,0%	16,1%	11,0%	12,8%	14,5%
S	Autres activités de service	11,0%	11,7%	12,2%	16,2%	18,3%	20,6%	13,8%	16,6%	19,6%
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs	25,0%	26,4%	29,0%	23,6%	29,3%	30,9%	25,0%	29,6%	33,1%
U	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	20,5%	20,4%	22,1%	23,7%	28,4%	29,6%	18,5%	23,5%	28,2%
	TOTAL	11,2%	12,3%	13,3%	12,2%	14,1%	15,9%	11,4%	13,5%	15,9%

Notes 1 : les données portent sur les postes de travail par lieu de résidence principal des travailleurs salariés.

Note 2 : les données se fondent sur le 4^e trimestre de chaque année.

Note 3 : les personnes ayant plusieurs relations de travail sont susceptibles d'être comptées plusieurs fois.

Source : ONSS. Calculs IBSA. Traitement IBEFE Bruxelles.

⁶⁸ Version 2008 de la nomenclature NACE-BEL

Tableau 52 – Nombre et part de travailleurs indépendants âgés de 55 ans et plus par secteur et par année en Région Bruxelles-Capitale (2013-2017)

GROUPE PROFESSIONNEL INASTI	2013		2015		2017	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Agriculture et pêche	137	20,0 %	192	15,0 %	276	14,0 %
Industrie	3.445	15,3 %	3.770	15,0 %	4.191	15,2 %
Commerce	6.851	24,2 %	6.944	24,8 %	7.153	26,4 %
Professions libérales	8102	24,7 %	8.766	24,7 %	9.713	25,3 %
Services	986	19,9 %	1.045	20,3 %	1.071	20,0 %
Divers	155	12,1 %	159	11,3 %	139	14,5 %
TOTAL	19.676	21,7 %	20.876	21,6 %	22.543	22,2 %

Lecture : en 2013, la Région bruxelloise comptait 137 travailleurs indépendants âgés de 55 ans et plus dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Cette classe d'âge représentait 20,0 % des effectifs globaux de travailleurs indépendants de ces secteurs.

Champ indépendants : assujettis affiliés en tant qu'indépendants au 31 décembre de l'année de référence à l'INASTI (Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants).

Note : la situation géographique est fondée ici sur le lieu de résidence des travailleurs, lequel ne correspond pas nécessairement au lieu de l'activité professionnelle. Ainsi, des individus comptabilisés dans ce tableau car ils habitent en Région bruxelloise travaillent peut-être en Région wallonne ou en Région flamande.

Source : INASTI.

3.2.2. Créations et cessations d'entreprises

Tableau 53 – Nombre de créations et de cessations d'entreprises assujetties à la TVA par section NACE (2013-2017)

Section NACE ⁶⁹		Créations d'entreprises					Cessations d'entreprises				
		2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017
A	Agriculture, sylviculture et pêche	30	27	28	24	19	14	18	17	23	11
B	Industries extractives	3	0	1	0	1	0	0	2	0	0
C	Industrie manufacturière	280	343	332	278	285	233	253	258	228	256
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	14	12	19	20	16	1	3	4	5	6
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	13	13	12	7	10	8	8	8	13	11
F	Construction	1.706	1.892	1.908	1.927	1.886	940	974	1 053	964	1.189
G	Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	1.592	1.703	1.670	1.651	1.606	1.612	1.709	1.543	1.462	1.597
H	Transports et entreposage	309	318	422	505	731	323	274	266	271	289
I	Hébergement et restauration	784	825	737	854	814	736	725	631	652	766

⁶⁹ Version 2008 de la nomenclature NACE-BEL.

J	Information et communication	771	851	877	923	1.056	608	686	618	594	584
K	Activités financières et d'assurance	110	89	82	143	119	62	53	48	62	53
L	Activités immobilières	269	306	320	401	344	202	218	202	169	191
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.988	5.726	2.707	2.859	2.977	1.500	1.751	1.769	1.691	1.772
N	Activités de services administratifs et de soutien	756	783	714	800	830	608	593	623	583	581
O	Administration publique (Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire)	12	9	11	11	9	0	3	2	1	3
P	Enseignement	157	269	279	322	331	96	111	106	113	119
Q	Santé humaine et action sociale	163	197	189	417	317	69	82	100	91	81
R	Arts, spectacles et activités récréatives	250	272	296	354	422	283	178	207	176	156
S	Autres activités de services	431	391	451	459	494	372	341	323	282	312
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	1	3	3	6	3	0	2	0	2	2
U	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0
	Activité économique inconnue	1	0	2	0	3	0	1	0	1	0
	TOTAL	9.640	14.030	11.060	11.961	12.273	7.667	7.984	7.780	7.383	7.979

Note 1 : le nombre de créations d'entreprises pour une année donnée correspond au nombre d'entreprises présentes dans le registre des assujettis à la TVA au 31 décembre de l'année et qui ne l'étaient pas au 31 décembre de l'année précédente.

Note 2 : le nombre de cessations d'entreprises pour une année donnée correspond au nombre d'entreprises qui ne sont plus présentes dans le registre des assujettis à la TVA au 31 décembre de l'année alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente.

Note 3 : rupture de série dans le nombre de créations d'entreprises. Les chiffres pour l'année 2014 sont exceptionnellement élevés pour la division d'activité "69 - Activités juridiques et comptables" et par conséquent pour la section "M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques" et le total général. Cela s'explique par un changement de législation qui soumet depuis janvier 2014 les prestations des avocats à la TVA. Ces derniers ont dès lors dû procéder à leur assujettissement dans les premiers mois de cette année. Ces assujettissements destinés à se conformer aux nouvelles règles ne correspondent pas à des créations d'entreprises en tant que telles puisque dans la plupart des cas l'entreprise exerçait déjà ses activités auparavant. Les chiffres des années ultérieures pour ces catégories et le total général sont aussi, mais dans une moindre mesure, influencés par ce changement législatif. En 2016, de nouvelles dispositions réglementaires, concernant cette fois les prestations de chirurgie esthétique et les administrateurs de société, sont responsables d'une partie de l'augmentation du nombre d'assujettissements à la TVA. Comme dans le cas précédent, la plupart de ces assujettissements ne sont pas de réelles créations d'entreprises.

Note 4 : rupture de série dans le nombre de cessations d'entreprises. À partir de 2015, les chiffres de la division d'activité "69 - Activités juridiques et comptables", et par conséquent de la section "M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques" et du total général ne sont plus strictement comparables avec les années précédentes. Avant cette année, la plupart des avocats cessant leurs activités n'apparaissaient pas dans ces statistiques puisqu'ils étaient plus généralement absents du registre des assujettis à la TVA, leurs prestations n'y étant pas soumises. Un changement législatif a depuis modifié cette situation et le nombre de cessations les concernant a significativement augmenté à partir de 2015.

Source : Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium). Traitement IBEFE Bruxelles.

CHAPITRE 4 - MOBILITE

4.1. Mobilité des travailleurs

Une étude de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi (OBE) sur le marché de l'emploi en Région bruxelloise offre des données récentes sur la mobilité des travailleurs en Belgique et permet d'apprécier l'évolution des mouvements pendulaires entre 2006 et 2016⁷⁰.

4.1.1. Mobilité des travailleurs entrants

En 2016, la Région bruxelloise pourvoit 717.000 emplois dont 48,5 % sont occupés par des navetteurs de Flandre ou de Wallonie (respectivement 31,0 % et 17,5 %) (**tableau 54**). Ces derniers proviennent dans leur majorité des deux provinces du Brabant ainsi que de Flandre orientale et du Hainaut.

Tableau 54 – Région de résidence des individus travaillant en Région Bruxelles-Capitale (2016)

Région de résidence	Part des individus
Région Bruxelles-Capitale	51,5 %
Région flamande	31,0 %
Région wallonne	17,5 %

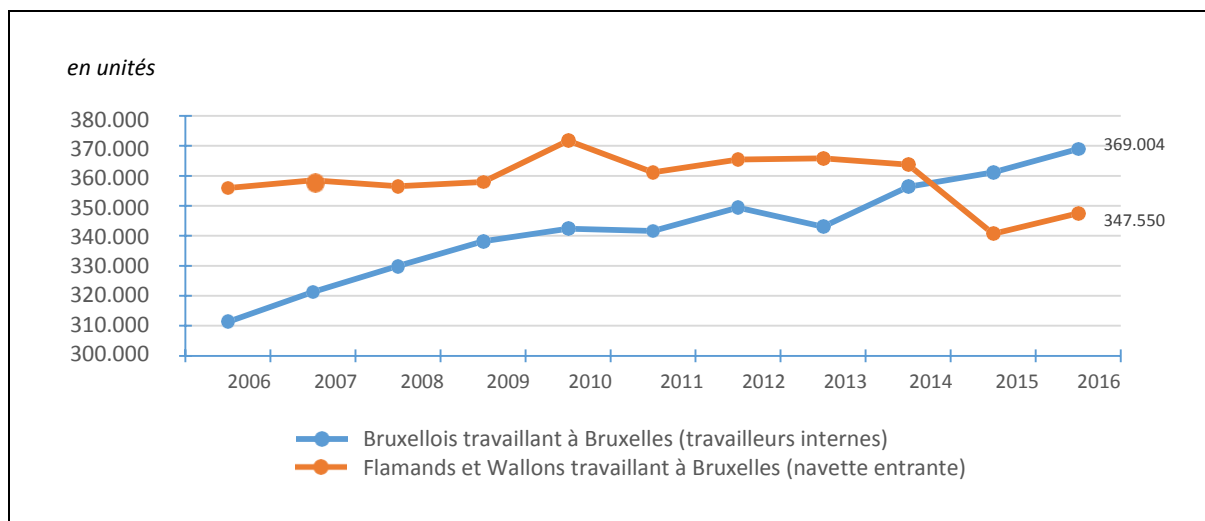
Source : SPF Economie – DGSIE (EFT), calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation. Etude « Le marché de l'emploi en Région Bruxelles-Capitale. 2017 », p. 30.

Malgré l'importance du flux de travailleurs provenant de Flandre et de Wallonie, la **figure 15** met en évidence une baisse du nombre et de la part de navetteurs entrants parmi les personnes qui travaillent en Région bruxelloise sur la décennie 2006-2016. D'après l'OBE, alors que le taux de navette entrante a été orienté à la hausse jusqu'à la fin des années 1990, on observe depuis cette période une lente décroissance du nombre de travailleurs entrants à Bruxelles (361.700 en 2000, 355.990 en 2006, 347.550 en 2016). 2015 a constitué une année charnière qui a vu le nombre de navetteurs entrants passer sous le nombre de « travailleurs internes » (individus résidant et travaillant en Région bruxelloise). Ainsi, la hausse de l'emploi intérieur bruxellois depuis les années 2000 a essentiellement profité aux résidents de la Région. Cette tendance est amenée à se poursuivre dans les prochaines années du fait du vieillissement relatif de la population des navetteurs flamands et wallons par rapport aux travailleurs internes⁷¹.

⁷⁰ Actiris-Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation, *Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale. 2017*, p. 30-33 (étude consultable sur le site web d'Actiris).

⁷¹ *Ibid.*, p. 30.

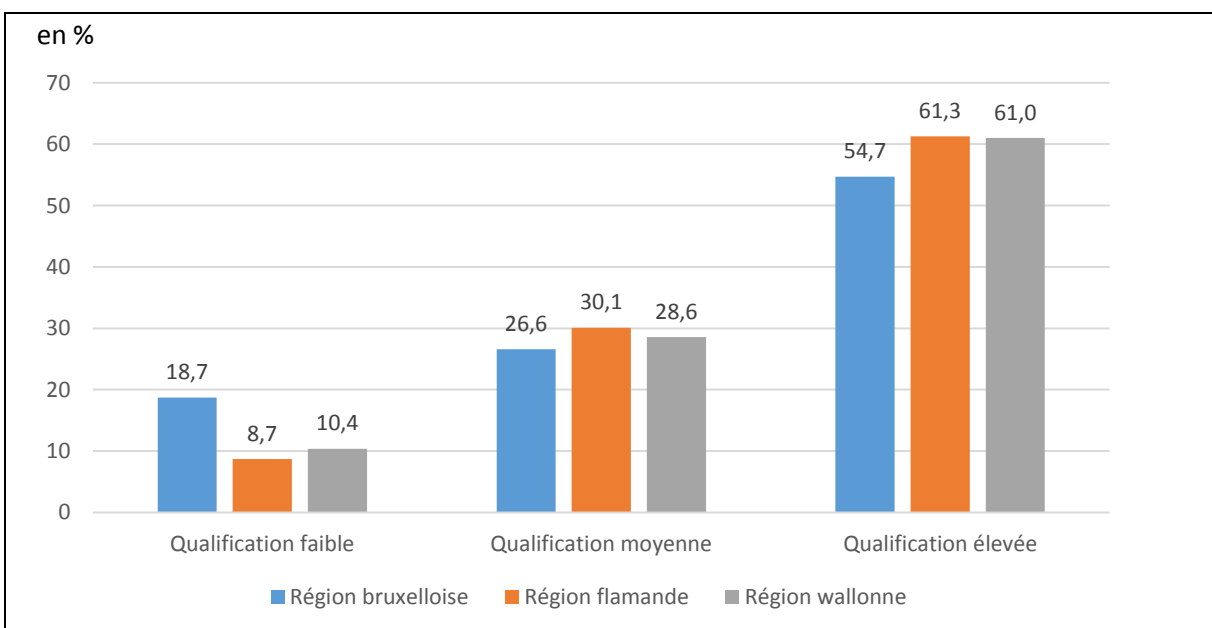
Figure 15 – Évolution de la provenance géographique des individus travaillant en Région Bruxelles-Capitale (2006-2016)



Source : SPF Économie – DGSIE (EFT), calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation. Etude « Le marché de l'emploi en Région Bruxelles-Capitale. 2017 », p. 31.

Les travailleurs qui font la navette à partir d'autres régions pour venir travailler à Bruxelles sont une main d'œuvre hautement qualifiée (**figure 16**). Respectivement 61,3 % et 61,0 % des travailleurs en provenance de Flandre et de la Wallonie sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 54,7 % des travailleurs résidant en Région bruxelloise. Cet écart relatif se retrouve lorsque l'on observe la part des travailleurs à faible niveau de qualification, c'est-à-dire les travailleurs n'ayant aucun diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Seuls 10,0 % environ des navetteurs en provenance des autres régions ont un niveau de qualification faible (8,7 % en provenance de Flandre, 10,4 % en provenance de Wallonie), contre 18,7 % des travailleurs résidant en Région bruxelloise.

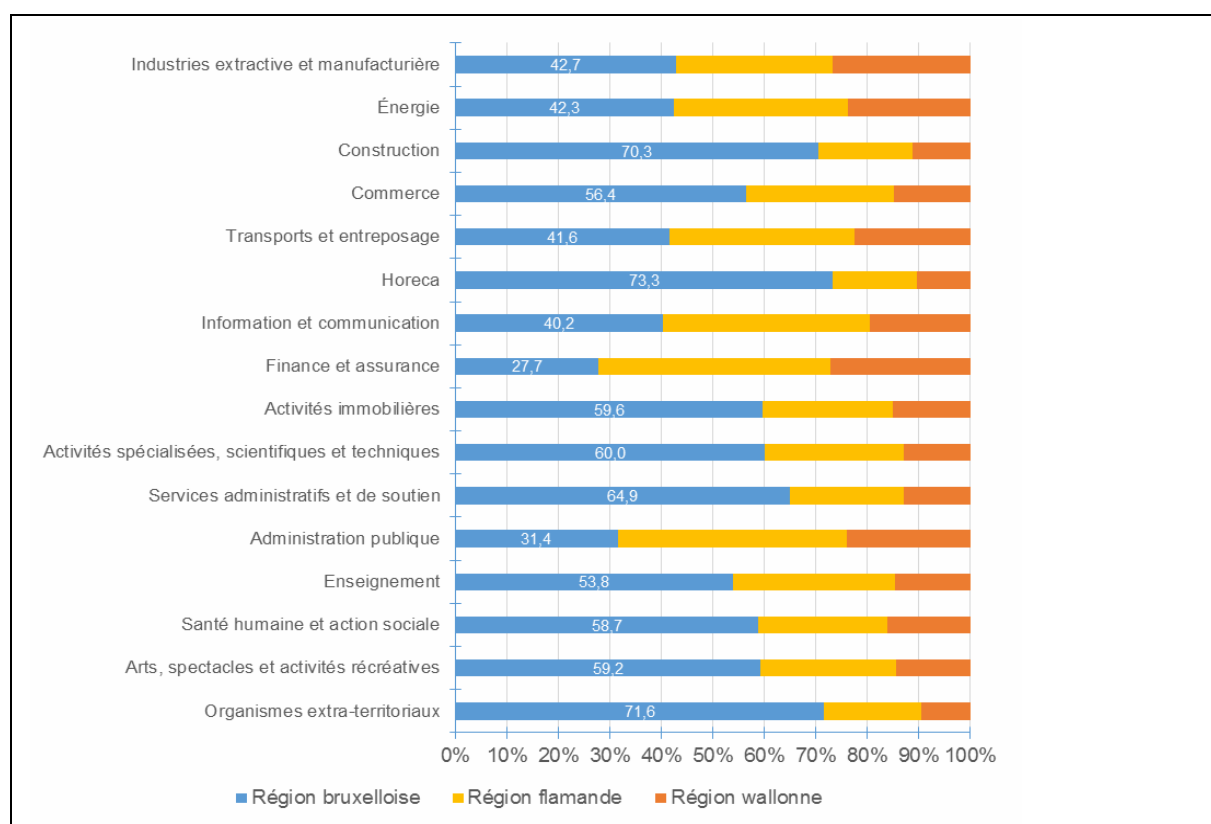
Figure 16 – Structure de qualification des individus travaillant en Région Bruxelles-Capitale selon leur région de résidence (2016)



Source : SPF Économie – DGSIE (EFT), calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation. Etude « Le marché de l'emploi en Région Bruxelles-Capitale. 2017 », p. 32.

La part de « travailleurs internes » en Région bruxelloise est plus élevée dans certains secteurs professionnels du fait d'une adéquation élevée entre les besoins de qualification et la main d'œuvre disponible dans la capitale ou du fait de conditions de travail encourageant une proximité géographique (horaires décalés ou coupés, flexibilité, etc.) (**figure 17**). C'est le cas du secteur de l'Horeca qui compte près de trois quarts de résidents bruxellois dans ses effectifs (73,3 %), des organismes extra-territoriaux (71,6 %), de la construction (70,3 %), des services administratifs et de soutien (64,9 %) ou encore des activités spécialisées, scientifiques et techniques (60,0 %). D'autres secteurs recrutent majoritairement des travailleurs provenant des autres régions. C'est notamment le cas de la finance et des assurances, qui emploient à peine plus d'un quart de résidents bruxellois (27,7 %), de l'administration publique (31,4 %), de l'information et de la communication (40,2 %) et des activités de transports et d'entreposage (41,6 %).

Figure 17 – Région de résidence des individus travaillant en Région Bruxelles-Capitale selon le secteur d'emploi (2016)



Source : SFP Economie-DGSIE (EFT). Calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation. Etude « Le marché de l'emploi en Région Bruxelles-Capitale. 2017 », p. 33.

4.2.2. Mobilité des travailleurs sortants

La part des travailleurs sortants, c'est-à-dire des résidents bruxellois à l'emploi qui travaillent en dehors de la Région bruxelloise, est beaucoup plus faible que celle des travailleurs entrants. En 2016, seuls 16,0 % des Bruxellois à l'emploi travaillent hors des frontières de la Région : 11,1 % se rendent en Flandre et 4,9 % en Wallonie (**tableau 55**). La Flandre, en particulier le Brabant flamand, offre des perspectives d'emploi importantes aux Bruxellois. Selon l'étude de l'OBEF, la navette sortante a connu une hausse soutenue depuis les années 1990 sous l'effet de dispositions telles que les accords de coopération interrégionale de 2005 visant à renforcer la mobilité des travailleurs. Un nombre croissant d'actifs résidant à Bruxelles sont occupés dans l'une des deux autres régions du pays ; ils sont 32.000 de plus qu'en 1996 et 18.000 de plus qu'en 2006. Depuis 2011, le taux de navette sortante se situe aux

alentours des 16,0 %, correspondant à près de 71.000 personnes en 2016⁷².

Tableau 55 – Région de travail des individus résidant en Région Bruxelles-Capitale (2016)

Région de travail	Part des individus
Région Bruxelles-Capitale	84,0 %
Région flamande	11,1 %
Région wallonne	4,9 %

Source : SPF Economie – DGSIE (EFT), calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation. Etude « Le marché de l'emploi en Région Bruxelles-Capitale. 2017 », p. 30.

4.2. Mobilité dans l'enseignement et la formation

4.2.1. Mobilité dans l'enseignement secondaire

La part d'élèves de l'enseignement secondaire scolarisés en Région bruxelloise et résidant en Flandre ou en Wallonie représente 19,3 % de l'ensemble des élèves scolarisés à Bruxelles en 2016-2017. La part relative de ces navetteurs entrants, qui constituaient encore 21,8 % des élèves scolarisés en RBC en 2009-2010, diminue régulièrement dans les dernières années (**tableau 56**).

Tableau 56 – Répartition des élèves de l'enseignement secondaire scolarisés en Région Bruxelles-Capitale selon leur lieu de résidence (2009-2017)

Lieu de résidence	2009-2010		2013-2014		2016-2017	
	en unités	en %	en unités	en %	en unités	en %
RBC	69.498	78,2 %	74.256	79,3 %	78.063	80,7 %
Brabant flamand	15.648	17,6 %	15.678	16,8 %	15.242	15,8 %
Brabant wallon	1.854	2,1 %	1.624	1,7 %	1.507	1,6 %
Région flamande (hors Brabant flamand)	1.070	1,2 %	1.178	1,3 %	1.054	1,1 %
Région wallonne (hors Brabant wallon)	797	0,9 %	761	0,8 %	865	0,9 %
Inconnu/hors Belgique	44	0,0 %	91	0,1 %	1	0,0 %
Total Autres régions et inconnu/hors Belgique	19.413	21,8 %	19.332	20,7 %	18.669	19,3 %
Total élèves scolarisés en RBC	88.911	100,0 %	93.588	100,0 %	96.732	100,0 %

Note 1 : la population scolaire est liée au lieu d'implantation des écoles et non au lieu du siège des établissements.

Note 2 : ce tableau prend en compte l'Enseignement des Communautés française et flamande.

Source : FWB/Communauté flamande/IBSA.

Les effectifs de navetteurs sortants, c'est-à-dire d'élèves de l'enseignement secondaire résidant en Région Bruxelles-Capitale et scolarisés hors des 19 communes bruxelloises, restent stables sur la période étudiée. Ils représentent 6,5 % du total des élèves scolarisés résidant en RBC (**tableau 57**). Cette relative stabilité s'accompagne d'une transformation des lieux où migrent ces élèves. Ils sont de plus en plus nombreux à être scolarisés dans le Brabant flamand (2,3 % en 2009-2010, 3,2 % en 2016-2017) et de moins en moins nombreux à l'être en Région wallonne hors Brabant (1,8 % en 2009-2010, 1,3 % en 2016-2017).

⁷² Ibid., p. 31.

Tableau 57 – Répartition des élèves de l’enseignement secondaire résidant en Région Bruxelles-Capitale selon leur lieu de scolarité (2019-2017)

Lieu de scolarité	2009-2010		2013-2014		2016-2017	
	en unités	en %	en unités	en %	en unités	en %
RBC	69.498	93,9 %	74.256	93,6 %	78.063	93,5 %
Brabant flamand	1.677	2,3 %	2.217	2,8 %	2.707	3,2 %
Brabant wallon	1.171	1,6 %	1.262	1,6 %	1.288	1,5 %
Région flamande (hors Brabant flamand)	353	0,5 %	346	0,4 %	379	0,5 %
Région wallonne (hors Brabant wallon)	1.326	1,8 %	1.260	1,6 %	1.091	1,3 %
Total Autres régions de Belgique	4.527	6,1 %	5.085	6,4 %	5.465	6,5 %
Total élèves scolarisés résidant en RBC	74.025	100,0 %	79.341	100,0 %	83.528	100,0 %

Note 1 : la population scolaire est liée au lieu d’implantation des écoles et non au lieu du siège des établissements.

Note 2 : ce tableau prend en compte l’Enseignement des Communautés française et flamande.

Source : FWB/Communauté flamande/IBSA.

4.2.2. Mobilité des apprenants de l’EFP, de Bruxelles Formation et des OISP

Les **tableaux 58, 59 et 60** permettent d’observer la provenance géographique et l’évolution de la provenance des auditeurs/stagiaires de l’EFP, de Bruxelles Formation et des OISP entre 2014 et 2017. Ces derniers habitent en majorité dans la Région bruxelloise, en particulier les stagiaires de Bruxelles Formation (84,6 % de résidents en RBC) et ceux des OISP (95,5 % de résidents en RBC). La provenance géographique des auditeurs de l’EFP est plus diversifiée : 17,1 % résident en Flandre et 18,2 % en Wallonie. La répartition du lieu de résidence des stagiaires/auditeurs inscrits chez ces opérateurs est relativement stable d’année en année. Des micro-tendances peuvent toutefois être observées sur la période triennale, comme un accroissement de la part d’auditeurs de l’EFP résidant en Flandre (16,2 % en 2014 ; 17,1 % en 2017) au détriment de la part d’auditeurs provenant de la Région wallonne (19,5 % en 2014 ; 18,2 % en 2017). Du côté des OISP, la part de stagiaires habitant en Région bruxelloise tend à se renforcer (94,3 % en 2014 ; 95,5 en 2017).

Tableau 58 – Répartition des auditeurs inscrits à l’EFP selon leur lieu de résidence (2014-2017)

Lieu de résidence	2014		2017	
	en unités	en %	en unités	en %
Région Bruxelles-Capitale	3.498	64,1 %	3.697	64,4 %
Région flamande	886	16,2 %	981	17,1 %
Région wallonne	1.067	19,5 %	1.047	18,2 %
Autre	7	0,1 %	15	0,3 %
Total	5.458	100,0 %	5.740	100,0 %

Source : EFP.

Champ : nombre d’auditeurs inscrits à l’EFP au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2017.

Tableau 59 – Répartition des stagiaires présents dans les centres de Bruxelles Formation selon leur lieu de résidence (2014-2017)

Lieu de résidence	2014		2017	
	en unités	en %	en unités	en %
Région Bruxelles-Capitale	7.661	85,3 %	9.478	84,6 %
Région flamande	556	6,2 %	656	5,9 %
Région wallonne	569	6,3 %	693	6,2 %
Autre	188	2,1 %	381	3,4 %
Total	8.974	100,0 %	11.208	100,0 %

Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation.

Champ : ensemble des stagiaires (chercheurs d'emploi) ayant suivi une formation dans l'un des centres de Bruxelles Formation (hors EPNF et hors bf.entreprises) durant les années civiles 2014 et 2017.

Note : en 2017, 1.203 stagiaires bruxellois ont effectué un stage First. Ils sont comptés sur la ligne « Région Bruxelles-Capitale » et dans le total. Cette information, n'étant pas issue de la base de données de Bruxelles Formation, peut mener à la présence de doublons.

Tableau 60 – Répartition des stagiaires présents dans les OISP selon leur lieu de résidence (2014-2017)

Lieu de résidence	2014		2017	
	en unités	en %	en unités	en %
Région Bruxelles-Capitale	3.995	94,3 %	4.238	95,5 %
Région flamande	153	3,6 %	123	2,8 %
Région wallonne	82	1,9 %	75	1,7 %
Autre	5	0,1 %	0	0,0 %
Total	4.235	100,0 %	4.436	100,0 %

Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation.

Champ : ensemble des stagiaires (chercheurs d'emploi) ayant suivi une formation en OISP durant les années civiles 2014 et 2017.

5.1. Cadrage méthodologique

Les Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi, avec l'appui de l'IBSA (Institut bruxellois de statistique et d'analyse) et de l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) mènent depuis 2015 des travaux méthodologiques en vue d'améliorer leurs démarches en matière d'élaboration de diagnostics, de détermination des thématiques communes et de pistes de travail prioritaires. En 2018, un travail d'harmonisation du canevas du Rapport analytique et prospectif a été réalisé en collaboration avec tous les bassins. Celui-ci a permis d'arriver à une trame commune, permettant de présenter les mêmes informations dans tous les bassins. La trame commune a été revue en fonction des réalités bruxelloises. Chaque Instance utilise une méthodologie spécifique pour l'élaboration de son diagnostic ainsi que la détermination de ses thématiques communes et recommandations.

5.1.1. Choix du secteur

Au Bureau de l'IBEFE Bruxelles du 16 janvier 2018, les membres se prononçaient pour que les **secteurs étudiés** concordent avec la mise en place des Pôles Formation Emploi bruxellois (PFE) et des accords cadre sectoriels en cours de négociation entre les fédérations sectorielles et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Etaient donc concernés l'électrotechnique, les fabrications métalliques, l'industrie Technologique et l'ICT.

Les secteurs de **l'électrotechnique, de l'Industrie technologique et du numérique** ont donc été validés en assemblée plénière du 23 janvier 2018 pour être étudiés. Cependant, étant donné le départ de certains chargés de missions, seul le secteur de l'Industrie technologique avec un focus sur l'électrotechnique a pu être traité dans le présent RAP.

Pour élaborer le diagnostic et les recommandations 2018, le secrétariat de l'IBEFE Bruxellois a essayé de s'adapter aux opportunités qui se présentaient à lui (focus groupes, rencontres d'acteurs, etc.) et au contexte dans lequel il a évolué (mouvement de personnel, timing, etc.). Notre méthodologie de travail a dû également s'adapter au fur et à mesure de ces événements.

5.1.2. Sources

Notre travail s'est basé d'une part sur les analyses réalisées par l'OBE et le Forem ainsi que sur les dossiers d'opportunité du service Etude et Statistiques de Bruxelles Formation et d'autre part, sur les rencontres suivantes qui ont eu lieu :

- ✓ CESRBC : 2 mars 2018
- ✓ Agoria : 4 avril 2018
- ✓ Eloya : 5 avril 2018
- ✓ CDR Iris Tec : 5 avril 2018
- ✓ FGTEB : 10 avril 2018
- ✓ Actiris : 18 mai 2018
- ✓ CVDC : 7 mai 2018
- ✓ BF Industrie : 8 mai 2018
- ✓ BF Construction : 9 mai 2018
- ✓ Volta : 24 mai 2018
- ✓ EFP/SFPME : 31 mai 2018
- ✓ Enseignement de promotion sociale : 8 juin 2018
- ✓ FeBISP : 27 juin 2018
- ✓ Cenforgil : 16 août 2018
- ✓ Interface 3 : 21 août 2018

5.1.3. Délimitation du périmètre

Comme il l'a été évoqué précédemment, la délimitation du périmètre s'est faite de manière pragmatique de façon à pouvoir prendre en compte les sous-secteurs conventionnés via les accords cadre ainsi que la mise en œuvre du PFE Technicity. Par ailleurs, certains métiers appartenant aux domaines professionnels de la construction et de la mécanique automobile sont intégrés au périmètre étudié. Sont, dès lors, pris en compte les sous-secteurs suivants : l'installation et maintenance ; l'électronique et électricité ; la mécanique ; le travail des métaux et outillage ; la conception ; la recherche et développement.

Ledit périmètre couvrira dès lors plus précisément les métiers suivants :

- monteur en installations électriques
- installateur électricien
- installateur électricien résidentiel
- installateur électricien industriel
- installateur électricien tertiaire
- installateur en domotique / en immotique / installateur de systèmes de domotiques
- installateur électricien d'enseignes lumineuses
- installateur électricien en aéronautique
- installateur électricien en nautique
- Installateur électricien de systèmes parafoudre
- Installateur électricien de systèmes photovoltaïques
- installateur de pompes à chaleur
- technicien en installations électriques
- technicien en électrotechnique
- technicien en sécurité
- monteur frigoriste
- technicien frigoriste
- technicien ventiliste
- technicien en HVAC/climatisation
- dessinateur
- technicien en système d'usinage / plasturgiste
- soudeur
- technicien de maintenance tertiaire
- technicien de maintenance industrielle
- électricien de maintenance tertiaire
- technicien en automatisation des bâtiments
- technicien automaticien
- agent de maintenance tertiaire
- agent de maintenance industrielle
- électricien de maintenance industrielle
- technicien en automatisation industrielle
- électrotechnicien en haute tension
- électricien automaticien
- électromécanicien en maintenance
- ascensoriste
- mécanicien de maintenance

- tableautier
- technicien des arts de la scène
- bobineur
- réparateur d'appareils électriques et électroniques
- technicien de maintenance d'installations de chauffage
- poseur de lignes aériennes et de canalisations souterraines
- calculateur
- chef de projet
- mécanicien d'entretien automobile
- mécanicien polyvalent automobile
- mécanicien automatique
- mécanicien cycles
- mécanicien d'entretien industriel
- technicien en maintenance et diagnostic automobile et utilitaire légers (TDMA)
- technicien de véhicule hybrides ou électriques (HEV)
- tuyauteur industriel
- aide-mécanicien cycles et petits moteurs
- aide-mécanicien garagiste
- technicien de l'automobile
- mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques
- technicien motos
- métallier industriel
- ferronnier
- technicien en fonderie

5.1.4. Définition des sous-secteurs et des métiers selon ROME V3

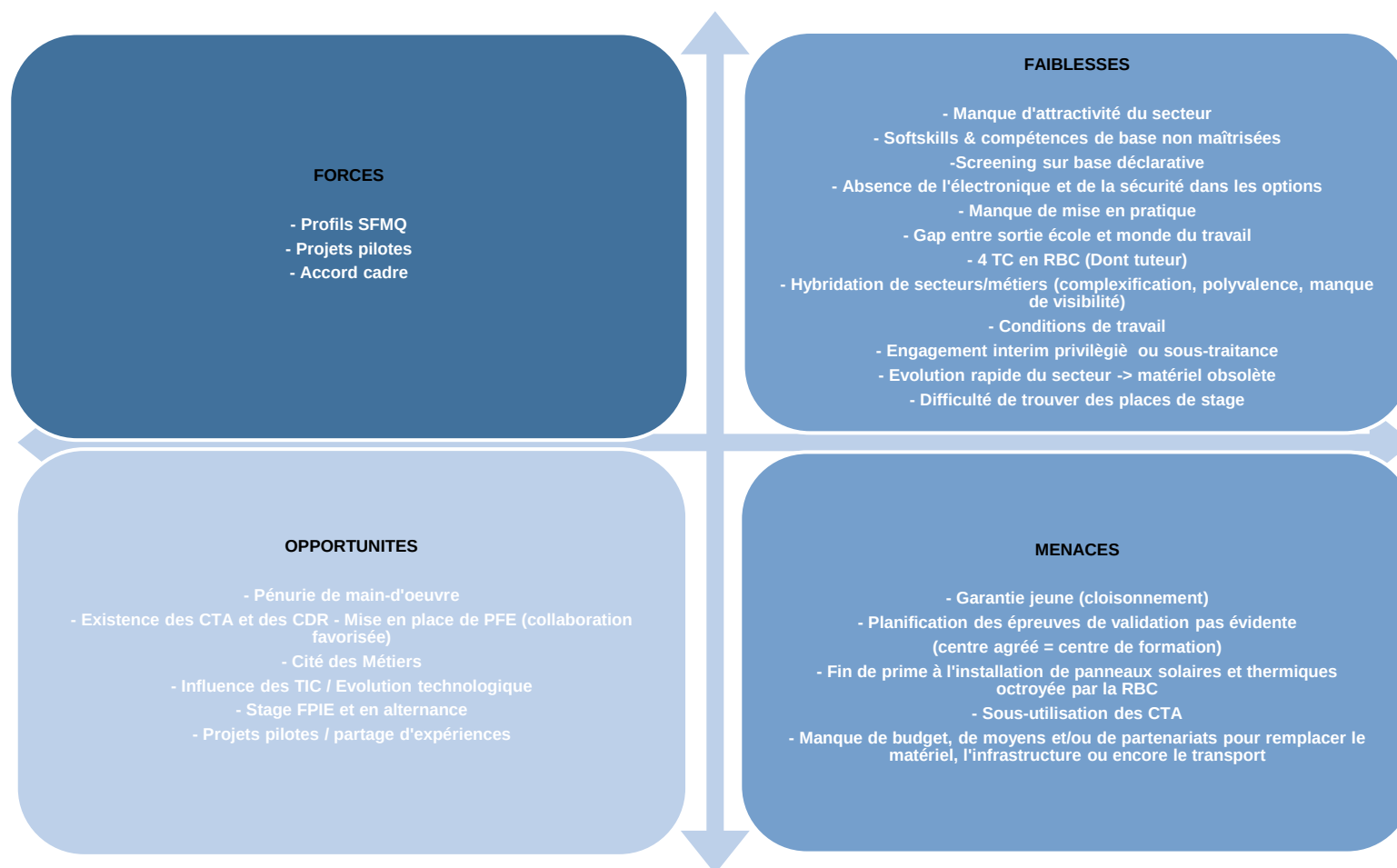
Afin d'harmoniser le langage utilisé entre les différents opérateurs et également de s'inscrire dans le travail de correspondance initié par l'IWEPS en la matière, il fut décidé de faire appel au référentiel ROME V3 pour définir les noms de métiers établis en thématiques communes.

Le référentiel ROME V3 comportant plus de 11 000 appellations différentes de métiers et emplois, il fut important de délimiter le nombre de métiers étudiés dans le RAP. Le choix du périmètre des métiers étudiés a reposé sur plusieurs opérations :

- Définir la famille de métiers et les domaines professionnels pertinents du ROME V3 : ont été gardés les domaines professionnels pertinents dans le cadre de l'analyse de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale.
- Déterminer si le métier relève de l'enseignement qualifiant ou de l'enseignement supérieur. Le champ d'action du Bassin ne recouvrant pas l'enseignement supérieur en termes de thématiques communes, les métiers dont l'accès est garanti par un diplôme de ce type d'enseignement furent écartés.
- Comparer avec les formations déjà existantes à Bruxelles. Avoir un panorama des formations existantes menant à certains métiers peut être un indicateur supplémentaire, sans pour autant être un facteur discriminant de choix (certains métiers furent choisis sans qu'il y ait une formation y aboutissant pour le moment à Bruxelles).
- Utiliser des ressources complémentaires comme la liste des fonctions critiques d'Actiris, les focus réalisés par l'Observatoire bruxellois de l'Emploi, les dossiers d'opportunités de Bruxelles Formation ou encore les listes de formations organisées en Wallonie.

5.2. Les secteurs d'activité abordés en 2018

5.2.1. SWOT



5.2.2. Diagnostic global du secteur Industrie Technologique

5.2.2.1. Données chiffrées⁷³

A cheval sur la production matérielle et les activités de services, l'industrie technologique occupe une place importante à Bruxelles tant en termes de contribution au développement économique régional qu'en termes d'emplois occupés.

Au 31 décembre 2016, on estimait à **36.613 le nombre de postes de travail dans l'industrie technologique** en Région de Bruxelles-Capitale, soit 27.016 hommes et 9.597 femmes. Nous comptons 4.795 ouvriers, 29.707 employés et 2.111 fonctionnaires.

L'analyse semestrielle de la conjoncture d'Agoria montre que le **chiffre d'affaires** des entreprises technologiques belges est en augmentation constante depuis 2014. Le chiffre d'affaires devrait surtout progresser, selon Agoria, dans la première **transformation, les fonderies et les non-ferreux, ainsi que dans le commerce de gros ICT et les solutions IT** (de 5 % dans chacune de ces branches). Au 31 décembre 2017, nous recensons en Région bruxelloise **7.873,52** entreprises assujetties à la TVA⁷⁴ dans l'industrie technologique, soit une augmentation de **8,49 % entre 2015 et 2017**.

Cette conjoncture favorable n'empêche pas des difficultés structurelles à l'échelle de la Région Bruxelles-Capitale, où le chiffre d'affaire des entreprises technologiques **a diminué de 22,47 %** sur la période 2005-2017.

Selon Agoria, il y a **30.000 postes vacants** cette année dans l'industrie technologique en Belgique : 8.000 experts numériques (tels que consultants TIC), 15.000 profils techniques (comme des ingénieurs, des monteuses et des techniciens de maintenance) et 7.000 autres profils (management, logistique et vente, etc.). En février 2018, Agoria a mené une enquête auprès de 341 entreprises de l'industrie technologique : 272 d'entre elles (soit **79,8 %** des réponses) ont **déclaré éprouver des difficultés à recruter du personnel** actuellement.

5.2.2.2. Quelle évolution de l'emploi industriel et quelles sont ses caractéristiques ?

Débutons ce point en soulignant qu'une part importante des métiers industriels s'exercent en dehors des secteurs industriels : les métiers de la maintenance (électromécanicien, technicien de maintenance industrielle, etc.) se retrouvent autant dans l'industrie que dans la construction⁷⁵.

5.2.2.2.1. Une chute progressive de l'emploi en RBC⁷⁶

Outre les fermetures et délocalisations d'usines, la baisse des emplois industriels en RBC peut également s'expliquer par l'accélération de la « périphérisation »⁷⁷ au début des années 2000. Le renouvellement des usines, notamment des chaînes de production, de plus en plus automatisées, nécessitant des espaces conséquents pour un prix au m² moins élevé qu'à Bruxelles. Les seules grandes entreprises industrielles implantées aujourd'hui sur le territoire bruxellois sont Audi Brussels et la SABCA (Société anonyme belge de constructions aéronautiques).

⁷³ Données transmises par Agoria à l'IBSA (périmètre basé sur les codes NACE suivants : 22, 24.2 jusqu'à et y compris 24.5, 25 jusqu'à et y compris 30, 31.01, 32.5, 33, 42.22, 43.211, 43.299, 43.999, 46.431, 46.693, 46.699, 46.5, 46.66, 58.2, 61, 62, 63.1, 66.199, 71.121, 71.209, 77.320 et 95.1).

⁷⁴ Les données sur les assujettis à la TVA en Belgique proviennent de Statbel (Statistics Belgium). Cette source de données prend en considération les personnes morales et les personnes physiques assujetties à la TVA. Dans le cas où des entreprises sont composées de plusieurs unités d'établissement, seule l'adresse de l'unité légale - généralement le siège social - est prise en considération, et ce, même si l'essentiel des activités de l'entreprise s'exerce ailleurs. Une unité locale d'établissement est un lieu géographiquement identifiable où s'exerce au moins une activité de l'entreprise, par exemple un atelier, un point de vente, un siège, etc.

⁷⁵ Actiris - OBE, Veille & anticipation – Secteurs industriels – Actualité et perspectives, Août 2016, p. 17.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 15-16.

⁷⁷ On entend par « périphérisation » l'installation des entreprises en périphérie des villes.

5.2.2.2. Main-d'œuvre & recrutement

Pour ce qui est du secteur de l'industrie technologique, la pénurie de main-d'œuvre constatée est autant de nature quantitative que de nature qualitative. En cause ici, l'écart entre les exigences de l'employeur et le profil des candidats. En effet, le secteur recherche une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. Par ailleurs, les fonctions ouvrières de ce secteur, quand elles n'ont pas été automatisées, se sont transformées, pour les moins qualifiés, en emploi intérimaire, servant de variable d'ajustement. Les rythmes de production peuvent ainsi varier selon la conjoncture. Soulignons également que, parmi les chercheurs d'emplois bruxellois, la majorité est relativement fragilisée et que les compétences de base ne semblent pas être maîtrisées.

Par ailleurs, lors de nos différentes rencontres, il nous a été confié que les entreprises ont tendance à travailler avec des sous-traitants et via l'intérim pour éviter les procédures de recrutement et ne pas devoir former de nouveaux travailleurs. L'intérim peut être exploité comme une sorte de période d'essai permettant au candidat de faire ses preuves. Le taux de recours à l'intérim présenté dans le dossier « Veille et anticipation secteurs industriels » démontre que ce secteur est le plus utilisateur de ce type de contrat.

Pour le secteur, le problème des canaux de recrutement d'Actiris et des agences intérim réside dans le screening. En effet, les « compétences » sont « encodées » sur base déclarative.

Tableau 61 – Analyse des fonctions critiques du secteur Industrie technologique en RBC ⁷⁸

Fonctions critiques	OE reçues ⁷⁹	Taux de satisfaction	RMO ⁸⁰	RMO/OE ⁸¹	Commentaires
Dessinateur d'architecture / de bâtiment, travaux publics	35	54,3	143	4,1	Les difficultés de recrutement pour le dessinateur d'architecture sont structurelles. Elles sont liées aux profils des candidats qui ne répondent pas à toutes les attentes des employeurs. Les entreprises cherchent à recruter des profils expérimentés, capables de maîtriser les logiciels de conception et de fabrication assistés par ordinateur (CAO/FAO). Il est aussi généralement attendu du candidat au poste qu'il dispose de certaines connaissances techniques spécifiques en lien avec son domaine. Une formation insuffisante ou inadéquate et la méconnaissance des langues sont également susceptibles de freiner l'embauche des candidats.
Technicien en fine mécanique	31	12,9	13	0,4	Les difficultés de recrutement sont autant de nature quantitative que qualitative. Les

⁷⁸ View Brussels, Analyse des fonctions critiques en RBC 2018, p. 31-36. Ce rapport annuel édition 2018 traite des données disponibles pour l'année 2017.

⁷⁹ Le tableau ne tient pas compte du nombre total d'offres d'emploi reçues au niveau du groupe de profession.

⁸⁰ La RMO désigne le nombre de personnes distinctes inscrites au moins une fois comme demandeur d'emploi au cours d'une année calendrier. Toutefois, la RMO ne reflète que partiellement la réserve de main-d'œuvre réellement disponible. Les personnes actives, étudiants en fin de cursus ou chercheurs d'emploi (occupés ou inoccupés) des autres régions à même de rechercher un emploi à Bruxelles et de relever ainsi de la RMO ne sont pas pris en compte, Actiris ne disposant que des données relatives aux demandeurs d'emploi inoccupés en Région bruxelloise. La RMO est de plus estimée à partir du premier code professionnel dans lequel le chercheur d'emploi est inscrit chez Actiris ; code considéré comme correspondant à l'aspiration professionnelle principale du chercheur d'emploi sans toutefois que celui-ci limite sa recherche aux offres d'emploi qui s'y rapportent. Enfin, la RMO ne tient pas compte des entrées et sorties au cours d'un même mois. Par ailleurs, la part de marché des offres d'emploi diffusées par Actiris est inconnue.

⁸¹ L'indicateur « réserve de main-d'œuvre par nombre d'offres d'emploi » (RMO/OE), qui exprime le rapport, par profession, entre le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés et le nombre de postes reçus par Actiris, ne donne par conséquent qu'une indication imparfaite de la pénurie de nature quantitative.

Technicien en électromécanique	144	55,6	207	1,4	conseillers d'Actiris pointent en priorité l'inadéquation des profils : les demandeurs d'emploi ne disposent pas tous des compétences techniques spécifiques en la matière. La polyvalence est également un critère de sélection important. Lorsque ces techniciens sont en contact avec les clients, des connaissances linguistiques, des compétences en communication et un esprit orienté client sont également attendus et feraient défaut aux candidats. L'expérience, que n'ont pas les jeunes qui sortent des études, et le niveau de formation constituent des facteurs explicatifs supplémentaires. Certaines formations techniques n'évoluent pas assez vite pour suivre l'innovation permanente, de sorte que les jeunes diplômés ne disposent pas des qualifications requises. Les difficultés de recrutement que connaissent ces catégories professionnelles sont de nature structurelle et peuvent être mises en relation avec la mauvaise image dont pâtit l'enseignement technique, mais aussi avec la connotation masculine de ces métiers.
Technicien en exploitation des énergies de chauffage ventilation et air conditionné (HVAC)	25	32,0	48	1,9	
Technicien en électronique	63	42,9	176	2,8	
Mécanicien industriel d'entretien	70	25,7	69	1,0	Les tensions sont de nature quantitative et qualitative. Le manque de candidats ayant l'expérience recherchée, le manque de candidats détenant un certificat de qualification ou ayant les compétences spécifiques recherchées sont des raisons évoquées par les conseillers d'Actiris. Au problème de la relève s'ajoute également celui du départ des travailleurs expérimentés. Les conseillers d'Actiris signalent que tous les chercheurs d'emploi qui aspirent à ces professions ne disposent pas de l'expérience professionnelle requise, ni des connaissances spécifiques attendues. Les employeurs exigent souvent des candidats qu'ils soient expérimentés, polyvalents, qu'ils maîtrisent les nouvelles technologies et disposent de certains savoir-faire spécifiques en maintenance corrective et préventive. L'accent n'est plus tant mis sur l'aspect « mécanique » que sur l'aspect « mécatronique », à savoir une combinaison de mécanique et d'électronique. Enfin, les critères de recrutement portent non seulement sur le bilinguisme mais également sur les aptitudes en communication et une certaine dose d'esprit client, du moins lorsque le mécanicien industriel d'entretien ou le
Mécanicien poids lourds + bus et car	33	30,3	25	0,8	

					mécanicien poids lourds a des contacts avec la clientèle.
Electro-mécanicien	58	37,9	119	2,1	Depuis 1998, date de la première analyse des fonctions critiques en Région bruxelloise, la profession d'électromécanicien est épinglée comme critique. Dans ce cas, la pénurie de nature structurelle tient autant à la rareté des profils qu'aux exigences de qualification émises par les employeurs. Les jeunes qui accèdent au marché du travail ne disposent souvent pas du bagage technique nécessaire : connaissances spécifiques en électronique, mécanique et maintenance, lecture de plans, schémas et notices techniques (y compris en anglais), aptitude à remplir les comptes rendus
Agent de maîtrise en électricité et électronique	31	16,1	19	0,6	Les tensions sur le marché du travail pour ces fonctions sont structurellement élevées et sensibles à la conjoncture. L'électricien de bâtiment se retrouve dans la liste des fonctions critiques pour la seconde fois après six ans d'absence. L'électricien industriel y figure pour la quatrième année consécutive. Le monteur - câbleur industriel, présent en 2015, fait son retour sur la liste. Pour la quatrième fois en cinq ans, la profession d'agent de maîtrise en électricité et électronique connaît des difficultés de recrutement. Les conseillers d'Actiris pointent également une pénurie quantitative de candidats au poste. Les difficultés de recrutement peuvent s'expliquer, d'une part, par le fait que la réserve de main d'œuvre inscrite sur ces métiers dispose généralement d'un niveau d'études peu élevé et est peu expérimentée et, d'autre part, par les compétences techniques que doivent posséder les électriciens ainsi que les normes de sécurité qu'ils doivent respecter. Ces métiers souffrent également d'un déficit d'image auprès du grand public et, en particulier, des jeunes. Sur le plan qualitatif, les attentes des employeurs sont élevées et ce constat devrait encore s'amplifier dans les années à venir. Ainsi, selon une étude menée par Formelec sur les « Compétences de demain », « trois tendances touchent fortement les entreprises du secteur de l'électricité : le développement de nouvelles technologies (dans des domaines divers tels que la téléphonie, la domotique, la vidéophonie, vidéosurveillance, les énergies renouvelables et alternatives), une
Électricien de bâtiment	30	46,7	519	17,3	
Électricien industriel – monteur et réparateur	33	30,3	167	5,1	
Monteur – câbleur industriel (électricité, tableaux et appareils électriques)	40	7,5	96	2,4	

					réglementation de plus en plus stricte (en matière de performance énergétique) et des demandes plus complexes et plus exigeantes des clients. La formation continue apparaît logiquement comme indispensable pour répondre à ces tendances. Les employeurs recherchent donc des candidats prêts à apprendre en cours de carrière ». Pour l'agent de maîtrise, les aptitudes nécessaires pour exercer un leadership représentent un obstacle supplémentaire.
--	--	--	--	--	--

5.2.3. Les questions industrielles dans les textes programmatiques régionaux

5.2.3.1. Le PRDD⁸²

Le 12 juillet 2018, le gouvernement bruxellois a adopté définitivement le Plan Régional de Développement Durable (PRDD), définissant ainsi sa vision territoriale à l'horizon 2040. Au travers du PRDD, Bruxelles s'attache à requalifier la place des secteurs économiques porteurs pour encourager la création d'emplois à l'échelle régionale et à soutenir l'économie de proximité et l'emploi à l'échelle des quartiers⁸³. Dans ce cadre, il y est identifié le plan industriel⁸⁴. Ce plan a pour objectif de proposer un périmètre élargi de l'industrie bruxelloise allant au-delà de la production manufacturière et incluant une série d'activités de services entrant dans les chaînes de valeur industrielles. Le plan industriel bruxellois tiendra également compte des mutations en cours dans les filières industrielles telles que la transition circulaire ou encore la digitalisation et la robotisation. La réforme des aides au développement des entreprises est un des outils de cette politique industrielle. La nouvelle ordonnance permet la création d'une aide à la reconversion industrielle, accessible tant aux PME qu'aux grandes entreprises et soutenant des efforts de formation et d'investissements liés à la formation.

5.2.3.2. Go4Brussels

Des secteurs prioritaires ont été mis en évidence dans la stratégie Go4b-Brussels afin de mieux combiner croissance économique et résorption du chômage : le secteur international et le tourisme, le secteur des filières environnementales (rénovation, déchets et recyclage, eau, ...), le commerce, la fonction publique, le secteur non-marchand et les métiers de la ville, les secteurs innovants (TIC, biomédical, etc.), le secteur de l'industrie urbaine (l'agro-alimentaire, la mécanique, l'électronique, l'instrumentation, ...)⁸⁵.

⁸² Plan régional de développement durable 2018.

⁸³ Plan régional de développement durable 2018, p. 121.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 132.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 121.

5.2.4. Offre d'enseignement, de formation et de VDC dans les métiers relatifs à l'industrie technologique

Tableau 62 – Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation des options relatives à l'industrie technologique (2016-2017)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Nombre d'occurrences ⁸⁶	Fréquentation
Construction	Installateur en chauffage central	7P	5	44
	Monteur en sanitaire et en chauffage	P	7	146
Industrie	Complément en électricité de l'automobile	7P	3	23
	Complément en maintenance d'équipements techniques	7P	7	80
	Electricien- automatique	TQ	9	204
	Electricien installateur en résidentiel	P	6	135
	Electricien installateur industriel	P	6	172
	Mécanicien automatique	TQ	3	45
	Mécanicien d'entretien – mécanicien d'entretien automobile	P	8	212
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	3	35
	Mécanicien polyvalent automobile	TQ	4	95
	Métallier soudeur	P	2	28
	Technicien du froid	TQ	1	19
	Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels	7TQ	1	8
	Technicien en usinage	TQ	1	4
	Technicien moto	7TQ	1	7

Source : DGEO, année scolaire 2016-2017 (données certifiées au 15 janvier 2017). Calculs IBEFE Bruxelles.

Tableau 63 – Enseignement secondaire en alternance (3^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation des options relatives à l'industrie technologique (2016-2017)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type	Forme	Nombre d'occurrences ⁸⁷	Fréquentation
Construction	Installateur en chauffage central	art. 49	P	1	1
	Monteur en sanitaire et en chauffage	art. 49	P	2	30

⁸⁶ Le nombre d'occurrences correspond ici au nombre d'écoles organisant de manière effective l'option en propre durant l'année 2016-2017.

⁸⁷ Le nombre d'occurrences correspond ici au nombre de CEFA bruxellois organisant de manière effective l'option en propre au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Industrie	Complément en maintenance d'équipements techniques	art. 49	7P	1	5
	Electricien installateur en résidentiel	art. 49	P	3	39
	Mécanicien d'entretien automobile	art. 49	P	3	38
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	art. 49	7P	1	6
	Métallier-soudeur	art. 49	P	1	3
	Technicien en climatisation et conditionnement d'air	art. 49	7TQ	1	4

Source : DGEO, année scolaire 2016-2017 (données certifiées au 15 janvier 2017). Calculs IBEFE Bruxelles.

Tableau 64 – EFP apprentissage : fréquentation et nombre de diplômés des formations relatives à l'industrie technologique (2017)

Pôle	Intitulé de la formation	Fréquentation ⁸⁸	Nombre de diplômés ⁸⁹
Construction	Installateur sanitaire et plomberie	28	7
	Installateur en chauffage central	59	1
	Frigoriste	2	
Cours généraux	Fabriquant-installateur d'enseignes lumineuses	1	
Electro-technique	Installateur-électricien	52	10
Mobilité	Mécanicien polyvalent	80	8

Source : EFP.

⁸⁸ Nombre d'auditeurs inscrits au 31 décembre 2017.

⁸⁹ Nombre d'auditeurs diplômés lors de l'année académique 2016-2017.

Tableau 65 – Enseignement de promotion sociale en Région Bruxelles-Capitale : nombre d’occurrences et fréquentation des sections liées à l’industrie technologique (2016-2017)

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la section	Nombre d’occurrences ⁹⁰	Nombre d’inscrits max à une UE ⁹¹	Nombre d’inscrits en stage	Nombre d’inscrits aux épreuves intégrées	% Femmes ⁹²
Construction	Agent technique en chauffages individuels (convention)	2	123			76 %
	Agent technique et de maintenance en chauffage central	1	33			88 %
	Dessinateur en construction	1	20	13	10	18 %
Industrie	Agent de maintenance en électromécanique	2	32	24	25	30 %
	Aide-mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires	1	63			1,8 %
	Electricien installateur-monteur	2	88	48	53	0,2 %
	Electricien-automaticien	1	20			0 %
	Ferronnier	1	84	18	7	23 %
	Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires	2	36		26	0 %
	Monteur-câbleur en électricité du bâtiment	1	11	34	35	0 %
	Opérateur en système d’usinage	1	24			0 %
	Soudeur qualifié sur tôles	1	24			0 %
	Technicien du froid	1	59	28	31	3,9 %
	Usineur sur machines-outils conventionnelles	1	15		1	0 %

Source : DGENORS-Direction de l’Enseignement de promotion sociale, année scolaire 2016-2017. Calculs IBSA/IBEFE Bruxelles.

⁹⁰ Le nombre d’occurrences correspond dans ce tableau au nombre de fois où l’option est organisée par les opérateurs bruxellois de promotion sociale au cours de l’année 2016-2017. Un module organisé au cours de cette période dans deux écoles, trois fois dans chacune d’elles, a une occurrence de 6.

⁹¹ Le chiffre d’inscriptions proposé ici correspond au nombre maximum d’inscrits dans une UE de la section considérée lors de l’année 2016-2017.

⁹² Le pourcentage se fonde sur le chiffre des inscrits dans l’ensemble des UE de la section, y compris les épreuves intégrées, à l’exception des UE communs à d’autres sections.

Tableau 66 – EFP chef d'entreprise : fréquentation et nombre de diplômés des formations relatives à l'industrie technologique (2017)

Pôle	Intitulé de la formation	Fréquentation ⁹³	Nombre de diplômés ⁹⁴
Construc- tion	Installateur en chauffage central	72	3
	Frigoriste	33	1
Electro- technique	Installateur-électricien	135	16
Mobilité	Garagiste-réparateur	125	10
	Mécanicien de motocyclettes	39	9
	Mécanicien de cycles	12	0
	Technicien en maintenance et diagnostic automobile	12	2
	Négociant en cycle	8	0

Source : EFP.

Tableau 67 – Bruxelles Formation - formation qualifiante : fréquentation et nombre de certificats délivrés dans les formations relatives à l'industrie technologique (2017)

Domaine	Intitulé de la formation	Fréquentation ⁹⁵	Nombre de CECAF délivrés ⁹⁶
Construc- tion	Installateur électricien résidentiel	10	10
Techniques / Industries	Agent de maintenance en hvac	28	
	Dao - autocad	29	
	Dessinateur d'étude spécialisé en électricité	14	
	Dessinateur d'études en hvac	25	
	Dessinateur industriel	10	40
	Electricien industriel - électromécanique	7	
	Electrotechnique / TC électricité	10	
	Installateur électricien industriel	43	
	Mécanicien d'entretien automobile	11	10
	Mécanicien polyvalent	8	4
	Soudeur	19	
	Tuyauteur industriel	6	

Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Données année civile 2017

⁹³ Nombre d'auditeurs inscrits au 31 décembre 2017.

⁹⁴ Nombre d'auditeurs diplômés lors de l'année académique 2016-2017.

⁹⁵ Données relatives au nombre de stagiaires distincts sortant de formation en 2017. Ces « sortants » sont des stagiaires chercheurs d'emploi ayant eu une fin de formation au cours de l'année 2017. Cela inclut ceux sortis d'une formation pour initier une autre formation sans garantie qu'ils soient allés au bout de leur première formation.

⁹⁶ Nombre de CECAF (Certificat de compétences acquises en formation) délivrés en 2017. A noter que le CECAF ne constitue l'aboutissement que d'une partie des formations qualifiantes.

Tableau 68 – OISP (Formation qualifiante) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation des formations relatives à l'industrie technologique (2017)

Domaine	Intitulé de la formation	Fréquentation ⁹⁷
Construction	Aide-électricien du bâtiment	17
	Installateur électricien résidentiel	30
Techniques/Industries	Mécanicien d'entretien automobile	22

Source : Service Etudes et Statistiques de Bruxelles Formation. Données année civile 2017

Tableau 69 – Enseignement spécialisé de forme 3 (phase 3) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation des options relatives à l'industrie technologique (2016-2017)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Nombre d'occurrences	Fréquentation
Construction	Aide électricien	1	1
Industrie	Aide mécanicien garage	2	27

Source : DGEO, données 2016-2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

Tableau 70 – Enseignement spécialisé de forme 4 (3^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation des options relatives à l'industrie technologique (2016-2017)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Nombre d'occurrences	Fréquentation
Industrie	Complément en maintenance et équipements techniques	P	1	3
	Electricien automatique	TQ	1	2
	Electricien installateur en résidentiel	P	1	5
	Electricien installateur industriel	P	1	2

Source : DGEO, données 2016-2017. Calculs IBEFE Bruxelles.

⁹⁷ Données relatives au nombre de stagiaires distincts sortant de formation en 2017. Ces « sortants » sont des stagiaires chercheurs d'emploi ayant eu une fin de formation au cours de l'année 2017. Cela inclut ceux sortis d'une formation pour initier une autre formation sans garantie qu'ils soient allés au bout de leur première formation.

Tableau 71 – Nombre d'épreuves passées et de titres délivrés par les centres bruxellois de VDC dans les métiers relatifs à l'industrie technologique (2017)

Secteur VDC	Métier	Nombre d'épreuves passées	Nombre de titres délivrés par épreuves	Nombre de titres délivrés par RAF	Nombre total de titres délivrés
Automobile	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	43	40		40
Construction	Monteur chauffage central			24	24
Electricité	Installateur électricien industriel			74	74
	Installateur électricien résidentiel	8	5	74	79
Intersectoriels	Tuteur en entreprise	31	29		29

Source : Consortium de Validation des compétences. Données année civile 2017.

Tableau 72 – Volume annuel d’heures de formation dans les CTA (Centres de technologies avancées) de la Région Bruxelles-Capitale par secteur/établissement et par type de public-cible dans les domaines relatifs à l’industrie technologique (2013-2016)

Secteur	Etablissement	Domaine de formation	Publics-cibles	Volume annuel d’heures de formation	
				2013	2016
Industrie : automation - maintenance	Athénée royal Serge Creuz (Molenbeek)	Robotique, pneumatique, automate programmable	Elèves du 3 ^e et 4 ^e degré de l’enseignement secondaire qualifiant	0	1890
			Elèves du 3 ^e degré de l’enseignement secondaire de transition	0	0
			Elèves de l’enseignement primaire et du 1 ^{er} degré de l’enseignement secondaire	0	0
			Etudiants de l’enseignement de promotion sociale	174	615
			Etudiants de l’enseignement supérieur	0	960
			Demandeurs d’emploi	0	348
			Travailleurs	0	0
			Enseignants	366	171
			Total	540	3 984
Industrie : mécanique appliquée	Institut des Arts et Métiers (Bruxelles)	Electricité résidentielle et industrielle, domotique, technique du froid, hydraulique	Elèves du 3 ^e et 4 ^e degré de l’enseignement secondaire qualifiant	162	2 301
			Elèves du 3 ^e degré de l’enseignement secondaire de transition	0	0
			Elèves de l’enseignement primaire et du 1 ^{er} degré de l’enseignement secondaire	0	0
			Etudiants de l’enseignement de promotion sociale	5 124	7 068
			Etudiants de l’enseignement supérieur	0	0
			Demandeurs d’emploi	330	141
			Travailleurs	51	0
			Enseignants	192	183
			Total	5 859	9 693

Source : Rapport d’activité 2016. CTA. Réseau des centres de technologies avancées. DGEO-DREMT, 2018. Données années civiles 2013 et 2016.

5.3. Thématiques communes

5.3.1. Définition

L'article 1^{er} du chapitre I^{er} – Disposition générale – de l'accord de coopération expose ce qui est entendu par « thématique commune » (TC) comme suit : « *ensemble d'orientations visant à favoriser le **développement de l'offre d'enseignement et de formation** autour d'un ou de plusieurs métiers ou filières professionnelles identifiés sur un bassin de vie en raison de **critères** liés aux besoins d'emploi et à l'offre d'enseignement et de formation existante* ».

Les **critères** suivants ont été choisis pour dresser la liste des TC :

- les recommandations des divers représentants des secteurs, des opérateurs et des organisations syndicales⁹⁸ ;
- les travaux du SFMQ ;
- l'observation des offres d'enseignement et de formation et de leurs débouchés ;
- les métiers en pénurie⁹⁹ ;
- les fonctions critiques¹⁰⁰ d'Actiris 2017 et 2018 ;
- les « métiers en demande¹⁰¹ » d'Actiris ;
- les métiers ayant un fort potentiel de croissance ;
- l'évolution technique et technologique du métier.

L'article 11 §3 de l'accord de coopération prévoit que la liste des thématiques communes définie par l'Instance Bassin est objectivée sur base du cadastre, des analyses et des recommandations. Cependant au vu du contexte RH et afin de répondre à un besoin de la Chambre enseignement, il a été décidé de définir la liste des TC en amont de tout ce travail. Celle-ci a été validée en plénière du 5 novembre 2018.

⁹⁸ Représentants du secteur (Volta, Eloya & Agoria), syndicat (FGTB –Metallos Bruxelles), opérateurs de Formation ou d'enseignement (BF industrie et BF construction NOH ; EFP, EPS et ISP), Actiris (Service Select - Responsable du pôle Industrie, Construction, Transport et Logistique), le Consortium de la VDC (chargée de projet), le CDR Iris Tech et Audi.

⁹⁹ Par les métiers en pénurie est entendue la liste francophone des études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre. Cette liste vaut pour l'année scolaire/académique 2018-2019.

¹⁰⁰ Sur les critères et la procédure de détermination des fonctions critiques, voir section 3.1.4.

¹⁰¹ C'est-à-dire les métiers pour lesquels Actiris a reçu au moins 50 offres d'emploi en moyenne entre 2015-2017

5.3.2. Liste des thématiques communes¹⁰²

Les regroupements des TC¹⁰³ ont été réalisés sur base de la nomenclature ROME V3 et des grappes métiers SFMQ. Les nouvelles thématiques communes de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Bruxelles sont répertoriées dans la colonne « arguments-commentaires » sous trois appellations :

- « Création d'une offre de formation et d'enseignement » ;
- « Maintien de l'offre de formation et d'enseignement » ;
- « Adaptation du contenu de l'offre de formation et/ou d'enseignement existante ».

Suite à certains questionnements, les membres se sont accordés pour définir :

- ✓ Par **création**, les membres de l'Instance considèrent que l'offre d'enseignement et/ou de formation professionnelle proposée sur son territoire est insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins et qu'il est nécessaire d'augmenter celle-ci (augmentation du nombre de places).
- ✓ Par **maintien**, il est entendu les métiers pour lesquels l'offre actuelle est suffisante mais doit être maintenue pour couvrir les besoins identifiés. Cela signifie que si une offre d'enseignement ou de formation disparaît, une nouvelle offre similaire (même option ou formation au même métier) pourra être créée.
- ✓ Par **adaptation**, les membres entendent le développement qualitatif qui induit une révision/réforme (en terme de contenu ; développement de modules spécifiques complémentaires (ex : module véhicule hybride...)) de l'offre existante.

Famille Rome V3	Code Rome V3	Nom des métiers	Profil métier SFMQ	Etat des lieux - Enseignement et formation initiaux	Etat des lieux - Enseignement et formation pour adultes et VDC	Etat des lieux - Enseignement spécialisé	Arguments - Commentaires
F - Construction bâtiment et travaux publics	F1602 Electricité du bâtiment	- Installateur(rice) électricien(ne) - Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel(le) - Installateur(rice) électricien(ne) industriel(le)	Fini (grappe Installation électrique)	- PE : Installateur électricien résidentiel - CEFA : Installateur électricien résidentiel - PE : Installateur électricien industriel - EFP (apprentissage) : Fabricant-	- BF : Installateur électricien résidentiel - BF : Installateur électricien industriel - BF : Electricien industriel Electromécanique	- Installateur électricien résidentiel - Installateur électricien industriel	Au vu des arguments exposés ci-dessous, il nous apparaît pertinent d'adapter le contenu de l'offre de formation et d'enseignement sur notre Bassin en tenant compte des évolutions technologiques. Ces métiers sont porteurs et doivent à ce titre continuer à être soutenus dans le cadre des TC.

¹⁰² Les thématiques communes (priorités pour le développement ou le maintien de l'offre d'enseignement et de la formation) doivent s'appuyer sur le RAP 2018. Cependant, vu le retard pris dans la réalisation du RAP 2018, les TC définies dans la présente liste ne pourront être prises en compte pour la FP que lors d'une révision de l'offre courant 2019 et pour l'offre 2020 et ce, sachant que l'offre prévisionnelle de formation professionnelle est établie chaque année en mars-avril de l'année n-1. Aussi, la présente proposition de thématiques communes répond surtout ici à une préoccupation de l'enseignement pour l'analyse des options du redéploiement de l'enseignement qualifiant.

¹⁰³ Les options non-étudiées dans le rapport 2018 mais présentes dans le plan de redéploiement sont considérées comme « thématiques communes ».

		- Installateur(rice) électricien(ne) tertiaire- - Installateur(rice) en domotique / immotique / de systèmes de domotique - Installateur(rice) électricien(ne) d'enseignes lumineuses		installateur d'enseignes lumineuses¹⁰⁴ - EFP (apprentissage) : Installateur-électricien	- OISP (Cenforgil, le SIREAS et le Piment) Installateur électricien résidentiel - VDC : UC1 Installateur électricien résidentiel - Refresh RGIE en collaboration avec Volta - EPS : Electricien installateur-monteur (ITM-CM) - EPS : Monteur câbleur en électricité du bâtiment (CM et ITME). - EPS : technicien en domotique numérique (ouverture en 2018) (ITME) - EFP (chef d'entreprise) : Installateur - électricien	- Installation électrique du bâtiment	- Les métiers d'électricien de bâtiment, électricien industriel – monteur & réparateur et monteur câbleur industriel sont des FC Actiris 2016 et 2017 (pénurie qualitative). - La fonction d'électricien industriel – monteur & réparateur est un « métier en demande » d'Actiris. - Métier en pénurie Actiris 2017 : électricité, installations électriques. - Il existe une augmentation de la demande d'installation de bornes de rechargement pour voitures électriques en ville et au domicile. - L'économie circulaire et sa façon de penser la construction du bâtiment pourraient avoir un impact sur le métier d'installateur électricien. *Pour l'enseignement de plein exercice, les OBG Electricien installateur / Electricienne installatrice en résidentiel (P) et Electricien installateur industriel / Electricienne installatrice industrielle (P) entrent dans le nouveau régime CPU « 4-5-6 » au 1er septembre 2018 en OBG CPU Installateur électricien / Installatrice électricienne (P). *Impact des TIC : Automatisation des bâtiments : équipements techniques gérés par la domotique ou l'immotique -> la domotique et l'immotique doivent être prises en compte. - Le secteur des télécommunications est un secteur porteur. Pour ces derniers, une formation semble envisageable dans le champ de l'installation de ligne (jointeur et électricien voltigeur). Les profils d'installateur électricien et de monteur câbleur sont les plus à même de se reconvertir dans ces métiers.
--	--	--	--	---	--	---	--

¹⁰⁴ Formation organisée en Wallonie pour laquelle un stage est possible à Bruxelles.

		- Technicien(ne) en installation électrique - Technicien(ne) en électrotechnique	Travaux en cours (grappe Installation électrique)	Installateur électricien <i>Le passage en CPU induit une évaluation par unité d'apprentissage. Ces unités peuvent être comptabilisées et complétées chez un autre opérateurs (Option 5°).</i>	- BF construction NOH : Technicien Installation résidentiel - BF Industrie : Technicien Installation résidentiel - BF : Electricien industriel Electromécanique	/	- Il serait pertinent d'adapter le contenu de l'offre d'enseignement et de formation. Développer des modules permettrait d'augmenter le niveau de formation et ainsi de répondre à une demande du secteur et de lutter contre la tension qualitative. - Métier en pénurie Actiris 2017 : électricité, installations électriques et électronique.
H - Industrie	H1202 Conception et dessin des produits électriques et électroniques	- Dessinateur (rice) en électricité et électronique - Dessinateur (rice) en électricité - Dessinateur (rice) en électronique	/	/	- BF : Déploiement du secteur de la conception et des études techniques depuis 2 ans - BF : DAO/AUTOCAD - BF : dessinateur d'étude spécialisé en électricité - BF : Études installations électriques basse tension - PFE : Formation CAO solidworks) - EPS : Dessinateur en construction (IPH = Institut Paul Hankar)	/	Au vu des arguments exposés ci-dessous, il apparaît pertinent de maintenir l'offre de formation et d'enseignement pour adultes sur notre Bassin. Ces métiers sont porteurs et doivent à ce titre continuer à être soutenus dans le cadre des TC. Si une 7^e était créée dans l'enseignement, sa survie ne serait pas forcément assurée. Une inscription de cette option dans les TC permettra de soutenir la création d'une telle option si celle-ci était envisagée. - Le métier de dessinateur en électricité est un « métier en tension » (c.-à-d. Il a été une FC en 2017 ou au moins 2 fois entre 2015-2017). - Formation de Bruxelles Formation dans le cadre du PFE Technicity : dessinateur d'études.
	H1203 Conception, recherche, étude et développement	- Dessinateur(rice) d'étude en HVAC - Dessinateur(rice) industrielle	/	/	- BF : Dessinateur d'étude en HVAC - BF – produits d'aptitudes spécifiques : Utilisation rationnelle de	/	Au vu des arguments exposés ci-dessous, il apparaît pertinent de maintenir l'offre de formation pour adultes sur notre Bassin. Ces métiers sont porteurs et doivent à ce titre continuer à être soutenus dans le cadre des TC.

					l'énergie (maintenance HVAC), Initiation au dessin industriel, Préparation aux métiers « Bureau d'études » et « Conception de produits industriels »		Si une 7^e était créée dans l'enseignement, sa survie ne serait pas forcément assurée. Une inscription de cette option dans les TC permettra de soutenir la création d'une telle option si celle-ci était envisagée. - Une demande du secteur. - Métier en pénurie Actiris 2017 : dessinateur industriel technique (peu importe la spécialité).
	H2903 Conduite d'équipements d'usinage	- Technicien(ne) en système d'usinage/ plasturgiste	Finis (grappe Métiers de l'usinage)	- PE : Technicien en système usinage	- BF : Usineur à commande numérique - EPS : usineur sur machines – outils conventionnelles (ITME) - EPS : Automates programmables : bases et compléments (2UE) (ITME).	/	Au vu des arguments exposés ci-dessous, il apparaît pertinent de maintenir l'offre d'enseignement et de formation sur notre Bassin. Ces métiers sont porteurs et doivent à ce titre continuer à être soutenus dans le cadre des TC. - au vu du coût élevé du matériel et des équipements pour pratiquer ces métiers, ces formations doivent être soutenues. - Dans certaines entreprises, la connaissance des machines à commande conventionnelle ou numériques peut faciliter un accès à l'emploi. * Ces métiers souffrent d'un manque d'attractivité. Le secteur juge donc nécessaire de mettre en place des actions de promotion et découverte des métiers.
	H2913 Soudage manuel	- Soudeur(euse) - Soudeur (euse) en cordon d'angle - Soudeur(euse) tôles bout à bout - Soudeur(euse) tubes bout à bout - Techniques spécifiques de soudure appliquées	Travaux bloqués (grappe Assemblage tôles, tubes et profilés)	- PE : Métallier-soudeur - <i>Le CEFA de Bruxelles-Ville a essayé de créer l'option en 2016-2017, mais sans succès (3 inscrits).</i> - EFP (Apprentissage) : Soudeur	- BF : Soudeur international, cordon d'angle, tôle bout à bout, tube bout à bout. - EPS : Soudeur qualifié sur tôle (CI = cours industriels).	- Métallier-soudeur	Au vu des arguments exposés ci-dessous, il apparaît pertinent de maintenir l'offre d'enseignement et de formation sur notre Bassin. Ces métiers sont porteurs et doivent à ce titre continuer à être soutenus dans le cadre des TC. - Il existe une pénurie de main-d'œuvre significative pour ce métier. La diversité des débouchés (soudure utilisée dans pratiquement toutes les industries : métallurgie, mécanique, pharmaceutique...) implique que les

		à l'industrie et à la construction					entreprises recherchent beaucoup ce type de profils. - Métier en pénurie Actiris 2018 : techniques de transformation du métal et constructions métalliques (peu importe la spécialité, e.a. tourneur-ajusteur, ouilleur, tôlier, chaudronnier, conducteur-régleur, tuyauteur, soudeur, ...). - Seules deux écoles (Rive Gauche et Don Bosco) en RBC organisent cette option, fréquentées chaque année par 5 à 10 élèves au total. Cette option, en raison du nombre insuffisant d'élèves, semble s'organiser difficilement. Une inscription aux TC permettra de soutenir cette option qui offre un très bon taux d'insertion dès la sortie de l'école. - Un vieillissement de la main-d'œuvre qui rend prévisible des embauches à court terme.
I - Installation et maintenance	I1302 Installateur maintenance en système automatisés	- Technicien(ne) d'installation et de maintenance - Technicien(ne) d'installation et de maintenance industrielle - Technicien(ne) d'installation de matériels de télécommunication - Technicien(ne) automaticien(n) - Technicien(ne) en automate programmables	Travaux en cours	- PE : Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels	/	/	Il apparaît pertinent de développer (quantitativement) l'offre d'enseignement et de formation sur notre Bassin. Ces métiers sont porteurs et doivent à ce titre continuer à être soutenus dans le cadre des TC. - Profils demandés sur le marché de l'emploi.

		- Technicien(ne) en automation et régulation - Mécanicien(ne) automaticien(ne)					
		- Electricien(ne) automaticien	/	- PE : Electricien automaticien	- BF : automaticien en pneumatique - BF : automaticien en automates programmables - EPS : Electricien automaticien (ITN Etterbeek)	- Electricien automaticien	Il apparaît pertinent de maintenir l'offre d'enseignement et de formation sur notre Bassin. Ces métiers sont porteurs et doivent à ce titre continuer à être soutenus dans le cadre des TC. - Le métier d'électricien automatisé – régulation est une FC 2016 Actiris (pénurie qualitative et quantitative).
	I1304 Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation I1309 maintenance électrique I1310 maintenance mécanique industrielle I1302 Installation et maintenance	Electro-mécanicien(ne) en maintenance - Electricien(ne) de maintenance - Electricien(ne) de maintenance industrielle - Technicien(ne) en électromécanique - Mécanicien(ne) de maintenance - Mécanicien(ne) de maintenance industrielle	Travaux bloqués (grappe Maintenance industrielle) Profil SFMQ bloqué pour les raisons suivantes : - le profil d'évaluation ne correspond pas aux attentes des secteurs ; - le métier d'électro-mécanicien correspond à un profil de	- PE : Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels - PE : Mécanicien automaticien - PE : Electricien automaticien - PE : Complément en maintenance d'équipements technique	- BF : agent de maintenance - EPS : Agent de maintenance en électromécanique (ITME - CM)	/	Il apparaît pertinent de maintenir l'offre d'enseignement et de formation sur notre Bassin. Ces métiers sont porteurs et doivent à ce titre continuer à être soutenus dans le cadre des TC. - Les métiers de mécanicien de maintenance et de mécanicien de maintenance industrielle sont des FC Actiris 2017 et chaque année depuis 2008) (pénurie qualitative et quantitative). - La pénurie qualitative est liée à une inadéquation entre les profils recherchés (expérience, nouvelles technologies, polyvalence , savoir-faire préventif, bilinguisme, aptitudes commerciales) et les profils des candidats. Les entreprises ont actuellement des mécaniciens et des électroniciens ; elles sont de plus en plus à la recherche de profils hybrides d'électromécanicien. Parmi les demandeurs d'emploi en 2016, 68.6 % avaient un niveau de qualification faible et 29.1 % un niveau moyen (titre de l'enseignement secondaire supérieur). - Métier en pénurie Actiris 2017 : mécanique, électromécanique.

	d'automatismes		niveau 5 qui ne peut se développer au niveau de l'enseignement secondaire ; - ce profil semble être moins prioritaire que celui de technicien HVAC.				- Les travailleurs ayant ce type de profils sont particulièrement demandés sur le marché de l'emploi. Avec l'arrivée massive des voitures électriques, la demande pour ce type de profils tend à augmenter. La STIB est en cours d'acquisition d'une flotte de véhicules électriques. - Le SFMQ est en cours de construction d'un profil métier. - La pyramide d'âge dans ce métier est vieillissante (moyenne 45-55 ans). 35 % à 45 % des profils techniques vont quitter l'entreprise dans les 10 ans à venir. Ce qui va entraîner des besoins de recrutement dans les prochaines années. - Le secteur souhaite que la main d'œuvre soit formée à un niveau de qualification plus élevé (ex : niveau 5 CFC) afin qu'il y ait une certaine continuité de l'offre de formation. - En cours de déploiement à BF industrie via les PFE. *Importance de l'intérim pour le recrutement dans les fonctions de maintenance. * De plus en plus de digitalisation , d'automatisation et de robotisation sont envisagées pour ce profil. Cette transformation nécessite de connaître les conséquences de ses actes techniques (raisonnement technique et analytique).
	I1306 Installation et maintenance en froid et conditionnement d'air	- Monteur(se) frigoriste - Technicien(ne) frigoriste	Travaux en cours (grappe Métiers du froid)	- PE : Technicien du froid	- EFP (chef d'entreprise) : Frigoriste - BF : agent de maintenance en HVAC	/	Au vu des arguments exposés ci-dessous, il semble pertinent de développer (quantitativement) l'offre d'enseignement initial et de formation initiale et de maintenir l'offre de formation et d'enseignement pour adultes. - FC 2017 : technicien en exploitation des énergies de chauffage, ventilation et air

					- EPS : Technicien du froid (CI = Cours industriels).	conditionné (HVAC) et pénurie de main-d'œuvre. - Une demande du secteur. - Le profil SFMQ est en cours de construction. - Une RMO trop faible. Depuis quelques années, il y a une pénurie de techniciens frigoristes sur le marché de l'emploi belge. Les employeurs peinent à trouver des candidats possédant les compétences requises pour exercer le métier. - Bien que des options/formations pour les métiers de monteur et technicien frigoriste existent, il semble pour Volta qu'il y ait une certaine méconnaissance du public à l'égard de ces métiers relativement porteurs. En effet, les travailleurs dans ces métiers sont amenés à travailler dans de nombreux secteurs comme l'alimentaire, l'industrie, la climatisation ou encore le traitement de l'air. Ils peuvent travailler aussi bien dans des TPE que des multinationales. - En formation initiale, deux écoles proposent cette option (Institut des Arts et Métiers et cours industriels EPS : technicien du froid) malgré la demande du secteur. *L'EFP a rencontré des difficultés à organiser en apprentissage la formation du fait du manque de candidats. En effet, le métier souffre d'un manque d'attractivité. De ce fait, les quelques candidats manifestant un intérêt sont inscrits aux cours théoriques de l'IFAPME et effectuent leur stage en entreprise bruxelloise. * Les orientations en technique de froid proposées par l'enseignement technique de qualification peuvent être complémentaires à l'exercice d'une fonction de maintenance.
--	--	--	--	--	--	---

		- Technicien(ne) ventiliste	Demande introduite au SFMQ mais les travaux n'ont pas encore débuté (grappe Métiers du froid)	- CEFA : Technicien en équipements thermiques (n'a pas été ouvert) - CEFA : Technicien en climatisation et conditionnement d'air	- BF : Agent de maintenance en HVAC	/	Au vu des arguments exposés ci-dessous, il semble pertinent de développer(quantitativement) l'offre d'enseignement et de maintenir l'offre de formation pour adultes. - Le métier est une FC Actiris 2016 et 2017 (pénurie qualitative et quantitative). - Métier en pénurie Actiris 2017 : climatisation, installation de réfrigération et de chauffage. - Un « métier en demande » (Actiris) et une demande du secteur - En formation initiale , un seul établissement propose cette option.
		- Technicien(ne) en HVAC	Demande introduite au SFMQ mais les travaux n'ont pas encore débuté (grappe Métiers du froid)	- CEFA : Technicien en équipements thermiques (n'a pas été ouvert) - CEFA : Technicien en climatisation et conditionnement d'air	- BF : Agent de maintenance en HVAC	/	Au vu des arguments exposés ci-dessous, il semble pertinent de développer (quantitativement) l'offre d'enseignement initiale et de maintenir l'offre de formation pour adultes. - Le métier est une FC Actiris 2016 et 2017 . - Métier en pénurie Actiris 2017 : climatisation, installation de réfrigération et de chauffage. - En formation initiale , une seule école propose cette option. - Demande du secteur .
	I1307 Installation et maintenance télécoms et courant faible	- Technicien(ne) en installation de sécurité - Installateur(rice) en système de sécurité - Installateur(rice) en système d'alarme incendie - Installateur(rice) en système	Travaux en cours (grappe Installation électrique)	/	- EFP (formation continue) : Alarme-sécurité - installateur	/	Au vu des arguments exposés ci-dessous, il semble pertinent de développer l'offre d'enseignement et de maintenir l'offre de formation pour adultes. - Demande du secteur. Des contacts ont été pris par Volta avec BF construction NOH et le futur PFE Technicity afin de créer une formation. Des discussions sont en cours - Profil SFMQ en cours de construction

		d'alarme anti-intrusion - Installateur(rice) en système d'accès et de contrôle d'accès					- Il existe une demande en hausse continue depuis 2012 pour des installateurs de systèmes d'alarme.
	I1604 Mécanique automobile	- Mécanicien(ne) d'entretien automobile - Mécanicien(ne) polyvalent automobile	Finis (grappe Mécanique automobile)	- PE : Mécanicien d'entretien automobile - CEFA: Mécanicien d'entretien automobile - PE : Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques - CEFA : Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques - PE : Complément en électricité de l'automobile - PE : Mécanicien polyvalent automobile - EFP (Apprentissage): Mécanicien polyvalent	- BF : Mécanicien d'entretien automobile - OISP (Bonnevie) : Mécanicien d'entretien automobile - BF : Mécanicien polyvalent- VDC : Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers - EPS : mécanicien d'entretien automobile (CM= Institut Cardinal Mercier et ITME = Institut technique de Mécanique électricité – Marguerite Massart) - EPS : Mécanicien polyvalent automobile (ITME) - EFP (Chef d'entreprise) : Garagiste réparateur	- Mécanique garage	Au vu des arguments exposés ci-dessous, il semble important d'adapter le contenu de l'offre d'enseignement et de maintenir l'offre de formation pour adultes. - Le métier de mécanicien réparateur de voitures est une Fonction critique Actiris en 2016 (pénurie qualitative). - Le métier de mécanicien poids lourds + bus + car est une FC Actiris en 2017 (pénurie qualitative & quantitative). - Métier en pénurie Actiris 2017 : mécanique, électromécanique. - Les entreprises ont actuellement des mécaniciens et des électroniciens ; elles sont de plus en plus à la recherche du profil hybride d'électromécanicien.

		- Mécanicien(ne) cycles - Mécanicien(ne) motocycle	/	- PE : Technicien moto	- EFP (chef d'entreprise) : Mécanicien motos - EFP (chef d'entreprise) : Mécanicien et négociant en cycles		Au vu des arguments exposés ci-dessous, il semble pertinent de maintenir l'offre d'enseignement et de formation. Ces métiers sont porteurs et doivent à ce titre continuer à être soutenus dans le cadre des TC. - Les problèmes de mobilité à Bruxelles se remarquent entre autres aux chiffres importants du nombre d'immatriculation et à la prédilection des consommateurs pour le scooter. En effet, les usagers se laissent séduire par le côté pratique des deux-roues, et donc par leur capacité à circuler facilement dans les embouteillages -> cela laisse présager une forte demande pour ce type de profil dans les années à venir. - Pour la maintenance de bâtiments automatisés, selon la configuration des lieux et le type d'intervention, des dépannages à moto ou en scooter sont de plus en plus envisagés par certaines entreprises. - Une seule option de technicien motos en formation initiale en RBC (7^e technique). Cette année, l'ouverture d'une deuxième option a été refusée par le Conseil Général.
		- Technicien(ne) en maintenance et diagnostic automobile et utilitaires légers (TMDA) - Technicien(ne) de véhicule hybrides ou électriques (HEV)	Fini (grappe mécanique automobile)	- PE : Technicien en maintenance et diagnostic automobile	<i>Réflexion en cours en EPS afin de proposer dans le futur une formation en véhicule hybride.</i> - EPS : Technicien en maintenance et diagnostic automobile (ITME – ouverture en 2019-2020). - EFP (chef d'entreprise) :	Mécanique garage	Au vu des arguments exposés ci-dessous, il semble pertinent de maintenir l'offre d'enseignement et de formation. Ces métiers sont porteurs et doivent à ce titre continuer à être soutenus dans le cadre des TC. - Ces profils sont recherchés sur le marché de l'emploi et le seront d'autant plus à l'aube des évolutions dans le secteur automobile. - Les évolutions technologiques de l'automobile entraînent des changements de niveau de compétences requises : maîtrise de la mécanique automobile, informatique, électronique et électricité.

					technicien en maintenance et diagnostic automobile	- 20 avril 2017, la RBC annonçait qu'elle souhaitait placer 200 bornes de recharge pour les véhicules électriques sur la voie publique. * Le Projet Didacticar en Communauté Française permet la mise à disposition de véhicules dotés des toutes dernières technologies. * Le Projet Learning Cars (7 organismes de formation bruxellois, wallons et germanophones-Bruxelles Formation, l'efp, l'IAWM, l'IFAPME, Forem Formation, Campus Francorchamps et Autoform) a été lancé avec le soutien de la FEBIAC, d'EDUCAM et de Worldskills Belgium. « Learning Cars » propose la mise en commun de moyens financiers et humains afin de constituer une flotte de véhicules de pointe qui sera partagée entre les différents partenaires. Deux types de partenaires sont distingués : les partenaires-utilisateurs et les partenaires-soutiens. Les premiers rejoignent le projet dans le but d'utiliser les véhicules à des fins didactiques. Les seconds supportent le projet de différentes manières (formation des formateurs, rôle d'intermédiaire vers les importateurs, promotion des métiers de l'automobile).
--	--	--	--	--	--	---

5.3.3. Synthèse des thématiques communes validées lors de l'Assemblée plénière de l'IBEFE du 6 novembre 2018

Création d'une offre d'enseignement et de formation

H1202 Conception et dessin des produits électriques et électroniques	- Dessinateur(rice) en électricité et électronique - Dessinateur(rice) en électricité - Dessinateur(rice) en électronique
H1203 Conception, recherche, étude et développement	- Dessinateur(rice) d'étude en HVAC - Dessinateur(rice) industrielle
I1302 Installateur – maintenicien en système automatisés	- Technicien(ne) d'installation et de maintenance - Technicien(ne) d'installation et de maintenance industrielle - Technicien(ne) d'installation de matériels de télécommunication - Technicien(ne) automaticien(ne) - Technicien(ne) en automate programmables - Technicien(ne) en automation et régulation - Mécanicien(ne) automaticien(ne)
I1306 Installation et maintenance en froid et conditionnement d'air	- Monteur(se) frigoriste - Technicien(ne) frigoriste - Technicien(ne) ventiliste - Technicien(ne) en HVAC
I1307 Installation et maintenance télécoms et courant faible	- Technicien(ne) en installation de sécurité - Installateur(rice) en système de sécurité - Installateur(rice) en système d'alarme incendie - Installateur(rice) en système d'alarme anti-intrusion - Installateur(rice) en système d'accès et de contrôle d'accès

Maintien de l'offre d'enseignement et de formation

H1202 Conception et dessin des produits électriques et électroniques	- Dessinateur(rice) en électricité et électronique - Dessinateur(rice) en électricité - Dessinateur(rice) en électronique
H1203 Conception, recherche, étude et développement	- Dessinateur(rice) d'étude en HVAC - Dessinateur(rice) industrielle
H2903 Conduite d'équipements d'usinage	- Technicien(ne) en système d'usinage/ plasturgiste
H2913 Soudage manuel	- Soudeur(euse) - Soudeur (euse) en cordon d'angle - Soudeur(euse) tôles bout à bout - Soudeur(euse) tubes bout à bout - Techniques spécifiques de soudure appliquées à l'industrie et à la construction
I1302 Installateur – maintenicien en système automatisés	- Electricien(ne) automaticien

I1304 Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation I1309 maintenance électrique I1310 maintenance mécanique industrielle I1302 Installation et maintenance d'automatismes	- Electromécanicien(ne) en maintenance - Electricien(ne) de maintenance - Electricien(ne) de maintenance industrielle - Technicien(ne) en électromécanique - Mécanicien(ne) de maintenance - Mécanicien(ne) de maintenance industrielle
I1306 Installation et maintenance en froid et conditionnement d'air	- Monteur(se) frigoriste - Technicien(ne) frigoriste - Technicien(ne) ventiliste - Technicien(ne) en HVAC
I1307 Installation et maintenance télécoms et courant faible	- Technicien(ne) en installation de sécurité - Installateur(rice) en système de sécurité - Installateur(rice) en système d'alarme incendie - Installateur(rice) en système d'alarme anti-intrusion - Installateur(rice) en système d'accès et de contrôle d'accès
I1604 Mécanique automobile	- Mécanicien(ne) d'entretien automobile - Mécanicien(ne) polyvalent automobile - Mécanicien(ne) cycles - Mécanicien(ne) motocycle - Technicien(ne) en maintenance et diagnostic automobile et utilitaires légers (TMDA) - Technicien(ne) de véhicule hybrides ou électriques (HEV)

Adaptation du contenu de l'offre de formation et d'enseignement existante

F1602 Electricité du bâtiment	- Installateur(rice) électricien(ne) - Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel(le) - Installateur(rice) électricien(ne) industriel(le) - Installateur(rice) électricien(ne) tertiaire- - Installateur(rice) en domotique / immotique/ de systèmes de domotique - Installateur(rice) électricien(ne) d'enseignes lumineuses - Technicien(ne) en installation électrique - Technicien(ne) en électrotechnique
I1604 Mécanique automobile	- Mécanicien(ne) d'entretien automobile - Mécanicien(ne) polyvalent automobile

5.3.4. Synthèse des thématiques communes effectuée par la Chambre Enseignement au 1er octobre 2018¹⁰⁵

a) Construction

- Technicien(ne) de la construction
- Dessinateur(trice) de la construction
- Conducteur de grue
- Electricien(ne) du bâtiment
- Electrotechnicien(ne) d'installation
- Chauffagiste d'entretien spécialisé en régulation de brûleurs
- Chauffagiste
- Installateur en chauffage
- Carreleur
- Manœuvre gros-œuvre
- Coffreur(euse)
- Paveur(euse)
- Chapiste
- Maçon(ne)
- Manœuvre de chantier
- Ouvrier en voirie

b) Santé et action sociale

- Aide-soignant
- Puériculteur
- Animateur socioculturel
- Aide familiale
- Garde à domicile
- Aide à domicile
- Aide ménager

c) Transport et logistique

- Magasinier
- Préparateur de commande
- Cariste
- Technicien logistique
- Chauffeur de taxi
- Conducteur poids lourds
- Conducteur de transport en commun
- Affréteur
- Chauffeur-livreur
- Dispatcher

d) Agronomie

- Maraîcher
- Agent d'entretien des parcs et jardins

e) Horeca

- Garçon / serveuse

¹⁰⁵ Cette liste est issue des travaux de la Chambre Enseignement de l'IBEFE Bruxelles. A noter que Les options non-étudiées dans les RAP 2017 et 2018 mais présentes dans le Plan de redéploiement de l'IPIEQ sont considérées comme « thématiques communes ».

- Commis de restaurant ou de salle
- Cuisinier de collectivité
- Employé à la réception (de jour et de nuit)

f) Économie

- Technicien commercial
- Vendeur

g) Service aux personnes

- Aide familial
- Aide en nursing

Ne sont pas repris en thématiques communes¹⁰⁶

a) Construction

- Aide-charpentier poseur
- Charpentier poseur
- Monteur de structures bois
- Poseur de charpente bois
- Monteur ou poseur en structures métalliques
- Monteur ou poseur en structures métalliques
- Charpentier
- Technicien de pose de compteurs électriques
- Monteur en plomberie chauffage
- Installateur en sanitaire
- Monteur en installations sanitaires
- Monteur en installations thermiques
- Aide-plombier
- Peintre en bâtiment
- Aide-peintre en bâtiment
- Peintre tapissier
- Vitrier
- Parqueteur
- Zingueur
- Tailleur de pierres
- Ferrailleur
- Technicien des industries bois
- Ebéniste
- Cuisiniste
- Création et restauration de meubles

b) Santé et action sociale

- Agent de propreté hospitalière
- Brancardier
- Technicien de laboratoires d'analyses médicales
- Assistant dentaire
- Assistant en cabinet médical
- Ambulancier

¹⁰⁶ Liste établie au 1^{er} octobre 2018 par la Chambre Enseignement.

- Préparateur en pharmacie
- Opticien
- Prothésiste dentaire

c) Transport et logistique

- Déménageur
- Manutentionnaire

d) Agronomie

- Auxiliaire de santé animale
- Ouvrier forestier
- Fleuriste
- Technicien en environnement

CHAPITRE 6 - RECOMMANDATIONS SECTEUR INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE

6.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

Constats

Les métiers de l'industrie technologique souffrent, comme beaucoup de métiers de la construction, d'un manque d'**attractivité** (représentation négative liée notamment aux clichés du métier manuel, les conditions de travail et réglementaires, les débouchés sont méconnus...). Les **nouvelles technologies pourraient représenter un facteur d'attraction** vers ce secteur et sont sans doute une **opportunité pour tenter d'inverser cette tendance**.

Bonnes pratiques :

1. **Volta** a mis en place certaines initiatives dans le secteur (« Restez branchés¹⁰⁷ », « WATT's Up¹⁰⁸ », « Electro-club¹⁰⁹ » et les épreuves « Electro brain »¹¹⁰), mais malgré tous les métiers de l'électrotechnique restent peu attractifs et nous devons nous attendre à des difficultés de recrutement, surtout dans les filières destinées à l'Industrie¹¹¹.
2. **Projets mis en place par l'EFPP**
 - ✓ **Découvertes Métiers** : projet destiné aux jeunes âgés de 15 à 25 ans qui ne sont pas liés par un contrat de travail et ne suivent aucune formation. Ces modules ont pour but de les initier gratuitement à un métier dans l'espoir de faire naître un intérêt et de les aider à trouver leur voie. Les découvertes métiers sont organisées 3 fois par an durant les congés scolaires.
 - ✓ Dans le même ordre d'idée mais pour un public plus jeune, l'EFPP organise également les **ateliers de l'EFPP** (pour les métiers de la bouche). Destinés au jeune public de 11 à 15 ans, ces ateliers découvertes qui associent de grands noms du secteur sont également organisés plusieurs fois par an.
 - ✓ Le **projet école primaire** : durant 4 mois une classe de 6^e primaire a intégré les ateliers de peinture et de menuiserie de l'EFPP dans le but de réaliser une bibliothèque mobile. Ce projet avait pour but de développer la pratique et les exercices manuels.
 - ✓ **La Semaine de la sécurité** permet de découvrir la sécurité au travail. Le but étant de sensibiliser tant les formateurs, les auditeurs que les membres du personnel.
 - ✓ **Défi de talents** (inspiré du concept québécois « Défi des recrues ») a pour objectif de promouvoir la formation professionnelle de façon ludique et interactive auprès des élèves du secondaire. Ceux-ci viennent relever de mini-défis autour de métiers.

¹⁰⁷ **Restez branchés** est un site internet qui propose aux professeurs et formateurs une foule d'outils promotionnels et didactiques entièrement gratuits. Le site principal se subdivise en trois sous-sites : un pour les instituteurs de l'enseignement primaire, un pour les professeurs du premier degré de l'enseignement secondaire, et un pour les enseignants et formateurs des sections électricité dans le secondaire et l'enseignement pour adultes.

¹⁰⁸ **WATT's Up** s'adresse aux jeunes et aux adultes qui s'intéressent au secteur des électriciens et qui veulent s'y construire un avenir professionnel. Le site www.wattsup.be regroupe toutes les informations nécessaires pour bien choisir sa formation. Les parents des élèves en électricité y découvrent également les nombreux avantages d'une formation technique ou professionnelle. Le site web comprend aussi un large volet informatif sur tout ce qu'implique concrètement le métier d'électricien. Le site s'accompagne d'une page facebook et du magazine, distribué gratuitement à tous les jeunes des écoles et centres de formation de Belgique qui proposent une section électricité.

¹⁰⁹ **L'Electroclub** se destine aux techniciens en herbe âgés de 10 à 14 ans. En surfant sur www.electro-club.be, les jeunes techno-addicts retrouvent des jeux, des expériences et des principes de base de l'électricité expliqués de manière ludique et captivante. Chaque nouveau membre de l'Electroclub reçoit son exemplaire gratuit de L'Etincelle à la maison, ainsi qu'un bulletin d'info mensuel dans sa boîte de réception.

¹¹⁰ **Electro Brain** est l'épreuve sectorielle dédiée aux étudiants/stagiaires issus des filières électrotechniques. Les épreuves pour les métiers d'installateur électricien résidentiel et d'installateur électricien industriel sont basées sur les profils sectoriels SFMQ. Elles comportent une partie théorique sous forme de QCM (online) ainsi qu'une large partie pratique et sont évaluées sur base de critères objectifs : le respect des règles de sécurité et le port des EPI, la qualité et le soin apporté à la réalisation, le bon fonctionnement du montage et l'exactitude des réponses théoriques.

¹¹¹ Bruxelles Formation, Dossier d'opportunité « électricité industrielle et électromécanique », septembre 2010, p. 35.

3. Interface 3 participe à l'action « Girls and boys day », qui vise à sensibiliser les élèves et les enseignant-e-s aux stéréotypes de genre dans les choix d'orientation scolaire et professionnelle. Ce projet, organisé depuis trois ans par la Fédération Wallonie-Bruxelles, est l'occasion pour les élèves du premier et du second degré de réfléchir à leur choix d'orientation. Pour accompagner les animateur-trice-s mais aussi les enseignant-e-s souhaitant aborder ces thématiques en classe, la Direction pour l'Egalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les Coordinations provinciales, Interface 3 Bruxelles et plusieurs partenaires ont réalisé un guide d'animation.

4. L'enseignement de promotion sociale a lancé en 2017 une campagne intitulée « les métiers au féminin » où l'accent est mis sur les métiers exercés par les femmes.

- Bien que des options/formations pour les métiers de **monteur et technicien frigoriste**¹¹² existent, il semble pour Volta qu'il y ait une certaine méconnaissance du public à l'égard de ces métiers relativement porteurs. En effet, la personne exerçant ce métier est amenée aussi bien à travailler dans les supermarchés, l'industrie pharmaceutique ou encore dans les hôpitaux, pour des TPE ou pour des multinationales. À une large échelle, la réfrigération fait partie intégrante de notre quotidien et se base sur des techniques qui n'ont cessé d'évoluer ces dernières années tant pour une question de performance, que pour des préoccupations liées à la sauvegarde de l'environnement. Il s'agit d'un métier exigeant au niveau des connaissances techniques, des conditions de travail, de la réglementation et de la certification.

Lors d'un entretien, le représentant de l'EFP a souligné sa difficulté à mettre en place, en apprentissage, la formation de frigoriste. Les quelques candidats manifestant un intérêt sont, dès lors, inscrits aux cours théoriques de l'IFAPME et effectuent leur stage dans une entreprise bruxelloise.

Ce constat est confirmé par une étude réalisée par le Forem sur les métiers d'avenir¹¹³, par la liste des FC 2017 établie par Actiris et par la « liste francophone des études qui préparent à une profession » selon laquelle il existe une pénurie significative de main d'œuvre (année scolaire 2018-2019). Le nombre d'inscrits dans cette section est assez faible et les employeurs peinent à trouver des candidats possédant les compétences requises pour exercer le métier.

- Il existe également une pénurie de main d'œuvre significative pour le **métier de soudeur**¹¹⁴ et ce, malgré la diversité des débouchés (métallurgie, mécanique, pharmaceutique ...). Sur le Bassin bruxellois, seules deux écoles (Rive Gauche et Don Bosco) organisent cette option, fréquentée chaque année par 5 à 10 élèves au total. Cette option, en raison du nombre insuffisant d'élèves, semble s'organiser difficilement alors qu'elle bénéficie d'un très bon taux d'insertion dès la sortie de l'école.

- Le métier d'**électromécanicien** associe l'image négative des métiers techniques et du travail en industrie. Il reste peu connu et peu visible tant du grand public que des jeunes pouvant s'orienter vers celui-ci. Les métiers techniques tendraient tout de même à être de plus en plus valorisés, notamment par les environnements de travail de plus en plus « propres » et par la présence de certains avantages extralégaux¹¹⁵.

Recommandations

Recommandation 1 : Mettre en place un **pôle de synergies « promotion / attractivité »** mobilisant, lorsque cela est pertinent, la Cité des Métiers et travaillant sur plusieurs **pistes de réflexions comme notamment :**

¹¹² 1 CQ dans l'EPS, Technicien du froid, 1360 périodes. Un établissement à Bruxelles, 179 inscrits dans des UE spécifiques.

¹¹³ Forem, Métiers d'avenir – Technicien frigoriste (H/F), juin 2017, p. 3.

¹¹⁴ Métier repris dans la liste francophone des études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main d'œuvre, année scolaire 2018-2019.

¹ CQ dans l'EPS, Soudeur qualifié sur tôle, 980 périodes. 1 établissement à BXL, 95 inscrits dans UE spécifiques.

¹¹⁵ Bruxelles formation – Service études et statistiques - dossier d'opportunité « Mécanicien de maintenance industrielle (H/F) » - juillet 2018, p. 28.

- ✓ Sensibiliser **les élèves du premier et/ou du second degré** avec l'OISP Interface 3 aux métiers de l'Industrie technologique lors des actions « Girls and boys day ».
- ✓ Encourager l'EFP à réaliser un focus sur **les métiers de l'électrotechnique et sur les nouvelles technologies** exploitées dans ce secteur lors de ses différentes actions de sensibilisation.
- ✓ Sensibiliser au métier de **soudeur** en partenariat avec les écoles organisant l'option de soudure, l'EPS et Agoria.
- ✓ Informer et sensibiliser les élèves, les demandeurs d'emploi et les candidats au métier de **frigoriste / technicien de froid ou en électromécanique**.
- ✓ Promouvoir le Startech's 2020¹¹⁶ et les concours Worldskills 2022/ Euroskills 2020 auprès des écoles et des opérateurs de formation **organisant des options/formations telles que installations électriques, mécatronique, technologie auto et du froid** et les accompagner dans la préparation de ces concours.

6.2. Places de stage et alternance

Constats

- Les formations techniques, professionnelles ou en alternance sont souvent perçues par les parents comme étant de moindre qualité et comme derniers recours pour les jeunes qui ne peuvent plus suivre l'enseignement général. Pourtant, l'alternance, la FPIE (Formation professionnelle individuelle en entreprise)¹¹⁷ et plus généralement les stages en entreprises permettent de répondre aux besoins en qualifications. Leur efficacité dépend de la qualité de l'accompagnement en entreprises et implique un encadrement personnalisé du stagiaire¹¹⁸.

Volta estime important que les tuteurs bénéficient d'une formation spécifique (formation « **Instructeur d'entreprise** »), car ils ne doivent pas seulement accompagner le stagiaire, ils doivent aussi le former. Dans ce sens, Volta offre une formation aux travailleurs désignés comme tuteurs afin qu'ils puissent assumer ce rôle. Selon Volta, il est important que les centres de formation et les écoles informent les entreprises de l'existence de cette formation et encouragent les tuteurs à la suivre¹¹⁹.

- Selon leur taille et le développement futur de leur activité, les entreprises planifient d'engager par année jusqu'à dix travailleurs ayant le profil de mécanicien de maintenance industrielle, voire plus pour les plus grandes d'entre elles¹²⁰. Les entreprises recherchent également des **électromécaniciens**, c'est-à-dire des profils hybrides ayant une spécialisation en mécanique ou en électronique mais polyvalents.

Les entreprises préfèrent engager un candidat qui possède toute la connaissance nécessaire à l'exercice du métier, qui est autonome directement et n'a pas besoin d'être formé par l'entreprise. Mais par ailleurs elles sont prêtes aussi à mettre en place des projets de collaboration avec des

¹¹⁶ Le Startech's est un événement annuel de promotion des métiers via des compétitions. Cet événement permet à la fois de faire participer les jeunes et les écoles, les demandeurs d'emploi et les jeunes travailleurs, mais aussi d'attirer les parents, les professeurs, les entreprises et la presse.

¹¹⁷ Définition du FPIE – Source : site internet – Bruxelles formation

Formation professionnelle individuelle en entreprise - FPI en entreprise

Principe : former un futur collaborateur sur un poste de travail spécifique dans l'entreprise. Cette formule d'engagement concerne les entreprises privées, publiques, les ASBL et les professions libérales.

Le futur collaborateur doit être chercheur d'emploi, francophone, inscrit chez Actiris.

Le stagiaire ne peut pas avoir réalisé de prestation de travail auprès du même employeur.

Un contrat reprenant le plan de formation est conclu entre Bruxelles Formation, l'entreprise et le stagiaire

¹¹⁸ PF2020 – « Qualifier les Bruxellois pour l'emploi », p. 20.

¹¹⁹ Volta, Guide pour formateurs et enseignants, année scolaire 2017-2018, p. 15.

¹²⁰ Bruxelles formation – Service études et statistiques - dossier d'opportunité « Mécanicien de maintenance industrielle (H/F) » - juillet 2018, p. 35-36.

instituts de formation pour réaliser le recrutement de leurs futurs travailleurs. La formation souhaitée par les entreprises doit être modulaire pour permettre la prise en charge de candidats ayant des niveaux de qualification et des profils variés (opérateurs de production, opérateurs de maintenance), et elle doit contenir suffisamment d'heures de pratique tout en ayant une durée raisonnable. **Aller vers une formation en alternance un jour par semaine en entreprise serait idéal une fois que le stagiaire a les prérequis de base, cela lui permettrait d'évoluer progressivement. Sinon, un stage en fin de formation peut agréer aussi les entreprises¹²¹.**

Bonne pratique :

BF Industrie a mis en place, en collaboration avec **Interface 3** et **Veolia**, un projet pilote de formation d'électricienne industrielle. Ce projet qui en est à sa troisième année est exclusivement réservé aux femmes (focus sur les moins de 30 ans). Est exploité dans le cadre de cette formation le dispositif de FPIE. Le taux de mise à l'emploi est élevé.

- Il semblerait que le profil **d'installateur en système de sécurité** soit un métier en expansion de plus en plus demandé. En effet, la demande pour les installateurs de système d'alarme est en hausse continue depuis 2012¹²². Une demande a été formulée par le représentant du secteur de l'électrotechnique, Volta, afin de réfléchir à la possibilité de développer une formation pour le métier de **technicien en sécurité/installateur en système de sécurité**. Des discussions ont eu lieu avec BF Construction et le futur PFE Technicity.

- Une analyse SWOT effectuée par Volta met en évidence Sibelga, la STIB et le secteur de la construction comme de potentiels pourvoyeurs d'emplois.

- Une partie des opérateurs de formation consultés regrette le **manque de communication du secteur** sur les opportunités de stages et d'emploi. Ils pointent les difficultés qu'ont des stagiaires qualifiés à trouver un stage ou un emploi au sein des entreprises relevant notamment de la CP 149.01.

- Est pointée la **difficulté de trouver des stages pour le métier de frigoriste**. En effet, étant donné les exigences et la complexité de ce métier, les entreprises se montrent plus frileuses à l'idée d'accueillir un stagiaire. Il semblerait qu'il soit difficile de faire correspondre le profil du candidat avec celui attendu par les entreprises.

Recommandations

Recommandation 2 : Soutenir les initiatives relatives à l'offre touchant le **métier d'électromécanicien** en exploitant le **dispositif FPIE**.

Recommandation 3 : Sensibiliser les apprenants en formation d'**installateur électricien** à effectuer leur stage dans **une entreprise qui installe des alarmes**.

Recommandation 4 : Améliorer l'**attractivité** des formations en alternance auprès des apprenants et des entreprises en s'appuyant sur un **pôle de synergies Alternance** et le cas échéant sur un futur **Réseau Entreprises Formatrices**

Recommandation 5 : Réaliser un **état des lieux** sur le bassin bruxellois du nombre de places de stage disponibles et demandées et évaluer l'impact des « incitants financiers » sur la motivation des entreprises et des apprenants.

¹²¹ Bruxelles formation –Service études et statistiques,Dossier d'opportunité « Mécanicien de maintenance industrielle (H/F) », juillet 2018, p. 35-36.

¹²² Bruxelles Formation–Service études et statistiques, Dossier d'opportunité « Electricien résidentielle », avril 2015, p. 9.

6.3. Équipements/ressources

Constats

- L'industrie technologique est un secteur pour lequel les équipements nécessaires à la formation représentent un coût budgétaire important. L'évolution rapide des technologies ainsi que l'obsolescence du matériel sont également problématiques. L'identification des ressources du Bassin et leur exploitation par les acteurs sont des enjeux majeurs.

- Le développement des nouvelles technologies implique non seulement l'utilisation de matériel et de machines coûteuses mais également des espaces d'apprentissage adaptés. Dans le Bassin bruxellois, les partages d'espaces et de matériels qui s'effectuent par le biais de la mise en place des CTA¹²³ et des CDR vont être renforcés par des Pôles Formation Emploi (Construcity & Technicity). Malheureusement, il ressort d'entretiens menés par Volta une « sous-exploitation » des CTA et des CDR par les enseignants.

Concernant la fréquentation des publics-cibles, le rapport d'activités de 2017 relatif aux CTA indique que :

- Le CTA de Molenbeek connaît une augmentation croissante de sa fréquentation (2017 : fréquentation générale : 4.341. Les publics qui le fréquentent sont assez diversifiés. La fréquentation des élèves externes constitue plus de 60 % de l'ensemble des élèves formés. La fréquentation des élèves de la promotion sociale tend à légèrement diminuer en 2017¹²⁴).
- Le CTA de Bruxelles connaît une diminution de sa fréquentation de 12.53 % en 2017 . Le public-cible majoritairement formé au sein du CTA est constitué d'étudiants de l'enseignement de promotion sociale (même pouvoir organisateur que celui de l'Institut des Arts et Métiers qui accueille le CTA)¹²⁵.

Il apparaîtrait pertinent de disposer de statistiques avec les taux d'occupation et dans la mesure du possible par plages horaires.

- Certains opérateurs exploitent des mini-usines propres (BF industrie) ou d'ailleurs. La mini-usine semble augmenter l'intérêt des jeunes dans l'apprentissage.

- Le représentant d'Eloya explique que l'apprentissage des connaissances techniques et des aptitudes pratiques serait plus efficace si les écoles et les opérateurs de formation exploitaient des « marques ». Il se dit prêt à collaborer dans ce sens et éventuellement à mettre à disposition du « matériel » et mettre en place des formations produits. En effet, 2/3 des entreprises interrogées par Volta au sujet du projet de l'**installateur électrotechnique** estiment qu'il est important que le fournisseur reçoive une formation produit. Cela offre aux entreprises une meilleure garantie que leurs travailleurs apprennent correctement une nouvelle technique ou découvrent de nouveaux matériaux dans lesquels l'entreprise investit¹²⁶.

Bonnes pratiques :

1. **Le Projet Learning Cars** (7 organismes de formation bruxellois, wallons et germanophones-Bruxelles Formation, l'EFP, l'IAWM, l'IFAPME, Forem Formation, Campus Francorchamps et Autoform) a été lancé avec le soutien de la FEBIAC, d'EDUCAM et de Worldskills Belgium. Learning Cars propose la mise en commun de moyens financiers et humains afin de constituer une flotte de véhicules de pointe qui sera partagée entre les différents partenaires. Deux types de partenaires sont distingués : les partenaires-utilisateurs et les partenaires-soutiens. Les premiers rejoignent le projet dans le but d'utiliser les véhicules à des fins didactiques. Les seconds supportent le projet de différentes manières (formation des formateurs, rôle d'intermédiaire vers les importateurs, promotion des métiers de l'automobile).

¹²³ CTA en électricité résidentielle et industrielle, domotique, technique du froid, hydraulique de Bruxelles-IAM & CTA en chaînes de production, automate programmable (API), électropneumatique, électronique et robotique de Molenbeek.

¹²⁴ Rapport d'activités 2017 – CTA, p. 122-123.

¹²⁵ Rapport d'activités 2017 – CTA, p. 158-162.

¹²⁶ Formelec, Compétences de demain – besoin futurs en compétences et en formations dans le secteur électriciens, p. 35.

2. LTA – Laboratoire de Technologie Automobile

Situé à Schaerbeek, ce laboratoire de technologie de base est un projet commun à 4 écoles : l'Institut Saint-Joseph, l'ITCM-NDSC, le CEFA d'Anderlecht et le Collège Technique Saint-Jean de Wavre. L'objectif est de faire découvrir et d'initier les élèves aux technologies rencontrées actuellement sur les véhicules automobiles. Le rôle du LTA est de permettre aux élèves de pratiquer des manipulations qui donnent du sens aux connaissances théoriques pour ainsi les expérimenter et leur permettre d'acquérir des compétences de bases qu'ils pourront transposer dans la pratique du métier. Le LTA est aussi celui des professeurs. Une documentation de la technologie automobile est à leur disposition. Ils peuvent s'ils le souhaitent la compléter.

Recommandations

Recommandation 6 : Créer une **plateforme** répertoriant les ressources en équipements existants.

Recommandation 7 : Organiser une réunion Cité des métiers / CTA / PFE technicity/ IBEFE Bruxelles afin de réaliser des **actions communes de sensibilisation** aux métiers techniques.

Recommandation 8 : Etudier l'**exploitation** des équipements des CTA touchant aux métiers de l'Industrie technologique.

6.4. Recommandations au SFMQ

Constats

Les profils métiers **terminés et validés** sont les suivants :

1. Installateur(trice) électricien(ne) résidentiel
2. Installateur(trice) électricien(ne) industriel
3. Installateur(trice) électricien tertiaire

Dans la grappe métiers, les installateurs sont traités par domaine (résidentiel, industriel et tertiaire). Le monteur électricien, le technicien en installations électriques, le technicien en sécurité sont polyvalents au niveau des 3 domaines de l'électricité.

4. Monteur(euse) électricien(ne)
5. Mécanicien(ne) entretien automobile
6. Mécanicien(ne) polyvalent automobile
7. Technicien (ne) en maintenance et diagnostic automobile et utilitaires légers (TDMA)
8. Technicien (ne) en système d'usinage / plasturgiste

Actuellement, des travaux sont en cours sur les profils métiers suivants:

9. Technicien(ne) en installations électriques
10. Technicien(ne) en installations de sécurité
11. Technicien(ne) en chauffage et sanitaire
12. Monteur frigoriste
13. Technicien(ne) frigoriste

La grappe des métiers du froid regroupe les métiers concernés par le montage, la mise en service, la gestion technique, la maintenance et la réparation d'installations frigorifiques (commerciales ou industrielles), de climatisation et de pompes à chaleur (les pompes à chaleur air-air, la partie air des pompes à chaleur air-eau et la partie monobloc des pompes à chaleur eau-eau).

14. Électricien(ne) de maintenance industrielle
15. Mécanicien(ne) de maintenance industrielle
16. Electromécanicien(ne) de maintenance industrielle

Les métiers d'électromécanicien de maintenance industrielle, d'électricien de maintenance industrielle, de mécanicien de maintenance industrielle présentent tous trois une certaine polyvalence dans les domaines de l'électricité, de la mécanique, de l'électropneumatique, et de l'électrohydraulique, mais avec des compétences prédominantes différentes principalement en électricité et en mécanique.

Concernant plus particulièrement le profil d'électromécanicien de maintenance, celui-ci est actuellement « bloqué » pour les raisons suivantes :

- le profil d'évaluation ne correspond pas aux attentes des secteurs ;
- le métier d'électromécanicien correspond à un profil de niveau 5 qui ne peut se développer au niveau de l'enseignement secondaire ;
- ce profil semble être moins prioritaire que celui de technicien HVAC.

Le secteur a formulé une demande concernant les métiers de technicien ventiliste et d'électricien de maintenance tertiaire (qui correspond au métier de technicien HVAC).

La volonté de Volta est de former à un niveau de compétences plus élevé afin qu'il y ait une certaine continuité PAS CLAIR. cohésion/cohérence ? entre les ? parmi les ? métiers de l'électrotechnique chez tous les opérateurs.

17. Les intitulés métiers de soudeur(euse) en cordon d'angle, sur tôles bout à bout et sur tubes bout à bout sont actuellement bloqués.

Recommandations

Recommandation 9 : En collaboration avec les instances compétentes et le secteur, afin de favoriser la fluidité des parcours, travailler à la **production de profils de niveau 5**.

Recommandation 10 : Privilégier le **profil polyvalent de formation d'électromécanicien** à la place des deux profils distincts (mécanicien automatique et électricien automatique).

6.5. Compétences spécifiques et transversales.

Constats

- Impact des TIC

Le secteur de l'industrie technologique intègre en permanence des technologies de toute nature, particulièrement celles de l'informatique, afin de fournir des ensembles de plus en plus complexes répondant à des fonctions habituelles ou innovantes. Si ces transformations ne se traduisent pas nécessairement par de nouveaux emplois, elles entraînent une augmentation des niveaux de qualification et des prérequis de base du métier.

Les évolutions technologiques de l'automobile entraînent des changements au niveau des compétences requises : ils doivent pouvoir maîtriser la mécanique automobile mais aussi l'informatique, l'électronique et l'électricité. Le secteur est d'ailleurs confronté à des difficultés de recrutement de main-d'œuvre qualifiée.

L'automatisation des bâtiments

Il est apparu une nouvelle manière de gérer et d'utiliser les équipements de son logement ou d'un bâtiment. En effet, les logements deviennent de plus en plus intelligents. Les objets et les services connectés s'ajoutent aux équipements techniques gérés par la **domotique**¹²⁷ ou l'**immotique**¹²⁸. Les applications mobiles permettent de gérer différents aspects de l'habitat et ainsi d'en améliorer le confort ou la sécurité¹²⁹. Une généralisation des appareils électriques connectés dans un logement ou un bâtiment ne serait pas sans conséquence sur le système électrique tout entier.

La **gestion de l'énergie grâce notamment au développement de deux nouvelles technologies** : le « smart-grids¹³⁰ » et le « smart meter¹³¹ ». Ces deux technologies devraient être de plus en plus utilisées dans les années à venir. Ces technologies pourraient potentiellement créer beaucoup d'emplois dans l'installation des compteurs¹³². Le « **mobile** » s'invite sur les chantiers et la **tablette** devient un « bureau portable » :

- Lors de la **mise en service de l'installation**, un ordinateur portable est de plus en plus souvent utilisé. La configuration des différents éléments des installations et le raccordement des différents sous-systèmes les uns avec les autres se déroulent généralement via un **logiciel spécialisé**.
- Bien que les instructions de travail soient encore souvent données sur papier, l'enregistrement des processus de travail se déroule de plus en plus par la voie numérique sur le chantier (via ANP, ordinateurs portables ou tablettes). La tendance à prévoir est que les instructions de travail seront aussi à l'avenir de plus en plus données par la voie numérique¹³³.
- La **pénurie** de main-d'œuvre constatée est de **nature qualitative**. En cause ici, l'écart entre les exigences de l'employeur et le profil des candidats. En effet, le secteur recherche **une main d'œuvre de plus en plus qualifiée**. Cependant, paradoxalement, le secteur « attend » d'un jeune qui ait son certificat d'installateur électricien et qu'il ait les compétences d'un technicien. Par ailleurs, parmi les chercheurs d'emploi bruxellois, nous ne pouvons négliger que la majorité est relativement fragilisée et que les compétences de base ne semblent pas être maîtrisées. Le **manque de maîtrise des compétences de base** lors de l'entrée en formation et/ou sur le marché du travail semble être pointé tant par les opérateurs de formation que par les syndicats et les représentants sectoriels.

Une analyse réalisée par Volta confirme un niveau de connaissances relativement bas des jeunes, notamment :

¹²⁷ **Domotique**, aussi parfois appelé « habitat intelligent » ou « habitant communicant », désigne l'ensemble des interconnexions numériques entre les équipements d'un logement permettant d'optimiser leur fonctionnement et de les adapter au profil des consommateurs en fonction de leur mode de vie et de leurs préférences. Source : Bruxelles Formation, Dossier d'opportunité – Electricien résidentielle – service Etudes et statistiques, avril 2015, p. 16

¹²⁸ **Immotique** est un mot formé à partir du mot « immeuble » et du suffixe « -tique » qui implique un rapport avec l'informatique ou l'électronique. L'immotique désigne ainsi l'ensemble des systèmes automatiques, électroniques, informatiques et de télécommunications installés dans un grand bâtiment (immeuble, site industriel, etc.). Elle est plus complexe que la domotique, qui concerne les bâtiments de plus petite taille (maison individuelle par exemple), car elle doit gérer un plus grand nombre d'appareils.

¹²⁹ Forem, Compétences pour le futur – partie 2 – Compilation des rapports détaillés de travail des tables rondes d'analyse des besoins de formation, 2017, p. 108.

¹³⁰ Le « **Smart grids** » est un réseau de distribution d'électricité « intelligent » qui utilise des technologies informatiques pour mieux mettre en relation l'offre et la demande entre les producteurs et les consommateurs d'électricité. Source : Bruxelles Formation, Dossier d'opportunité – Electricien résidentielle – service Etudes et statistiques, avril 2015, p. 16.

¹³¹ Le « **Smart meter** » ou compteur intelligent est, quant à lui, capable de : • donner un état de la consommation en temps réel permettant aux consommateurs de choisir le meilleur tarif chez les différentes entreprises productrices ; • encourager les réductions de consommation – de 5 à 15 % de baisse selon les premiers retours ; • permettre une meilleure utilisation du réseau électrique en évitant les pics de consommation – (LIEN A ECLAIRCIR) fortement contributeurs de gaz à effet de serre, car dépendants de centrales gaz ou charbon. Source : Bruxelles Formation, Dossier d'opportunité – Electricien résidentielle – service Etudes et statistiques, avril 2015, p. 16.

¹³² Bruxelles Formation, Dossier d'opportunité électricité industrielle et électromécanique, septembre 2010, p. 33.

¹³³ Formelec, Compétences de demain – besoin futurs en compétences et en formations dans le secteur électriciens, p. 32.

- dans les cours généraux (mathématiques : transformation de formules, conversion d'unités, trigonométrie, cosinus, l'application des maths en électricité ; français : lire et comprendre un énoncé, une instruction, un problème, dans l'utilisation des bons termes de l'outillage...)
- pour l'électricité de base (lois fondamentales de l'électricité pour pouvoir jongler avec les formules et transformer ces lois avec des données concrètes, difficulté avec les outils de concrétiser la matière trop abstraite).

Cette analyse pointe également que les jeunes éprouvent des difficultés à mémoriser, qu'ils oublient très vite, ne révisent pas à la maison, manquent de méthodologie d'apprentissage. Ce qui entraîne des difficultés pour résorber le retard. Est également mis en évidence le manque de lien entre la théorie et la pratique (pas assez de cas concret).

Bonnes pratiques :

1. Afin d'apporter une réponse à ce constat, **un projet pilote** portant sur la mise en place d'un module destiné à développer les compétences de base transversales à trois métiers (technicien HVAC, technicien ascensoriste et installateur électricien industriel) est en cours de réflexion chez **BF industrie, Iris Tech et la MLOC Etterbeek**.
 2. En Flandre, un plan d'actions **STEM**¹³⁴ a été élaboré par les autorités flamandes avec comme objectif de stimuler l'intérêt des jeunes pour la technique et les sciences et de combler le déficit en étudiants dans les orientations scientifiques et techniques.
L'une des actions de la plateforme STEM est la création de la STEM-academie, un réseau d'initiatives extrascolaires dans le cadre desquelles les enfants/jeunes peuvent travailler de manière interactive autour de l'un des quatre thèmes STEM.
 3. **L'EFPP** organise depuis l'année scolaire 2015-2016 le **C'APP**. Il s'agit d'une classe de transition vers l'apprentissage c'est-à-dire une remédiation intensive de courte ou longue durée pour les apprenants qui n'ont pas obtenu le niveau CEB lors du test de positionnement. Les axes de travail abordés sont les cours généraux, l'approche métier et le développement personnel. En complément, dans un objectif de soutien à l'apprentissage, l'efp organise des **séances de gestion mentales** afin d'apporter aux jeunes un accompagnement méthodologique. On y travaille l'attention, la mémorisation, la compréhension et la réflexion. Individuelle ou collective, ces séances sont ouvertes de façon flexible entre 7h30 et 17h afin de permettre à un maximum de jeunes de pouvoir y participer.
- Bien que l'apprentissage du **néerlandais** soit prévu dans les programmes de formation, le secteur insiste sur l'importance que celui-ci soit abordé de manière systématique tout au long du parcours d'apprentissage. En effet, le manque de maîtrise du néerlandais semble poser problème. Dans 9 cas sur 10, un poste vacant nécessite la connaissance des langues¹³⁵.
 - Les **soft skills**¹³⁶ font partie des critères de sélection des employeurs. En effet, le travailleur est souvent en déplacement et en contact avec le client. Il est devenu une sorte d'ambassadeur pour l'entreprise. Les soft skills doivent être davantage travaillées durant la formation, notamment la ponctualité, la limitation de l'usage du GSM personnel et le savoir-être professionnel.

¹³⁴ STEM signifie Science, Technology, Engineering et Mathematics. Ce plan est désormais connu à l'échelle internationale et a pour but de sensibiliser les jeunes aux domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

¹³⁵ Information communiquée par les représentantes de Volta lors de l'entretien.

¹³⁶ Les soft skills incluent des compétences telles que la communication, la gestion du temps et du stress, le sens du collectif, « la vision/représentativité » ou encore la résolution de problème.

Bonnes pratiques :

1. **Testyourselfie** (projet Erasmus + : App-titude) est un outil en ligne qui permet aux jeunes de s'auto-évaluer pour savoir s'ils disposent des soft skills, de mieux connaître leur personnalité, leurs talents et leurs points d'amélioration. De cette façon, les jeunes ainsi que leurs accompagnateurs ou professeurs peuvent travailler de manière consciente sur les attitudes demandées au travail et renforcer leur position sur le marché du travail.
 2. **Ateliers Attitudes** : Afin d'aider les jeunes entrant sur le marché du travail à adopter les bonnes attitudes en milieu professionnel, Volta a décidé de développer des ateliers Attitudes afin de - fournir aux stagiaires des outils leur permettant de se préparer au mieux aux situations professionnelles dans lesquelles ils seront amenés à travailler.
- Les acteurs interrogés expliquent que, dans le cadre de la garantie jeune, un **certain nombre de formations ont été mises en place pour les moins de 25 ans**. Or, il s'avère que les formations organisées spécifiquement pour cette tranche d'âge sont contreproductives. Les jeunes se retrouvent dans des conditions d'apprentissage similaires au modèle scolaire dans lequel ils n'ont pas réussi. Il apparaît essentiel d'innover en développant de nouvelles méthodes d'apprentissage. La mixité d'âge au sein du groupe stimule l'apprentissage et favorise l'émulation et le transfert de savoirs.
 - L'**épreuve sectorielle Electro Brain** dédiée aux étudiants/stagiaires issus des filières électrotechniques organisées par Volta semble être exploitée par des professeurs et des formateurs comme outil d'évaluation. En effet, elle permettrait à certains d'entre eux d'identifier les « points défaillants » et de les améliorer.
 - Les **collaborations** doivent être favorisées, voire renforcées entre les écoles et le secteur/entreprises (exemple : Ecole Don Bosco – Audi)

Bonne pratique :

Projet de formation Audi-écoles

C'est un projet où des formations spécifiques en option électricien-automaticien et technicien en usinage sont proposées aux élèves. Il ne s'agit ni de stage, ni d'alternance, mais bien d'une pratique alternative inspirée du modèle développé en Allemagne par Audi. La spécificité de ce projet est que les élèves se voient dispenser les cours de pratique professionnelle au sein-même de l'entreprise, dans des salles de cours ou dans la chaîne de production. Le CDR Iris Tech a été associé au projet en développant un programme d'adéquation entre les exigences et les possibilités de formation professionnelle d'une part et le programme d'enseignement d'autre part. Ce type d'expérience ne peut se dérouler que moyennant une certaine flexibilité de l'école. Un des résultats du projet est un changement de comportement chez les élèves (gain de maturité car confrontés directement au monde du travail).

Recommandations

Recommandation 11 : Favoriser l'acquisition des **compétences de base** intégrées dans les dispositifs d'apprentissage. A titre d'exemple :

- ✓ Etudier la possibilité de développer un projet similaire au projet STEM afin de travailler de manière interactive sur des compétences de base telles que les mathématiques.
- ✓ Favoriser la pratique du néerlandais en effectuant le stage en néerlandais (tuteur ou collègue direct néerlandophone).

Recommandation 12 : Inciter une exploitation par le plus grand nombre des outils développés par les fonds sectoriels (ex : Atelier Attitude de Volta) ou par certains acteurs (ex : Testyourselfie) afin

d'identifier et de travailler de manière ludique les **soft skills** lacunaires en collaboration notamment avec l'IBEFE Brabant Wallon.

Recommandation 13 : Favoriser la **mixité générationnelle** qui stimule l'apprentissage et le transfert de savoirs au sein des formations.

Recommandation 14 : Favoriser la connaissance et le système d'**immersion en entreprise**.

Recommandation 15 : Concernant les techniciens en ascenseurs, il faut améliorer le métier, notamment via des formations spécifiques. Il faut aussi réfléchir à l'opportunité de créer une 7^e année de spécialisation afin de mieux valoriser ce métier.

6.6. Autres

Constats

Une préoccupation qui a été soulevée lors des entretiens concerne les **locaux et les ressources humaines** disponibles pour passer les épreuves de validation des compétences. En effet, celles-ci se déroulent dans des centres agréés dont la principale mission est la formation. La planification des épreuves dépend donc de la disponibilité des « logettes » et des formateurs du centre.

La sollicitation de ces centres est /se verra renforcée étant donné que des projets se multiplient en vue de rencontrer un des objectifs du PF2020 - mesure 12 qui est de délivrer 2000 titre de validation des compétences par an en RBC

Dans le Bassin Bruxellois, il est possible de valider ses compétences pour les **métiers suivants** :

- **Installateur(trice) électricien(ne) résidentiel**
 - **Installateur(trice) électricien(ne) industriel**
 - **Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers**
- + tuteur en entreprise

Concernant le métier d'installateur électricien résidentiel, bien que 2 UC sont prévues, seule l'UC1 est organisée par BF Construction. Ceci conduit de nombreux candidats bruxellois à se rendre en Région wallonne pour passer leurs épreuves. Entre 2015 et 2017, 46 épreuves ont été réalisées par des candidats bruxellois.

2015 : 6

2016 : 31

2017 : 9

Le **taux de réussite** pour le métier d'installateur électricien résidentiel est variable en fonction des centres. Le taux de réussite du centre de validation de BF Construction est de 65 % alors que celui de ConstruForm Châtelineau est de 90%. Afin d'augmenter ce taux de réussite, un **projet pilote** portant sur la mise en place d'un **module refresh RGIE** a vu le jour en avril 2018 en collaboration avec Volta. Depuis septembre 2018, la principale nouveauté est que le profil **d'installateur électricien résidentiel** a été actualisé. Le métier actualisé ne comporte plus de dépannage. (C'était l'UC qui n'était pas mise en œuvre à Bruxelles Formation Construction). Toutefois, pour garder l'accès à la profession, qui requiert le dépannage et ce de manière transitoire jusqu'à la mise en œuvre du technicien en installation électrique, l'ancienne UC2 est devenue une unité de spécialisation.

Quant au métier de **technicien en installations électriques**, il vient d'être approuvé par la chambre

d'agrément du SFMQ. Une commission de référentiels va se mettre en place dès le mois prochain. Le profil devrait être terminé en septembre 2019, puis mis en œuvre dans les centres. Technicien en installation électrique est un profil transversal (résidentiel, tertiaire et industriel).

Pour les titres du métier de **monteur frigoriste**, 12 bruxellois ont passés leurs épreuves de validation en Région wallonne.

Les candidats souhaitant passer l'épreuve de **technicien frigoriste** doivent avoir préalablement réussi les deux épreuves du métier de monteur frigoriste. Suite à une négociation avec le secteur, les titres de compétences technicien frigoriste donnent droit à un certificat d'aptitude européen en technique du froid.

Pour le métier de mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers, seule l'UC1 est organisée en RBC, dans le centre de validation de BF Industrie. Le taux de réussite aux épreuves ne cesse d'augmenter depuis 2015. En 2017, nous recensons 93 % d'épreuves réussies, soit une augmentation relative de 17 % depuis 2015. L'UC3 peut également être mise en œuvre par BF Industrie mais cela semble être relativement rare. L'UC 2 n'est ni mise en œuvre en RBC, ni en RW. Il est prévu que ce profil soit revu par le SFMQ.

Pour les titres relatifs aux métiers suivants, les candidats doivent se rendre en Région wallonne :

- **Installateur (trice) électricienne tertiaire**, qui n'est actuellement pas mis en œuvre¹³⁷ ;
- **Monteur frigoriste** ;
- **Technicien frigoriste** ;
- **Technicien des arts de la scène et de l'évènement** : entre 2014-2017, 14 candidats bruxellois sont allés passer une épreuve en Région wallonne. Une réflexion quant à l'ouverture d'un centre de VDC à Bruxelles serait en cours, qui pourrait impliquer le centre ISP Cenforgil ;
- **Technicien(ne) en installation électrique** : le profil est en cours de finalisation au SFMQ. Il est question que le Consortium rédige le référentiel ;
- **Technicien(ne) en système d'usage** ;
- **Mécanicien(ne) automatique** ;
- **Mécanicien (ne) d'entretien industriel**.

Recommandations

Recommandation 16 : Mettre en place la deuxième UC pour le profil d'**électricien résidentiel en RBC** afin que les 2 UC soient couvertes localement. Soutenir les opérateurs concernés dans le développement de celle-ci.

Recommandation 17 : Avoir des **logettes/locaux et RH** dédiées spécifiquement aux épreuves de validation (via par exemple le Fond d'impulsion)

¹³⁷ En effet, outre les difficultés inhérentes au matériel nécessaire, il semblerait que :

- les membres de la commission de référentiel ont eu des difficultés à positionner initialement le métier entre l'installateur électricien résidentiel et l'installateur électricien industriel
- les Centres craignaient de ne pas avoir de candidats potentiels et donc d'entamer des démarches d'agrément pour très peu de demandes.

6.7. Synthèse des recommandations

A. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

Recommandation 1 : Mettre en place un **pôle de synergies « promotion / attractivité »** mobilisant, lorsque cela est pertinent la Cité des Métiers et travaillant sur plusieurs **pistes de réflexions comme notamment :**

- ✓ Sensibiliser **les élèves du premier et/ou second degré** avec l'OISP Interface 3 aux métiers de l'Industrie technologique lors des actions « Girls and boys day ».
- ✓ Encourager l'EFP à réaliser un focus sur **les métiers de l'électrotechnique et sur les nouvelles technologies** exploitées dans ce secteur lors de ses différentes actions de sensibilisation.
- ✓ Sensibiliser au métier de **soudeur** en partenariat avec les écoles organisant l'option de soudure, l'EPS et Agoria.
- ✓ Informer et sensibiliser les élèves, les demandeurs d'emploi et les candidats au métier de **frigoriste / technicien de froid ou d'électromécanique**.
- ✓ Promouvoir le Startech's 2020¹³⁸ et les concours Worldskills 2022/ Euroskills 2020 auprès des écoles et des opérateurs de formation **organisant des options/formations telles que installations électriques, mécatronique, technologie auto et du froid** et les accompagner dans la préparation de ces concours.

B. Places de stage et alternance dans le secteur industrie technologique

Recommandation 2 : Soutenir les initiatives relatives à l'offre touchant le **métier d'électromécanicien** en exploitant le **dispositif FPIE**.

Recommandation 3 : Sensibiliser les apprenants en formation d'**installateur électricien** à effectuer leur stage dans **une entreprise qui installe des alarmes**.

Recommandation 4 : Améliorer l'**attractivité** des formations en alternance auprès des apprenants et des entreprises en s'appuyant sur un **pôle de synergies Alternance** et le cas échéant sur un futur **Réseau Entreprises Formatrices**.

Recommandation 5 : Réaliser un **état des lieux** sur le bassin bruxellois du nombre de places de stage disponibles et demandées et évaluer l'impact des « incitants financiers » sur la motivation des entreprises et des apprenants.

C. Équipements/ressources dans le secteur industrie technologique

Recommandation 6 : Créer une **plateforme** répertoriant les ressources en équipements existants.

Recommandation 7 : Organiser une réunion Cité des métiers / CTA / PFE technicity/ IBEFE Bruxelles afin de réaliser des **actions communes de sensibilisation** aux métiers techniques.

Recommandation 8 : **Etudier l'exploitation** des équipements des CTA touchant aux métiers de l'Industrie technologique.

¹³⁸ Le Startech's est un événement annuel de promotion des métiers via des compétitions. Cet événement permet à la fois de faire participer les jeunes et les écoles, les demandeurs d'emploi et les jeunes travailleurs, mais aussi d'attirer les parents, les professeurs, les entreprises et la presse.

D. Recommandations au SFMQ

Recommandation 9 : En collaboration avec les instances compétentes et le secteur, afin de favoriser la fluidité des parcours, travailler à la **production de profils de niveau 5**.

Recommandation 10 : Privilégier le **profil polyvalent de formation d'électromécanicien** à la place des deux profils distincts (mécanicien automatique et électricien automatique).

E. Compétences spécifiques et transversales

Recommandation 11 : Favoriser l'acquisition des **compétences de base** intégrées dans les dispositifs d'apprentissage. A titre d'exemple :

- ✓ Etudier la possibilité de développer un projet similaire au projet STEM afin de travailler de manière interactive sur des compétences de base telles que les mathématiques.
- ✓ Favoriser la pratique du néerlandais en effectuant le stage en néerlandais (tuteur ou collègue direct néerlandophone).

Recommandation 12 : Inciter une exploitation par le plus grands nombres des outils développés par les fonds sectoriels (ex : Atelier Attitude de Volta) ou par certains acteurs (ex : Testyourselfie) afin d'identifier et de travailler de manière ludique les **soft skills** lacunaires en collaboration notamment avec l'IBEFE Brabant Wallon.

Recommandation 13 : Favoriser la **mixité générationnelle** qui stimule l'apprentissage et le transfert de savoirs au sein des formations.

Recommandation 14 : Favoriser la connaissance et le système d'**immersion en entreprise**.

Recommandation 15 : Concernant les techniciens en ascenseurs, il faut améliorer le métier, notamment via des formations spécifiques. Il faut aussi réfléchir à l'opportunité de créer une 7^e année de spécialisation afin de mieux valoriser ce métier.

F. Autres recommandations

Recommandation 16 : Mettre en place la deuxième UC pour le profil d'**électricien résidentiel en RBC** afin que les 2 UC soient couvertes localement. Soutenir les opérateurs concernés dans le développement de celle-ci.

Recommandation 17 : Avoir des **logettes/locaux et RH** dédiées spécifiquement aux épreuves de validation (via par exemple le Fond d'impulsion)

6.8. Etat des lieux des pôles de synergies existants

6.8.1. Contexte

En assemblée générale plénière du 29 mai 2018, les membres se sont accordés sur la nécessité d'avoir une compréhension commune des pôles de synergies et du cadre dans lequel ils doivent être développés. En effet, suite à une demande formulée par le ministre wallon de l'Emploi de disposer d'un état des lieux des pôles de synergies, il a été constaté que tous les bassins « ne mettent pas la même chose derrière le concept ».

Parallèlement, les membres de l'équipe du secrétariat ont pointé la nécessité de posséder un cadre qui permette d'aborder des enjeux transversaux tels que l'alternance et la validation des compétences dans le cadre des pôles de synergies, et en même temps le besoin d'un cadre clair sur la manière de mettre en place et assurer le fonctionnement de ces dispositifs.

Une amorce de réflexion a été entamée lors de cette assemblée plénière pour identifier une vision commune des pôles de synergies, leur plus-value et les conditions de leur mise en place, tout en restant conforme aux fondements qui se trouvent dans l'accord de coopération.

L'Instance Bassin de Bruxelles a décidé en octobre 2018 de recruter un manager de transition afin d'établir un diagnostic de situation et d'apporter des recommandations qui permettront à terme d'améliorer sa situation. Une des recommandations qui a été formulée est de redéfinir les objectifs ainsi que les résultats attendus du pôle de synergies Alternance selon le cadre qui aura émergé de la réflexion.

6.8.2. Pôle de synergies AlphaFLEVal

Le **pôle de synergies AlphaVal** a été initié en **2016** suite à une **recommandation** de l'IBEFE (l'avis n°3) portant sur **le soutien à l'accès à la validation des compétences pour les demandeurs d'emploi inoccupés ne maîtrisant pas le français**. Ce pôle a été rebaptisé par la suite, en cours de projet, **AlphaFLEVal** étant donné qu'un **glissement** a été opéré du **public** alpha vers le public FLE.

Depuis sa création, deux projets pilotes y ont été développés avec comme **objectif** d'accompagner des candidats à la validation ayant des compétences suffisantes dans une partie de métier mais pour qui la langue française est un obstacle à la compréhension des consignes données lors de l'épreuve de validation.

Partant du **constat** qu'un certain nombre de personnes ne parviennent pas à **réussir les épreuves** de validation par **manque de maîtrise de la langue française** alors que leurs compétences professionnelles sont confirmées, un **premier pilote** a été mis en place courant 2016-2017. Ce projet, porté par le Consortium de Validation Des Compétences (CVDC), met en place un **module long**¹³⁹ destiné à accompagner les candidats à la validation. Sont confiés à la **mission locale de Schaerbeek** l'accompagnement ainsi que des cours de gestion de stress. Les cours de français orienté métier validation sont, quant à eux, organisés par l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française d'Uccle (IEPSCF).

Ce premier projet pilote a confirmé l'hypothèse de départ, à savoir qu'un certain nombre de candidats échouaient aux épreuves de validation des compétences parce que leur connaissance du français ne leur permettait pas de comprendre suffisamment ce qui était attendu d'eux au moment de l'épreuve et a abouti à l'élaboration d'un **guide « bonnes pratiques » du conseiller accompagnement des publics à la VDC**.

¹³⁹ Module de français, gestion du stress, stage en entreprise.

En 2017, un **deuxième pilote**, toujours porté par le CVDC et s'inscrivant dans la **continuité du précédent**, a été lancé dans le but d'étendre la méthodologie développée à un plus grand nombre de partenaires. Ce sont cinq missions locales qui ont décidé de prendre part à ce second pilote : Etterbeek, Ixelles, Molenbeek, Saint-Gilles et Schaerbeek. Celles-ci ont élaboré **leur projet d'accompagnement vers différents métiers choisis** (plafonneur-cimentier, carreleur, peintre décorateur, ouvrier de voirie, jardinier et aide-ménager) **en fonction de leur réseau, de leurs actions et de leur public spécifique**. Les autres partenaires du projet sont Actiris, les chargés de mission des centres de validation des compétences et la FeBISP.

A la demande de Monsieur le ministre Didier Gosuin, l'**évaluation** des pilotes a été confiée à un évaluateur externe : le laboratoire Spiral. L'objectif était de permettre, par le biais du **rapport** d'évaluation, de prendre une décision sur d'éventuels financements en vue d'une **extension** pour 2019, voire d'une **pérennisation** sous une prochaine législature. Ce rapport met en évidence les **points forts et faibles**, préconise un **modèle d'accompagnement** et présente une série de **recommandations**. Il a été présenté à l'ensemble des acteurs, aux membres du Comité de pilotage du pôle de synergies ainsi qu'au représentant du Cabinet le 14 décembre 2018. Certains acteurs impliqués dans les pilotes ont partagé leur positionnement sur les recommandations formulées par le laboratoire Spiral. Celles-ci ont été transmises au Cabinet.

En plénière du 5 février 2019, il a été décidé de clôturer le pôle de synergie AlphaFLEVal et d'en évaluer le fonctionnement. Les résultats de cette évaluation alimenteront les réflexions sur le cadre de fonctionnement des futurs pôles de synergies.

6.8.3. Pôle de synergies Alternance

Le pôle de synergies Alternance a été conçu comme une plateforme francophone et néerlandophone ayant vocation à rassembler les acteurs bruxellois de l'alternance : opérateurs de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, représentants de l'emploi, de l'orientation, des entreprises et des secteurs, représentants politiques et institutions impliquées dans la régulation et la promotion de l'alternance. Ce pôle de synergies a pour mission de constituer un espace d'information, de concertation et d'action permettant de renforcer la cohérence entre les actions des différentes institutions et de développer des projets communs de promotion de l'alternance dans la région bruxelloise.

Une **réunion inaugurale a eu lieu le 31 janvier 2018**. Elle a permis de présenter les objectifs du pôle de synergies, de faire le point sur les évolutions politiques et réglementaires touchant au cadre de l'alternance et de proposer un aperçu des actions en lien avec l'alternance incluses dans le Plan formation 2020. Il a été décidé qu'un comité de pilotage constitué de représentants de l'IBEFE Bruxelles, de Tracé Brussel et de représentants du PF 2020 serait en charge de l'animation du pôle de synergies et de ses projets pilotes.

Le pôle de synergies alternance prévoit la mise en place de groupes de travail pour mener ou accompagner des actions. Un comité opérationnel a ainsi été organisé fin 2017-début 2018 pour organiser la **formation des consultants alternance d'Actiris** et accompagner la mise en place de la cellule. Un GT a par ailleurs été mis en place en **avril 2018** autour du projet d'organiser une **Semaine de l'Alternance** pour faire la promotion de l'alternance à Bruxelles. Des consultations avec les principaux acteurs de l'alternance ont été menées dans les mois qui ont suivi sur ce sujet par l'IBEFE et Tracé Brussel.

Le pôle de synergies alternance a été mis en suspens au mois de septembre 2018 à cause du manque d'effectifs à l'Instance Bassin et dans l'attente d'un travail de redéfinition des objectifs, du mode de fonctionnement et des moyens d'action de ce pôle.

6.8.4. Pôle de synergies Horeca

En un an d'existence, une seule rencontre a eu lieu dans le cadre de ce pôle de synergies, ce qui permet aux membres de pointer le constat suivant : les synergies induites par l'intitulé même du dispositif n'ont pas eu lieu.

Le souhait de mise en commun et de dialogue entre partenaires est pourtant bien présent chez les opérateurs de terrain. Et ce, d'autant que le secteur de l'Horeca est en tension à Bruxelles et que des concertations doivent avoir lieu entre les partenaires du territoire pour réagir aux mutations affectant le secteur. L'objectif restant avant tout l'insertion du public.

Face à ces constats, les membres du pôle de synergies Horeca ont proposé lors de la réunion du 5 juin 2018 de faire du pôle un groupe récurrent de réunion, de partage et d'échange sur des thèmes précis et proches du terrain. Les opérateurs auraient la possibilité d'y mettre en commun leurs bonnes pratiques, de diffuser les informations en leur possession, d'évoquer ensemble et de faire remonter aux institutions concernées leurs préoccupations.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- PARLEMENT WALLON, Décret portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant - Formation – Emploi, 24 avril 2014.
- ACTIRIS, Évolution du marché de l'emploi bruxellois - rapport mensuel de janvier 2018, février 2018.
- ACTIRIS, Analyse des fonctions critiques en 2016.
- ACTIRIS, Liste francophone des études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main d'œuvre, année scolaire 2018-2019.
- BRUXELLES FORMATION, Dossier d'opportunité électricité industrielle et électromécanique, septembre 2010.
- BRUXELLES FORMATION, Dossier d'opportunité – Electricien résidentielle, avril 2015.
- BRUXELLES FORMATION –Service études et statistiques, Dossier d'opportunité - Mécanicien de maintenance industrielle (H/F), juillet 2018.
- CONSORTIUM VALIDATION DES COMPETENCES, rapport d'activités 2017.
- CONSORTIUM VALIDATION DES COMPETENCES, rapport d'activités 2018.
- DREMT, Rapport d'activités CTA 2016.
- DREMT, Rapport d'activités CTA 2017.
- FOREM, Compétences pour le futur – partie 2 – Compilation des rapports détaillés de travail des tables rondes d'analyse des besoins de formation, 2017.
- FOREM, Métiers d'avenir – Technicien frigoriste (H/F), juin 2017.
- FORMELEC, Compétences de demain – besoin futurs en compétences et en formations dans le secteur électriciens.
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, Le marché de l'emploi et de la formation professionnelle à Bruxelles. Etat des lieux, détermination des besoins en emploi et en formation et pistes de recommandations, 26 juin 2018.
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, Veille & anticipation – Secteurs industriels – Actualité et perspectives, Août 2016.
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale. 2018, janvier 2019.
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, Le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, 2017.
- GRAPPE MÉTIER SFMQ, Installation électrique, 26 février 2016.
- GRAPPE MÉTIER SFMQ, Mécanique Automobile, 24 avril 2017.
- GRAPPE MÉTIER SFMQ, Maintenance Industrielle, 24 octobre 2016.
- GRAPPE MÉTIER SFMQ, Assemblage tôles, tubes et profilés, 19 mai 2017.
- GRAPPE MÉTIER SFMQ, Usinage, 20 janvier 2015.
- IWEPS, BF, IBSA, BF, STATISTIEK VLANDEREN, Perspectives économiques régionales 2018-2023, juillet 2018.
- JEHOTTE Raphaël (Ed. Responsable), Plan Régional Durable 2018, 12 juillet 2018.
- VIEW BRUSSELS, Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale 2018, édition 2018.
- VOLTA, Guide pour formateurs et enseignants, année scolaire 2017-2018.

TABLE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableaux

Tableau 1	Nombre d'habitants, densité et taux de population de nationalité étrangère en Région Bruxelles-Capitale par commune (2017)	11
Tableau 2	Evolution de la population par bassin (2008-2017)	12
Tableau 3	Perspective d'évolution de la population par bassin (2017-2035)	13
Tableau 4	Répartition de la population par groupe d'âge (2017)	15
Tableau 5	Indice de vieillissement par Bassin (2017)	15
Tableau 6	Taux d'emploi et taux de chômage administratif en Région Bruxelles-Capitale (2016)	20
Tableau 7	Taux de chômage administratif par bassin (2016)	20
Tableau 8	Part de femmes parmi les demandeurs d'emploi inoccupés par bassin (2017)	22
Tableau 9	Part de jeunes et de seniors parmi les demandeurs d'emploi inoccupés par bassin (2017)	22
Tableau 10	Part de demandeurs d'emploi inoccupés peu qualifiés par bassin (2017)	22
Tableau 11	Part de demandeurs d'emploi inoccupés depuis plus de 24 mois par bassin (2017)	23
Tableau 12	Taux de demandeurs d'emploi inoccupés non titulaires du permis B par bassin (2017)	23
Tableau 13	Taux d'emploi administratif par bassin (2016)	24
Tableau 14	Ratio d'emploi intérieur par bassin (2016)	25
Tableau 15	Répartition des postes de travail salariés et des établissements en Région Bruxelles-Capitale par section NACE (2016)	27
Tableau 16	Les effectifs d'indépendants en Région Bruxelles-Capitale par groupe professionnel (2016)	30
Tableau 17	Effectifs de l'enseignement initial et de la formation professionnelle initiale en Région Bruxelles-Capitale (2017)	36
Tableau 18	Effectifs de l'enseignement supérieur en Région Bruxelles-Capitale (2016-2017)	37
Tableau 19	Effectifs de l'enseignement et de la formation pour adultes en Région Bruxelles-Capitale (2017)	37
Tableau 20	Effectifs de l'accompagnement spécifique en Région Bruxelles-Capitale (2017)	39

Tableau 21	Nombre d'heures de formation dans les CTA de la Région Bruxelles-Capitale selon la catégorie de public-cible (2016)	40
Tableau 22	Indicateurs globaux sur l'enseignement secondaire : comparaison Région Bruxelles-Capitale/Fédération Wallonie-Bruxelles (2016-2017)	40
Tableau 23	Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (3 ^e et 4 ^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation et nombre de certificats délivrés par secteur (2016-2017)	41
Tableau 24	Enseignement secondaire ordinaire en alternance (3 ^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation et nombre de certificats délivrés par secteur (2016-2017)	42
Tableau 25	EFP apprentissage : fréquentation et nombre de diplômés par pôle (2017)	42
Tableau 26	Enseignement de promotion sociale en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation par secteur (2016-2017)	43
Tableau 27	EFP chef d'entreprise : fréquentation et nombre de diplômés par pôle (2017)	44
Tableau 28	Bruxelles Formation (formations qualifiantes) : fréquentation et nombre de CECAF délivrés par domaine (2017)	45
Tableau 29	OISP (formations qualifiantes) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation par domaine (2017)	46
Tableau 30	Enseignement spécialisé qualifiant de forme 3 (phase 3) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation et nombre de certificats de qualification délivrés par secteur (2016-2017)	47
Tableau 31	Enseignement spécialisé qualifiant de forme 4 (3 ^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation par secteur (2016-2017)	47
Tableau 32	Formations qualifiantes de personnes handicapées (collaboration avec le Service PHARE) : fréquentation par domaine (2017)	48
Tableau 33	Volume annuel d'heures de formation dans les CTA (Centres de technologies avancées) de la Région Bruxelles-Capitale par secteur/établissement et par type de public-cible (2013-2016)	48
Tableau 34	Nombre d'épreuves de VDC passées dans les centres bruxellois et nombre de titres de VDC délivrés par secteur (2017)	51
Tableau 35	Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (3 ^e et 4 ^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation par option (2016-2017)	52
Tableau 36	Enseignement secondaire en alternance (3 ^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation par option (2016-2017)	55
Tableau 37	EFP apprentissage : fréquentation et nombre de diplômés par type de formation (2017)	56

Tableau 38	Enseignement de promotion sociale en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation (2016-2017)	59
Tableau 39	EFP chef d'entreprise : fréquentation et nombre de diplômés (2017)	64
Tableau 40	Bruxelles Formation - formation qualifiante : fréquentation et nombre de certificats délivrés (2017)	66
Tableau 41	OISP (Formation qualifiante) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation (2017)	69
Tableau 42	Enseignement spécialisé de forme 3 (phase 3) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation (2016-2017)	70
Tableau 43	Enseignement spécialisé de forme 4 (3 ^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation (2016-2017)	72
Tableau 44	Collaboration avec le Service PHARE : fréquentation par domaine et type de formation (2017)	73
Tableau 45	Nombre d'épreuves passées et de titres délivrés par les centres bruxellois de VDC par secteur et par métier (2017)	73
Tableau 46	Nombre d'offres d'emploi (OE) reçues et satisfaites par Actiris par section NACE et par année (2011-2017)	75
Tableau 47	Nombre d'offres d'emploi (OE) et taux de satisfaction des offres d'emploi (TS) reçues par Actiris par circuit de travail et par année (2013-2017)	76
Tableau 48	Nombre d'offres d'emploi en intérim reçues par Actiris par domaine professionnel et par année (2013-2017)	77
Tableau 49	Liste des fonctions critiques en Région Bruxelles-Capitale par secteur, par année et par cause du caractère critique (2015-2017)	79
Tableau 50	Métiers en demande et en tension (hors métiers réglementés) (2015-2017)	84
Tableau 51	Part des travailleurs salariés âgés de 55 ans et plus par section NACE, par région et par année (2011-2017)	86
Tableau 52	Nombre et part de travailleurs indépendants âgés de 55 ans et plus par secteur et par année en Région Bruxelles-Capitale (2013-2017)	87
Tableau 53	Nombre de créations et de cessations d'entreprises assujetties à la TVA par section NACE (2013-2017)	87
Tableau 54	Région de résidence des individus travaillant en Région Bruxelles-Capitale (2016)	89
Tableau 55	Région de travail des individus résidant en Région Bruxelles-Capitale (2016)	92
Tableau 56	Répartition des élèves de l'enseignement secondaire scolarisés en Région Bruxelles-Capitale selon leur lieu de résidence (2009-2017)	92

Tableau 57	Répartition des élèves de l'enseignement secondaire résidant en Région Bruxelles-Capitale selon leur lieu de scolarité (2019-2017)	93
Tableau 58	Répartition des auditeurs inscrits à l'EFP selon leur lieu de résidence (2014-2017)	93
Tableau 59	Répartition des stagiaires présents dans les centres de Bruxelles Formation selon leur lieu de résidence (2014-2017)	94
Tableau 60	Répartition des stagiaires présents dans les OISP selon leur lieu de résidence (2014-2017)	94
Tableau 61	Analyse des fonctions critiques du secteur Industrie technologique en RBC	101
Tableau 62	Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (3 ^e et 4 ^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation des options relatives à l'industrie technologique (2016-2017)	105
Tableau 63	Enseignement secondaire en alternance (3 ^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation des options relatives à l'industrie technologique (2016-2017)	105
Tableau 64	EFP apprentissage : fréquentation et nombre de diplômés des formations relatives à l'industrie technologique (2017)	106
Tableau 65	Enseignement de promotion sociale en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation des sections liées à l'industrie technologique (2016-2017)	107
Tableau 66	EFP chef d'entreprise : fréquentation et nombre de diplômés des formations relatives à l'industrie technologique (2017)	108
Tableau 67	Bruxelles Formation - formation qualifiante : fréquentation et nombre de certificats délivrés dans les formations relatives à l'industrie technologique (2017)	108
Tableau 68	OISP (Formation qualifiante) en Région Bruxelles-Capitale : fréquentation des formations relatives à l'industrie technologique (2017)	109
Tableau 69	Enseignement spécialisé de forme 3 (phase 3) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation des options relatives à l'industrie technologique (2016-2017)	109
Tableau 70	Enseignement spécialisé de forme 4 (3 ^e degré) en Région Bruxelles-Capitale : nombre d'occurrences et fréquentation des options relatives à l'industrie technologique (2016-2017)	109
Tableau 71	Nombre d'épreuves passées et de titres délivrés par les centres bruxellois de VDC dans les métiers relatifs à l'industrie technologique (2017)	110
Tableau 72	Volume annuel d'heures de formation dans les CTA (Centres de technologies avancées) de la Région Bruxelles-Capitale par secteur/établissement et par type de public-cible dans les domaines relatifs à l'industrie technologique (2013-2016)	111

Figures

Figure 1	Carte des 10 Bassins EFE	9
Figure 2	Les 19 communes bruxelloises	10
Figure 3	Evolution de la population en Région Bruxelles-Capitale par commune (2008-2017) (en %)	12
Figure 4	Perspectives d'évolution de la population en Région Bruxelles-Capitale (2017-2035) (en %)	13
Figure 5	Indice de vieillissement en Région Bruxelles-Capitale par commune (2017)	14
Figure 6	Niveau d'instruction de la population majeure par région d'habitation (2017)	16
Figure 7	Niveau d'instruction de la population des 20-29 ans par région d'habitation (2017)	16
Figure 8	Part de la population majeure faiblement diplômée en RBC par commune (en %)	17
Figure 9	Part des 20-29 ans en RBC n'ayant pas atteint le niveau CESS par commune (en %)	18
Figure 10	Structure d'activité de la population de la Région Bruxelles-Capitale (2016)	19
Figure 11	Taux de chômage des 15-64 ans en Région Bruxelles-Capitale par commune (2016)	21
Figure 12	Taux d'emploi des 15-64 ans en Région Bruxelles-Capitale par commune (2016)	24
Figure 13	Ratio d'emploi intérieur en Région Bruxelles-Capitale par commune (2016)	26
Figure 14	Spécialisation et évolution 2012-2016 par section NACE	29
Figure 15	Évolution de la provenance géographique des individus travaillant en Région Bruxelles-Capitale (2006-2016)	90
Figure 16	Structure de qualification des individus travaillant en Région Bruxelles-Capitale selon leur région de résidence (2016)	90
Figure 17	Région de résidence des individus travaillant en Région Bruxelles-Capitale selon le secteur d'emploi (2016)	91

GLOSSAIRE

Accompagnement spécifique	Formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte, nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et formations dispensées en collaboration avec le Service PHARE).
Actiris	Service public régional de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale.
Apprenant	Personne suivant un enseignement, une formation ou un apprentissage.
Apprenti	Auditeur suivant une formation dans l'apprentissage organisé par l'EFP.
Auditeur	Terme général désignant une personne suivant une formation à l'EFP.
Bruxelles Formation	Institut bruxellois francophone de la formation professionnelle.
CDR	Les « centres de référence professionnelle » travaillent à la mise en place de formations à destination de différents publics, à la veille sur les métiers et les besoins de formation, à l'information et la sensibilisation, à la recherche et au développement en matière pédagogique, et, dans certains cas, au screening et à la validation des compétences.
CECAF	Le « Certificat de compétences acquises en formation » atteste la réussite d'épreuves pratiques et reconnaît officiellement les compétences acquises au terme d'une formation.
Chefs d'entreprise	Auditeurs suivant une formation dans la filière chef d'entreprise organisée par l'EFP.
CTA	Un « Centre de Technologies Avancées » est une infrastructure mettant des équipements pédagogiques de pointe à disposition principalement des élèves et des enseignants, quel que soit le réseau et le caractère d'enseignement, des demandeurs d'emploi et des travailleurs, en vue de développer des formations techniques qualifiantes.
DEI	Demandeurs d'emploi inoccupés, inscrits chez Actiris ou au Forem : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
EFP	L'EFP (Espace Formation des PME) est l'établissement bruxellois en charge de la formation des classes moyennes. L'EFP est le centre où sont dispensés les cours de formation générale et professionnelle en Région bruxelloise de langue française à destination de candidats travailleurs indépendants mais aussi pour de futurs collaborateurs de PME dans les secteurs de l'artisanat, des services et du commercial.
Emploi intérieur	Au niveau communal, l'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune de travail. Il est exprimé en postes de travail et est estimé à partir de plusieurs sources : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
Enseignement et formation initiaux	Formations qualifiantes destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou à des jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage EFP).

Enseignement et formation pour adultes	Formations qualifiantes destinées à un public n'étant plus en âge d'obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de promotion sociale ¹⁴⁰ , formation EFP chef d'entreprise, Bruxelles formation, OISP, etc.).
Epreuve intégrée	Epreuve visant à obtenir une certification dans une section de l'Enseignement de promotion sociale, accessible uniquement aux personnes ayant déjà validé l'ensemble des autres unités d'enseignement dans cette section. L'épreuve intégrée a pour but de vérifier si l'étudiant maîtrise, sous forme de synthèse, les capacités couvertes par les unités d'enseignement déterminantes.
Fonction critique	Métier touché soit par un manque quantitatif de main d'œuvre, soit par une pénurie de candidats liée à des raisons qualitatives (par exemple un manque d'expérience des candidats, un manque de connaissances linguistiques ou un manque de mobilité), soit par une pénurie liée à des conditions de travail jugées défavorables.
Formation pré-qualifiante	Opération de formation qui vise l'acquisition des prérequis nécessaires pour entrer en formation qualifiante dans un secteur professionnel et/ou un métier clairement définis. Elle permet au stagiaire de remettre à niveau ses connaissances générales et d'acquérir les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux liés au secteur professionnel et au métier choisi.
Formation qualifiante	Les opérations de formation professionnelle qualifiante consistent soit en l'apprentissage d'un métier, d'une profession, d'une fonction, soit, en l'actualisation et la qualification dans le métier, la profession ou la fonction. Elles doivent concourir à l'accès à un emploi qualifié dans un secteur professionnel donné, public ou privé.
Formes d'enseignement spécialisé	Il existe 4 formes d'organisation de l'enseignement spécialisé, adaptées aux besoins spécifiques de l'élève : adaptation sociale, adaptation sociale et professionnelle, enseignement qualifiant d'insertion socio-professionnelle et enseignement qualifiant équivalant aux titres de l'enseignement ordinaire.
Indice de spécialisation	Part du secteur en Région Bruxelles-Capitale divisée par la part du secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le bassin que dans les autres bassins.
Indice de vieillissement	Rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice de vieillissement supérieur à 100 est le signe d'une part plus importante de personnes âgées.
IWEPS	L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), créé par le décret du 4 décembre 2003 relatif à la création de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique.
Métiers en pénurie	Métiers pour lesquels la réserve de main d'œuvre en demande d'emploi est insuffisante au regard des besoins du marché.
Métiers en tension	Métiers identifiés comme « fonctions critiques » sur un certain laps de temps.
Niveau de qualification faible	Le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond au certificat d'études primaires ou de l'enseignement secondaire inférieur.

¹⁴⁰ Les quelques jeunes en âge d'obligation scolaire inscrits en Enseignement de promotion sociale dans le niveau secondaire sont inclus dans la catégorie « Enseignement et formation pour adultes ».

Niveau de qualification moyen	Le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond au certificat d'enseignement secondaire supérieur.
Niveau de qualification élevé	Le niveau de diplôme le plus haut obtenu correspond à celui du supérieur non universitaire de type court et long/universitaire.
Nomenclature NACE 2008	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.
Nomenclature ROME V3	L'arborescence de la nomenclature ROME V3 (3^{ème} version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres). Cette nomenclature est maintenant en usage dans les services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation. Le ROME V3, Competent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.
Occurrence	Nombre de fois qu'une option ou une formation est organisée dans un bassin.
OISP	Organismes d'insertion socio-professionnelle.
Opportunité d'emploi	Nombre de postes (hors mobilité interrégionale et autres partenaires) gérés directement par les conseillers aux entreprises du service public de l'emploi (Forem ou Actiris). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, bouche à oreille, intérim, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques.
Population active	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi.
Population active inoccupée	Personnes en recherche d'emploi. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Population active occupée	Personnes en emploi en Région bruxelloise ou ailleurs. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Population en âge de travailler	Par convention internationale, est considérée « en âge de travailler » la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.
Population inactive	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (étudiants, pensionnés, etc.).
Ratio d'emploi intérieur	Rapport entre l'emploi intérieur et la population résidente en âge de travailler. Il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail), relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur (personnes), relative au lieu de domicile. Ce ratio donne une indication du « potentiel de postes » pour la population en âge de travailler (à savoir les 15-64 ans). Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.

Réserve de main-d'oeuvre	La réserve de main-d'œuvre représente l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits auprès d'Actiris qui, dans le courant de l'année, ont été disponibles au moins une fois sur le marché du travail.
Service PHARE	Le Service PHARE (Personne Handicapée Autonomie Recherchée) est une Direction d'Administration des Services du Gouvernement francophone bruxellois (Commission communautaire française). Il apporte information, conseils et interventions financières aux personnes handicapées en Région bruxelloise. Le Service PHARE agréé et subventionne différentes catégories d'institutions qui concourent à l'intégration des personnes handicapées.
Sortants	Catégorie de stagiaires de Bruxelles Formation et des OISP bruxellois. Il s'agit de stagiaires chercheurs d'emploi qui ont eu une fin de contrat de formation durant l'année de référence. Cette catégorie inclut donc les stagiaires qui sortent d'une formation pour entrer dans une autre.
Stagiaire	Personne suivant une formation à Bruxelles Formation ou auprès d'un OISP.
SFMQ	Service Francophones des Métiers et des Qualifications.
SFPME	Le « Service de formation PME », est un service à gestion séparée intégré au sein des services du Collège de la Commission communautaire française. Il assure la tutelle et le contrôle de l'EFP.
Taux d'emploi	Proportion de personnes résidant sur le territoire de référence en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, sur le territoire de référence ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Taux de chômage, Taux de chômage administratif	Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Thématique commune	Métier défini par l'instance comme étant prioritaire pour orienter la création ou le maintien d'une offre d'enseignement et/ou de formation dans un bassin donné, ou métier dont le contenu des cours ou les modalités d'apprentissage doivent être adaptés.
Titre de compétences	Document légal délivré par le Consortium de Validation des compétences au nom des trois Gouvernements francophones. Etabli au nom d'une personne, un titre de compétences atteste officiellement ses compétences professionnelles, c'est-à-dire sa maîtrise d'une partie d'un métier.
Unité d'enseignement	Dans l'Enseignement de promotion sociale, une UE (unité d'enseignement) est constituée d'un cours ou d'un ensemble de cours regroupés parce qu'ils poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué et validé.
Validation des compétences	Processus organisé par les Gouvernements wallon, bruxellois et de la Fédération Wallonie-Bruxelles visant à vérifier la maîtrise effective par un individu de compétences décrites dans un référentiel qui en précise également le mode d'évaluation. Ce processus aboutit à la délivrance d'un titre légal qui ne développe pas les effets de droit liés à la certification de la Fédération Wallonie Bruxelles.

